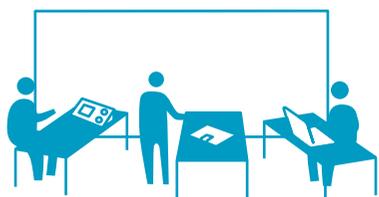
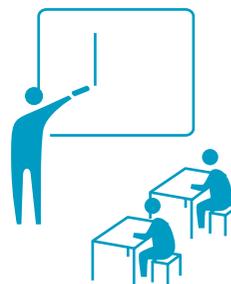


LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RURALITÉ



**LA VIENNE
AU RENDEZ-VOUS
DE VOTRE AVENIR**



États
de la généraux la Vienne
RURALITÉ 2025

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RURALITÉ DE LA VIENNE

Octobre 2016

RÉENCHANTER LA RURALITÉ

Bruno BELIN
Président du Département





La ruralité souffre. Un sentiment d'abandon gagne depuis quelques années les habitants de nos campagnes, avec pour conséquence immédiate de faire la part belle au vote des extrêmes, un glissement inquiétant observé scrutin après scrutin. C'est l'expression du ras-le-bol. Depuis trop longtemps, la priorité a été de concentrer les moyens de manière exagérée sur le développement des espaces urbains, au prétexte de moderniser les quartiers sensibles et de doter d'infrastructures toujours plus démesurées les agglomérations françaises. Où l'égalitarisme urbain comme outil de déculpabilisation d'une incompétence à conjuguer quartiers et réussite ! 24 millions de français oubliés. Voilà la résultante de cette orientation politique désastreuse, qu'il y a urgence de juguler maintenant.

La logique aurait été d'assurer une promotion conjointe de la ruralité et des espaces urbains. Ne pas opposer, mais opter pour une complémentarité. Ne pas préférer l'un au dépend de l'autre. Ne pas se concentrer sur l'un, tout en oubliant l'autre. Nos campagnes ne sont pas une variable d'ajustement de l'aménagement du territoire, elles sont l'ADN de la France ! Encore aujourd'hui, en sortant des gares parisiennes, en moins d'un quart d'heure, nous passons du béton aux champs. Du gris au vert et jaune. **La ruralité, c'est d'abord la France !**

Les Etats Généraux ont été lancés en septembre 2015 dans une logique inclusive et coopérative. Avec les habitants de la Vienne, les relais d'opinion et les acteurs socio-économiques, nous avons mené plusieurs dizaines d'entretiens, des ateliers et des tables rondes. Le livre blanc est l'aboutissement de ce cheminement de plus d'une année de discussions, de débats et de réflexions. Et nous sommes assez fiers du résultat. Car la tentation aurait été de rédiger un cahier de doléances purement

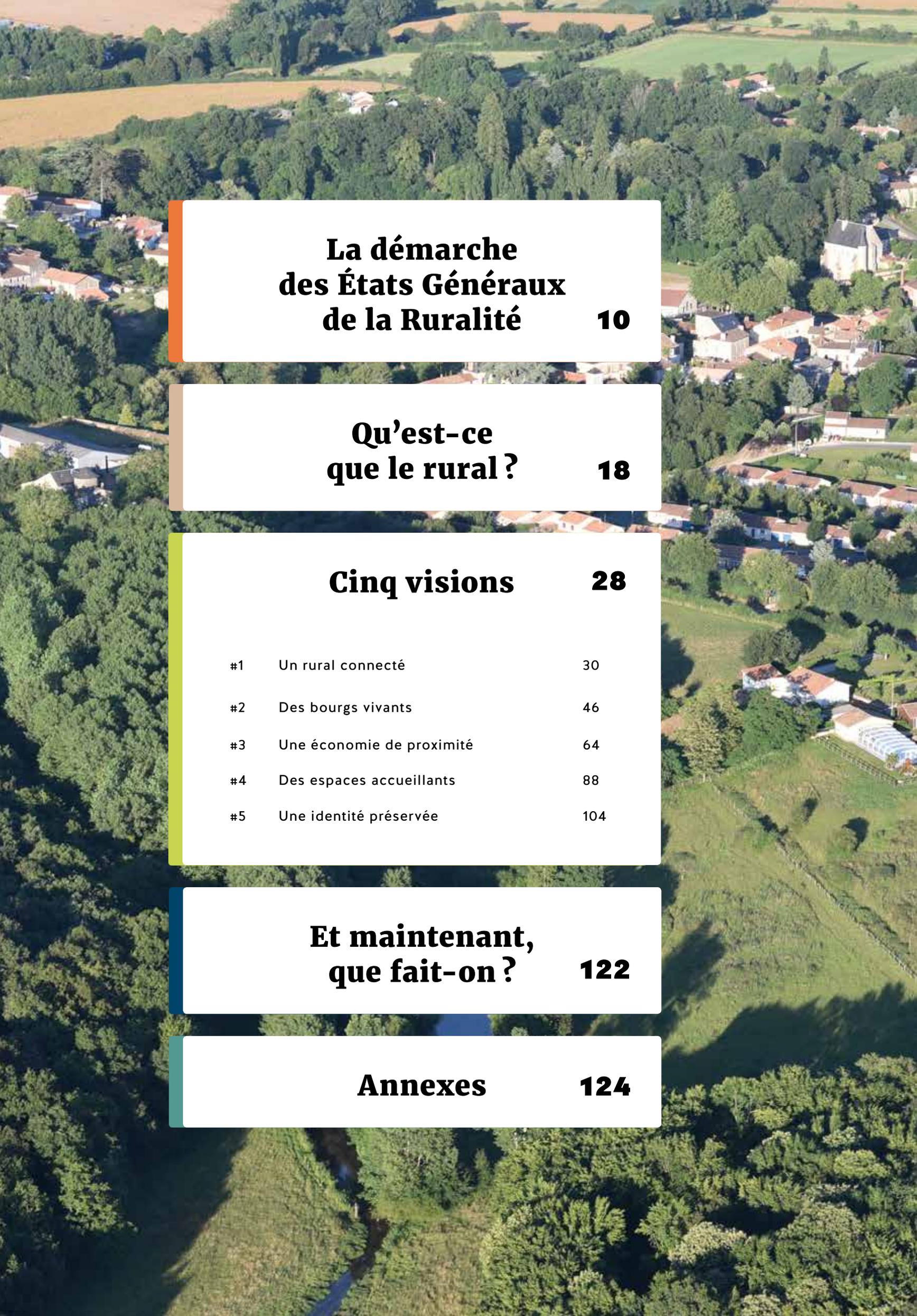
incantatoires. Au contraire, nous nous donnons des objectifs, précis, quantifiés, évalués. **Les politiques départementales prendront une part conséquente dans ce que nous proposons aujourd'hui pour préparer demain. Construire la Vienne de 2025 avec cette finalité est notre priorité.**

Nous croyons à la ruralité. Il nous faut la réenchanter. Nos campagnes sont attractives, mais n'ont pas la dynamique suffisante pour transformer l'essai : près des deux tiers des urbains souhaitent rejoindre les espaces ruraux, mais il reste trop de freins. Développement du numérique, accès à la santé, services publics, commerces de proximité, mobilité sont autant de pistes à privilégier. Mutualisations et innovations doivent accompagner les chantiers qui permettront de revitaliser nos territoires.

Nous devons redonner un cap, des moyens et nous retrousser les manches. Nous y arriverons à l'ultime condition que chacun prenne sa part de responsabilités. Faire preuve d'audace et de courage aussi. Le citoyen, le salarié, l'agriculteur, l'entrepreneur, le bénévole, l'élu local, nous aurons besoin de tous, de chaque talent, de chaque énergie, de chaque bonne volonté.

Pour que ruralité rime avec vitalité, mobilisons-nous pour nos territoires!

 Bruno Belin



La démarche des États Généraux de la Ruralité

10

Qu'est-ce que le rural ?

18

Cinq visions

28

#1	Un rural connecté	30
#2	Des bourgs vivants	46
#3	Une économie de proximité	64
#4	Des espaces accueillants	88
#5	Une identité préservée	104

Et maintenant, que fait-on ?

122

Annexes

124

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RURALITÉ

La Vienne au rendez-vous de son avenir

Le Département de la Vienne a lancé en septembre 2015 la démarche des États Généraux de la Ruralité. Cette dernière veut dresser une réflexion transversale sur les territoires ruraux, leurs enjeux, leurs craintes et leurs forces pour imaginer ce que pourrait être la ruralité dans 10 ans.

Cette démarche ne pouvait se faire sans les acteurs qui vivent et travaillent sur ces territoires. Elle a largement rassemblé, pendant 10 mois, un grand nombre d'acteurs en vue de questionner, consulter puis imaginer un modèle de développement de nos territoires ruraux. Ainsi 100 partenaires départementaux ont été interviewés pour mettre en évidence leur engagement sur le territoire ainsi que des solutions souhaitables, 5 tables rondes thématiques ont permis d'entendre des grands témoins décrypter les enjeux des territoires ruraux, et 4 ateliers ont fait participer les habitants invités à établir de nouveaux scénarios de vie à l'horizon 2025.

C'est à partir de l'ensemble de ces contributions que le Département a élaboré ce Livre Blanc, en tissant des liens entre les données, les retours personnels, les ressentis individuels, les contributions et les idées collectives.

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

des États Généraux de la Ruralité par Bruno Belin, Président du Département et Jean-Olivier Geoffroy, Vice-Président en charge de l'agriculture et de la ruralité, le 9 septembre 2015 à Availles-en-Châtelleraut en présence de Gérard-François Dumont, Recteur-Professeur à la Sorbonne et Gérard Moreau, INSEE Poitou-Charentes.

ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES

TABLE RONDE N°1 - Demain, quels services aux publics en ruralité ?

TABLE RONDE N°2 - Attractivité et tourisme: attirer pour innover

MARCHÉ N°1 - Civray

MARCHÉ N°2 - Gençay

ATELIER N°1 - Charroux

TABLE RONDE N°3 - Entreprendre dans nos campagnes

MARCHÉ N°3 - Foire des Hérolles

MARCHÉ N°4 - Montmorillon

ATELIER N°2 - Montmorillon

TABLE RONDE N°4 - Connecter la ruralité

ATELIER N°3 - Angliers

TABLE RONDE N°5 - La santé partout, pour tous

ATELIER N°4 - Les Ormes

PUBLICATION DU LIVRE BLANC

PRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

PRÉSENTATION AU CONGRÈS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

SEPTEMBRE 2015
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER 2016
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE



INTERVIEWS DES PARTENAIRES

Entre septembre 2015 et janvier 2016, le Département est allé à la rencontre, individuellement, d'une centaine d'acteurs qui représentent les territoires ruraux. Ces rencontres d'une grande richesse ont permis de constituer un panorama d'idées, de projets, de diagnostics qui ont alimenté le travail du Département.



TABLES RONDES

Entre janvier et juillet 2016, 5 tables rondes ont été tenues. Conviant largement les habitants et les décideurs de la Vienne, ces dernières ont été l'occasion de découvrir les regards et les recommandations de grands témoins sur les futurs des territoires ruraux.



ATELIERS CRÉATIFS

Enfin, pour assurer une vision transversale sur l'ensemble des problématiques des territoires ruraux, dix agents départementaux ont animé 4 ateliers collectifs mobilisant plus de deux cents participants pour imaginer collectivement, le temps d'une soirée, des solutions innovantes pour l'avenir de la Vienne.



LES MARCHÉS

Les animateurs des ateliers sont allés à la rencontre des habitants de la Vienne sur les marchés ruraux. Une invitation à l'échange spontané, mais aussi aux idées concrètes et réalistes recueillies par la boîte à idées.



PORTRAIT INSEE

Pour compléter ces retours individuels, le Département a demandé à l'INSEE de dresser un portrait statistique du territoire pour disposer de données actualisées sur les territoires ruraux.

LES TABLES RONDES

Cinq rendez-vous, réunissant des grands témoins acteurs du territoire ou analystes extérieurs, ont ponctué le début d'année 2016. Ces tables rondes ont permis de décrypter des thématiques centrales au développement des territoires ruraux et de s'inspirer d'actions innovantes internes ou externes à la Vienne.



Table ronde N°2

TABLE RONDE N°1

Demain, quels services aux publics en ruralité ?

8 février 2016
à Vouneuil-sous-Biard

Jacques SAVATIER, Directeur
Général adjoint du Groupe La Poste
(grand témoin)

Jean-Pierre MELON, Vice-
Président de la Communauté de
communes du Montmorillonnais,
Maire de l'Isle-Jourdain
Conseiller Départemental
remplaçant du canton
de Lussac-les-Châteaux

Gloria IMBERT, Présidente
de l'association Départementale
des Familles Rurales

Philippe PRIOUX, Directeur
Commerce - Tourisme - Animation
des Territoires, Chambre
de Commerce et d'Industrie
de la Vienne

Guillaume de RUSSÉ, Président
Délégué du Département, membre
du Conseil Economique, Social et
Environnemental, auteur de l'avis
« Comment promouvoir le dyna-
misme économique des espaces
ruraux ? »

TABLE RONDE N°2

Attractivité et tourisme : attirer pour innover

11 mars 2016
à Chasseneuil-du-Poitou

Jean-Pierre RAFFARIN,
ancien Premier Ministre,
Sénateur de la Vienne

Christelle VANEROUX,
Chef du restaurant « La Table
des écoliers » à Vellèches,
Maire de Vellèches

Jules DULAUROY, Président eTerri-
toire, plateforme de promotion
des territoires

Dominique HUMMEL, Président
du Directoire du Futuroscope

Pierre-Antoine BARBOT, Dirigeant
du Domaine St-Hilaire à Roiffé

Benoît YAMEUNJDEU, Directeur
général de « vendevotrevoiture.fr »

TABLE RONDE N°3

Entreprendre dans nos campagnes

22 avril 2016 à Loudun

Bruno LE MAIRE, ancien Ministre,
Député de l'Eure

Dominique PLUVIAUD, co-Direc-
teur Général de Marcireau

Sylvain ACCORSINI, Président
Directeur Général de MECAFI

Caroline MARTIN, Membre de
la Chambre d'Agriculture de la
Vienne, Agricultrice-Eleveuse,
Conseillère Départementale
remplaçante du canton de Civray

Odet TRIQUET, Président du Crédit
Agriculture Touraine Poitou

Nathalie GIANSANTI, Gérante SAS
GIANSANTI, Adjointe au Maire de
Loudun, chargée de l'économie

TABLE RONDE N°4

Connecter la ruralité

19 mai 2016 à Chauvigny

Bruno BELIN,
Président du Département

Séverine SAINT-PÉ, Vice-
Présidente du Département chargée
de l'Aménagement Numérique

Jean-Pierre LARTIGE, Directeur
Régional Orange

Martin GUESDON, Étudiant en
master 2 affaires publiques,
Sciences Po Paris, eTerritoire

TABLE RONDE N°5

La santé partout, pour tous

16 juin 2016 à Châtellerault

Frédéric BIZARD, Economiste
de la santé

Pr. Pascal ROBLLOT, Doyen de la
Faculté de Médecine de Poitiers

Pr. Roger GIL, Ancien Doyen de la
Faculté de Médecine de Poitiers

Dr. Didier GRIVELET, Chirurgien-
dentiste, AOSIS (Association
Odontologique de Suivi Itinérant de
Soins)

Dr. Marie GUILLEMOT-LÉQUIPÉ,
Médecin généraliste à Civaux,
bénéficiaire de la bourse d'étude
départementale

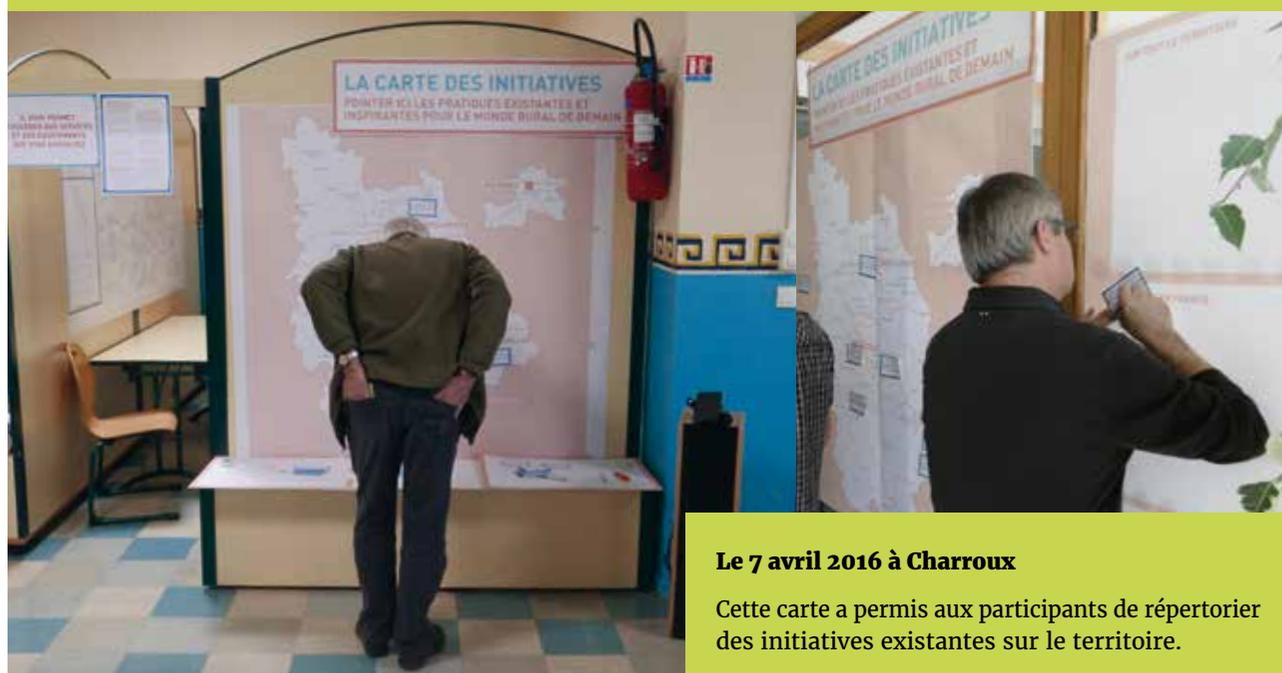
Dr. Xavier HERAULT, Médecin
généraliste, coordinateur de la
Maison de Santé de Vivonne

Dr. Eric SURY, Médecin généraliste
à Chauvigny, coordinateur
du collège de médecine générale
de l'URPS (Union Régionale
des Professionnels de Santé
médecins libéraux)

LES ATELIERS CRÉATIFS

Quatre soirées créatives animées par des agents départementaux ont été proposées aux habitants de la Vienne pour imaginer ensemble des pistes de solutions aux enjeux du monde rural pour 2025. Temps conviviaux axés sur l'expertise d'usage des 200 participants, ces moments productifs ont permis de construire de façon coopérative des idées de projets pour l'avenir.

La cartographie des initiatives



Le 7 avril 2016 à Charroux

Cette carte a permis aux participants de répertorier des initiatives existantes sur le territoire.

L'imagier du monde rural



Le 10 mai 2016 à Montmorillon

Cet outil de photolangage a invité les participants à faire connaître leur vision actuelle des territoires ruraux et les enjeux qui leur semblaient prégnants.

Les fresques des territoires ruraux

Le 7 juin 2016 à Angliers

Trois supports représentant la situation d'un bourg structurant, en mutation ou d'un territoire rural isolé étaient proposés aux participants pour identifier des actions, des projets répondant à leurs besoins.



Le thermomètre d'état d'esprit

Le 28 juin 2016 aux Ormes

À l'issue de l'atelier créatif, les participants ont été invités à partager leur niveau de confiance (ou pas) sur l'avenir de leur territoire.



MODE D'EMPLOI DU LIVRE BLANC

Ce document retrace les propositions issues des États Généraux de la Ruralité dans la Vienne. Il a vocation à servir aux territoires ruraux pour ses exemples et par la démarche qu'il propose.

TENDANCES SOUS-JACENTES À LA VISION

- TENDANCE 3.1 COMBAT POUR L'EMPLOI
- TENDANCE 3.2 LES CIRCUITS COURTS, UNE DÉMARCHE GAGNANTE
- TENDANCE 3.3 AGRICULTURE, UN SECTEUR EN MUTATION
- TENDANCE 3.4 L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE BOOSTÉE PAR LE FUTUROSCOPE
- TENDANCE 3.5 UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE ANCRÉE EN RURAL
- TENDANCE 3.6 LA DYNAMIQUE DE L'AXE POTTIERS-CHATELLERAULT

DONNÉES INSEE

UN BESOIN D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

L'économie de la Vienne est sujette à une certaine fragilité structurelle, notamment vers les services et vers les nouvelles technologies. Le secteur des services (23,9% de l'emploi salarié contre 20,7% en région Poitou-Charentes) est prépondérant dans le département. En termes d'accessibilité, la situation de la Vienne est meilleure que dans d'autres départements ruraux. Ainsi, concernant les équipements collectifs, les parents (4% minimum de la population en 6 à 9 ans de terrain minimes et 84,6% à moins de 10 minutes en transport) sont à moins de 15 minutes des services et équipements pour les parents.

ADIS

ADIS (Association pour le Développement des Initiatives de Service) a été créée en 2014 par un groupe de professionnels de la Vienne. Elle a pour mission de promouvoir et accompagner les initiatives de services innovantes et de qualité.

UN ACCOMPAGNEMENT VIA LES MAIRIES DE SERVICES AU PUBLIC

Le département de la Vienne a mis en place un dispositif d'accompagnement des communes pour améliorer leurs services au public. Ce dispositif vise à accompagner les communes dans leur démarche de modernisation et de simplification des services.

ÉLABORATION EN COURS PAR L'ÉTAT DÉPARTEMENTAL D'UN SCHEMA DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

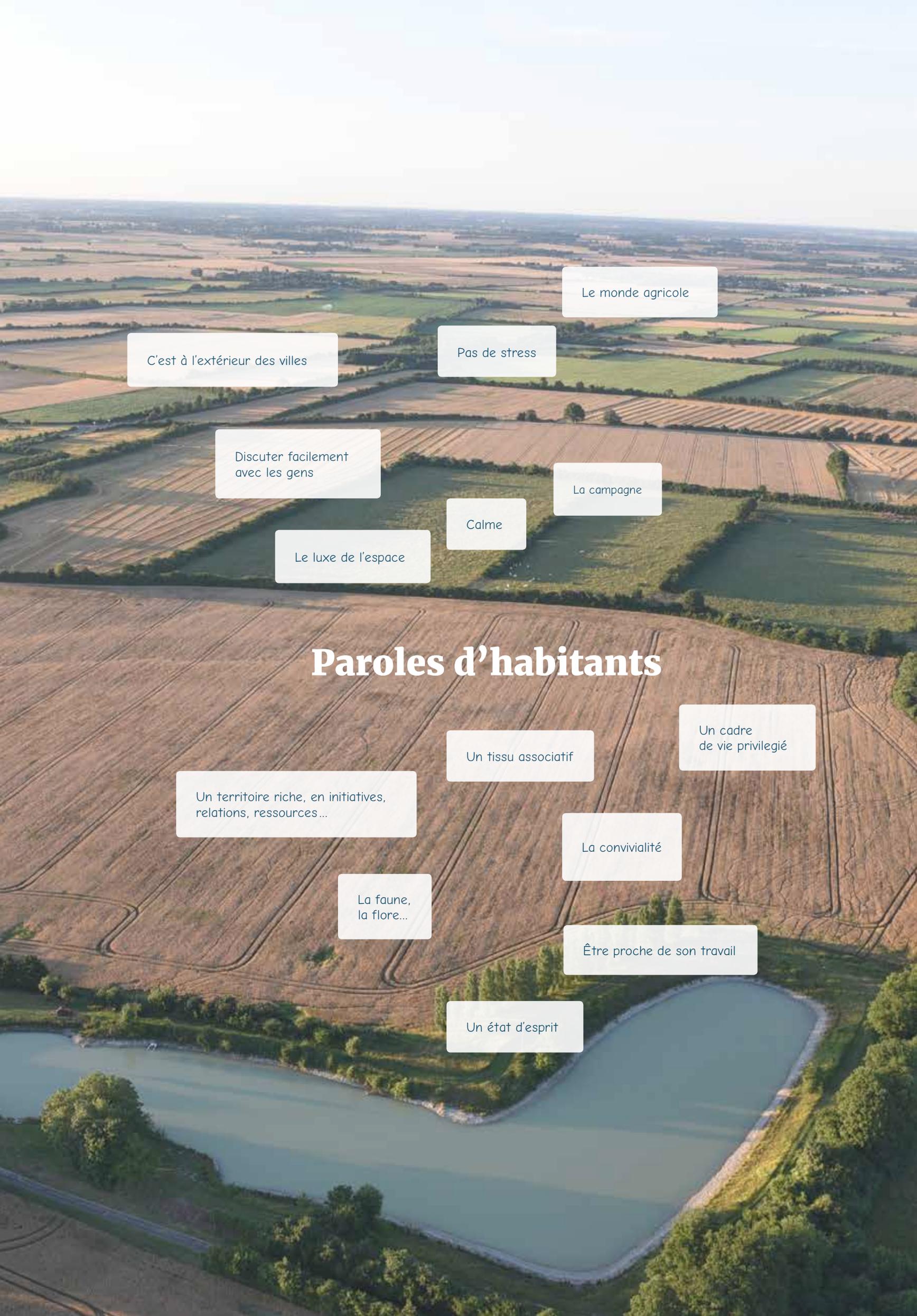
Le département de la Vienne est en train d'élaborer un schéma de développement local qui vise à définir les orientations stratégiques du territoire pour les prochaines années.

Sources

IDÉES ISSUES DES ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES

LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

QU'EST-CE QUE LE RURAL ?



Le monde agricole

C'est à l'extérieur des villes

Pas de stress

Discuter facilement
avec les gens

La campagne

Calme

Le luxe de l'espace

Paroles d'habitants

Un cadre
de vie privilégié

Un tissu associatif

Un territoire riche, en initiatives,
relations, ressources...

La convivialité

La faune,
la flore...

Être proche de son travail

Un état d'esprit

QU'EST-CE QUE LE RURAL ?

L'avenir des campagnes

Rapport du Sénat n°271, janvier 2013



Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030

INRA, rapport du groupe de travail Nouvelles
ruralités, juillet 2008
<http://www.reseaurural.fr/>

Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques

L'observatoire des territoires,
septembre 2007
<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>

D'après le dictionnaire Robert, la campagne désigne l'« ensemble des lieux fertiles, hors des villes ». Hors des villes, voilà sans doute le seul caractère universellement admis pour définir la campagne, définition en creux, donc. Alors, que sont les villes ? C'est ici que les difficultés commencent, car les phénomènes d'étalement urbain et de mitage ont d'abord déplacé, puis flouté la frontière, autrefois évidente, entre les villes et les campagnes.

En France, en effet, l'opposition entre rural et urbain est dépassée : la baisse du nombre d'agriculteurs, l'unification des modes de vie et la mobilité amènent plus aujourd'hui à voir la campagne en lien avec la ville. Même si la prédominance des sols agricoles et la faible densité restent un trait commun, le rural ne fait, désormais, plus sens, on parle de ruralités plurielles.

Cette frontière étant malmenée, on peut alors se tourner vers les données statistiques de population. Et on observe alors une multitude de calculs et définitions :

Pour l'OCDE, l'espace rural correspond aux zones dont la densité est inférieure à 150 habitants par km².

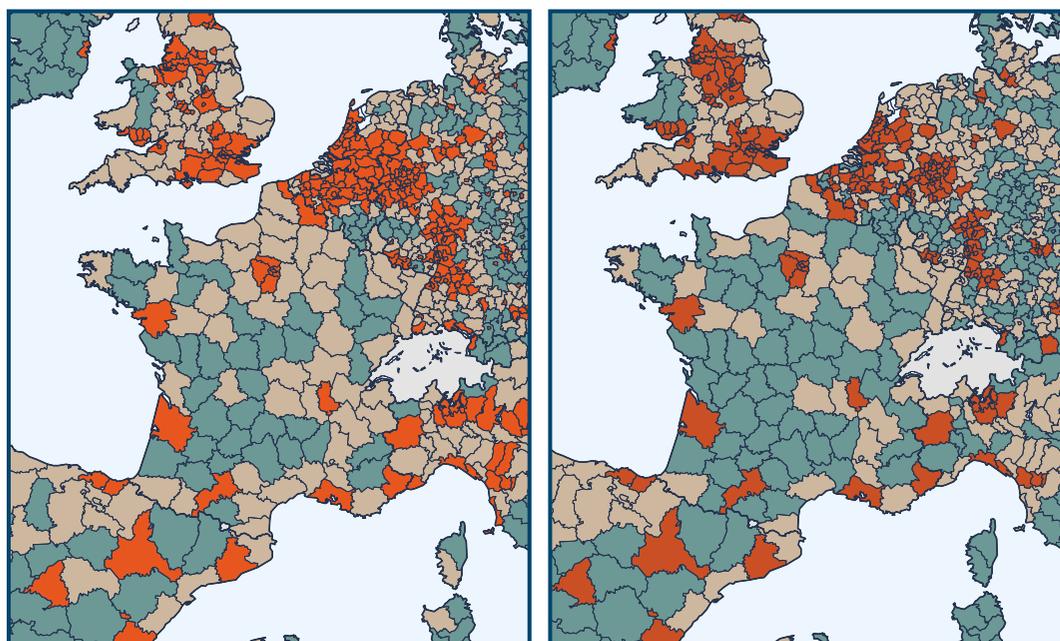
Eurostat ayant estimé que le découpage de l'OCDE entraînait des distorsions d'appréciation pour la caractérisation urbaine ou rurale des régions, il propose un découpage plus fin, qui fait apparaître encore plus clairement la France comme un espace à prédominance rurale.



Typologie rurale / urbaine

Selon l'OCDE

Selon EUROSTAT



Typologie urbaine - rurale Eurostat

Eurostat - 2010

■ Départements à prédominance urbaine

Population rurale de moins de 20 % de la population totale

■ Départements intermédiaires

population rurale entre 20 et 50 % de la population totale

■ Départements à prédominance rurale

population rurale de plus de 50 % de la population totale

Pour l'INSEE, les communes qui n'entrent pas dans la constitution d'une unité urbaine forment donc le territoire rural. Dans cette approche, souvent qualifiée de « morphologique », il représente 78 % du territoire et 22 % de la population en 2010. Depuis 1990, l'INSEE recourt parallèlement à un certain type de zonage afin de mieux cerner la réalité « urbaine », en utilisant des données fonctionnelles mesurant l'influence des villes (travail). Depuis 2011, ce ZAU (zonage en aires urbaines) n'établit plus de distinction entre un espace à dominante urbaine et un espace à dominante rurale, afin de mieux rendre compte des interactions entre villes et campagnes.

Cette nomenclature urbano-centrée apparaît pour beaucoup trop compliquée et parfois même faussée. Gérard-François Dumont, Recteur et Président de la revue *Population et Avenir*, estime que ce zonage fait fondre artificiellement les territoires ruraux selon des critères discutables puisque la densité des territoires urbains qui était de 600 habitants/km² en 1936 n'est plus que de 400 habitants/km² en 2006.

Enfin pour la DATAR, les « espaces de faible densité » sont définis comme regroupant les communes dont la densité est inférieure à 30 habitants/km². 42 % des communes, représentant 48 % du territoire métropolitain, présentent cette caractéristique. 5,3 millions d'habitants permanents y vivent.

On voit ici que la campagne résiste à toute tentative d'en déterminer les contours. Au fond, la ruralité n'est-elle pas d'abord un ressenti, la campagne des uns n'étant pas forcément celle des autres ?



Quel avenir pour les territoires ruraux ?

intervention pour la Vienne du 9 septembre 2015.
<http://www.lavienne86.fr/709-etats-generaux-ruralite.htm>

Les espaces ruraux de la Vienne

L'INSEE définit quatre types de rural : les communes densément peuplées, les communes intermédiaires, les communes peu denses et les communes très peu denses.

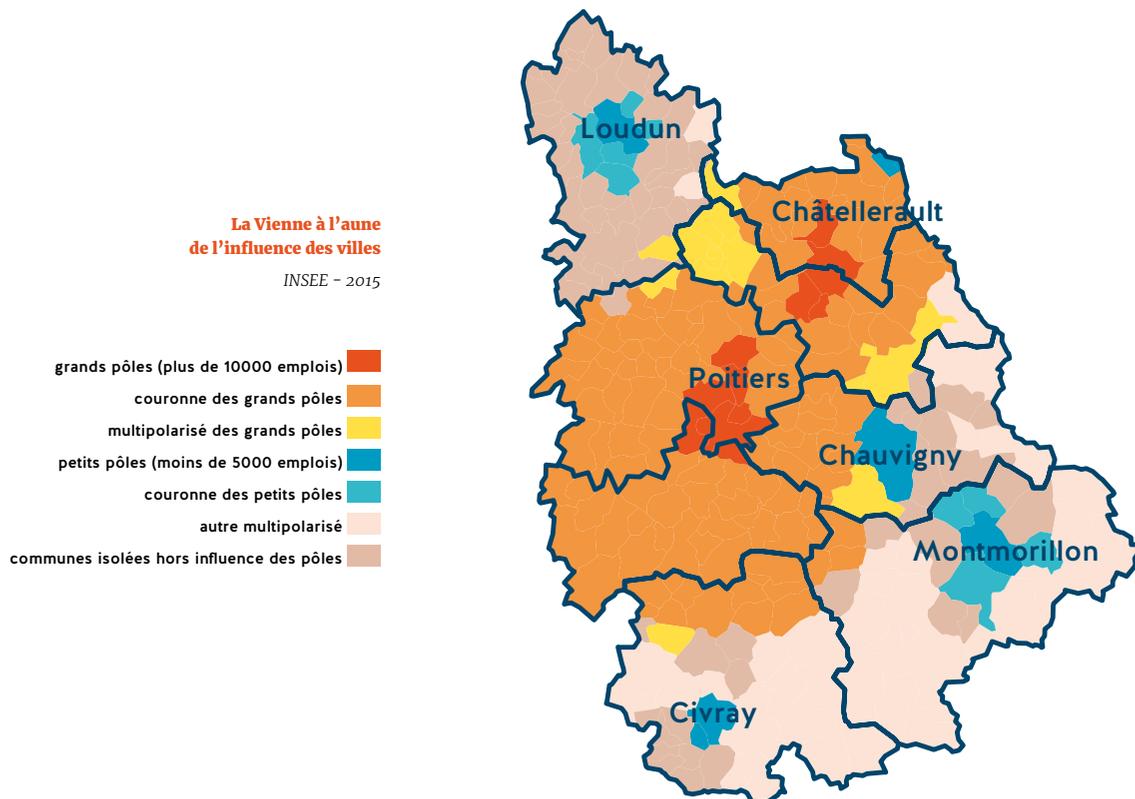
Dans la Vienne les communes peu denses représentent 59,5 % du territoire, 61 % des communes et 51 % de la population. C'est plus que la moyenne en Poitou-Charentes et en province, qui ont plus de communes de densité intermédiaire (le double) et de communes très peu denses. Cependant il y a plus d'habitants vivant dans les communes très peu denses dans la Vienne qu'en province (8,9 % contre 5%), les communes sont plus étendues sur le Département.

La Vienne a connu une évolution démographique importante entre 1982 (370 000 habitants) et aujourd'hui (430 000 habitants). Trois quarts des habitants vivent dans une aire urbaine. La densité moyenne de la population est de 60 habitants/km² (contre 115 habitants/km² à l'échelle régionale et nationale).

Les communes autour des grandes villes se développent avec le solde naturel (naissances moins décès) tandis que les campagnes s'accroissent avec le solde migratoire (arrivées moins départs).

En termes de dynamisme, différents territoires :

- Poitiers-Châtelleraut tandem à deux vitesses, forte croissance de l'aire urbaine de Poitiers et faible décroissance de celle de Châtelleraut.
- le Loudunais représentatif d'un pôle moyen, qui connaît une légère diminution de population.
- des zones peu influencées par l'urbain dans le Sud Vienne, avec à l'ouest autour de Civray l'émergence de l'influence de territoires sur l'axe Angoulême-Poitiers, et à l'Est un Montmorillonnais plus rural.



Des espaces impactés par les évolutions économiques

Après plus d'un siècle d'exode rural, le solde migratoire dans les campagnes est devenu positif à la fin des années soixante-dix. Il en va de même, depuis 2000, du solde naturel. Mais aujourd'hui, la crise et les fermetures d'entreprises posent la question cruciale de la capacité de changement des économies rurales.

La Vienne, comme les autres territoires français, voit la répartition spatiale de ses habitants impactée par les évolutions économiques :

- la baisse des emplois agricoles concerne tous les territoires, mais surtout ceux éloignés des villes,
- la baisse de l'activité industrielle est visible partout, mais se ressent surtout dans les pôles urbains,
- la crise du secteur de la construction touche tous les territoires à l'exception des couronnes périurbaines,
- le commerce et les services augmentent spécifiquement dans ces couronnes périurbaines,
- les services aux particuliers génèrent partout de l'emploi,
- l'augmentation des emplois dans la sphère publique concerne tous les territoires des villes-centres jusqu'aux communes isolées. Cette dernière tendance est aujourd'hui à nuancer avec l'impact de la réforme territoriale qui délocalise certains emplois.

Il résulte alors une concentration géographique des emplois dans les grands pôles et dans les couronnes périurbaines, une stabilité pour les petits pôles et un déclin des communes isolées.

Ce déclin s'accompagne d'un taux de pauvreté non négligeable.

Ce constat vaut dans la Vienne où le déclin est légèrement inférieur à celui de Poitou-Charentes (13,2 % contre 13,4 %), concentré dans les communes isolées (18 %) et dans les centres-villes (16 %). Ce sont les bassins du Sud Vienne (Couhé, Civray, L'Isle Jourdain) et de Loudun au nord qui sont les plus fragilisés.

La croissance équilibrée des territoires implique de regarder de plus près toutes les fonctions que remplissent ces espaces ruraux aujourd'hui et qu'ils peuvent assurer demain.



Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Avis du Conseil économique, social et environnemental, octobre 2015



Au-delà des statistiques, les fonctions de la ruralité

Dans une analyse publiée en 2002, l'INRA a proposé une vision des « campagnes multifonctionnelles » ordonnée autour de trois figures principales :

- la « campagne ressource » de l'agriculture et des activités économiques, englobe les zones agricoles à rural dispersé, qui couvrent la plus grande surface du territoire et dans lesquelles l'activité de production agricole et l'exploitation forestière restent prédominantes. Sont également incluses des infrastructures de transport et de production d'énergie.
- la « campagne cadre de vie » de la résidence et des loisirs, concerne les zones en voie d'extension urbaine, qui enregistrent l'effacement progressif de la distinction entre le rural et l'urbain.
- la « campagne nature », espace de protection et de conservation des ressources et équilibres naturels, comprend les zones de montagne (sommets), paysages ou espaces remarquables et certaines parties du littoral (côtes, îles, fonds marins), qui font l'objet d'une protection.

Cette analyse fonctionnelle est reprise en 2012 par la DATAR qui propose une typologie visant à rendre compte des caractéristiques physiques, climatiques, démographiques, économiques, organisationnelles des espaces concernés, comme de leurs fonctions productives, résidentielles, récréatives, environnementales.



Des nouveaux habitants, des aspirations nouvelles ruralités

Ces territoires connaissent depuis 1990 un regain de population dû principalement à l'installation de citadins. Ce retournement implique, avec d'autres facteurs, une précarisation et un rajeunissement des espaces ruraux, mais aussi de nouveaux besoins. L'arrivée de jeunes couples avec enfants pose en effet différemment la question de la fermeture d'écoles, et leurs aspirations, liées à leur mode de vie urbain, amènent à questionner plus généralement l'organisation des services (les types d'animation culturelle, les modes de garde d'enfants, les horaires d'ouverture, les services numériques...). Les nouveaux habitants jouent sur ce point un rôle d'accélérateur : les campagnes sont de fait imprégnées de cette nouvelle exigence (via les mobilités, Internet...).

Est-ce pour autant que « l'état d'esprit de l'habitant rural », qui vivrait de la campagne plutôt qu'à la campagne, aurait disparu ? Est-ce qu'on est encore rural si on va travailler à la ville ? Sachant que cela concerne toutes les communes où 40 % des actifs vont travailler en ville, il faut bien admettre qu'il existe des territoires ruraux sous influence urbaine. Pour autant, comme le note le rapport du CESE « Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux », cela ne génère pas une perte d'identité : le sentiment d'appartenance y est très fort, « les habitants se sentent habiter la campagne et pas en ville, se sentent vivre différemment, appartenir à un espace qu'ils appellent le rural ».



La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes

INSEE, recensement de la population de 2006
<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1218/ip1218.pdf>

Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Les avis du CESE, octobre 2015
http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_29_dynamisme_espaces_ruraux.pdf

Appréhender la diversité

Pour reprendre les propos de Gérard-François Dumont, Recteur et Président de la revue *Population et Avenir*, la diversité rurale est une chance pour la France qui vient mettre à mal l'idée reçue qu'en dehors des métropoles il n'y aurait point de salut. Encore faut-il être capable d'appréhender cette diversité.

Pour le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), cela passe par l'activation de certains leviers, comme l'évaluation voire l'adaptation des normes aux réalités rurales ou encore l'accompagnement des entreprises locales, via les marchés publics...

Le Sénat identifie les leviers favorables comme préalables à l'efficacité d'actions sectorielles. Ceux-ci concernent la gouvernance, qu'elle soit nationale (clarifier la politique nationale d'aménagement du territoire, adapter la différence entre dotations urbaines et rurales...) ou locale (réaffirmer le rôle pivot de la commune, adapter certaines normes pour libérer l'initiative...), les services et équipements publics (réduire les temps d'accès maximum aux différents services, préserver le rôle structurant des villes moyennes et des bourgs pour l'accès aux services, garantir à tous un accès raisonnable aux urgences médicales, ne pas fermer d'école dès lors qu'une hausse suffisante des effectifs est prévisible, relocaliser certains temps de formation en milieu rural...), la mobilité (préserver la desserte des villes moyennes et des bourgs-centres...) et le numérique (tenir l'engagement d'un accès généralisé au très haut débit en 2022 via un fonds de péréquation profitant aux territoires où les opérateurs refusent d'investir...).

Ces leviers, qui souvent sont d'abord nationaux, permettraient de donner de la force aux projets des territoires ruraux, qui restent d'après tous les experts le moyen d'action prioritaire, Gérard-François Dumont, Recteur et Président de la revue *Population et Avenir*, écrivant par exemple que « l'avenir s'écrit avec un projet cohérent et des équipes mobilisées ».

Les situations des territoires étant par définition diverses, il s'agit préalablement d'établir un diagnostic de territoire. Le CESE propose que ce « diagnostic territorial global et prospectif soit établi au moins tous les six ans par les divers niveaux de collectivités ». Il importe que ce diagnostic implique de manière participative, au plus près du terrain, l'ensemble des parties prenantes au développement économique des espaces ruraux. C'est ce diagnostic qui permettra de révéler les forces du territoire, réelles et pleines de promesses.



L'avenir des campagnes

Rapport du Sénat n°271, janvier 2013

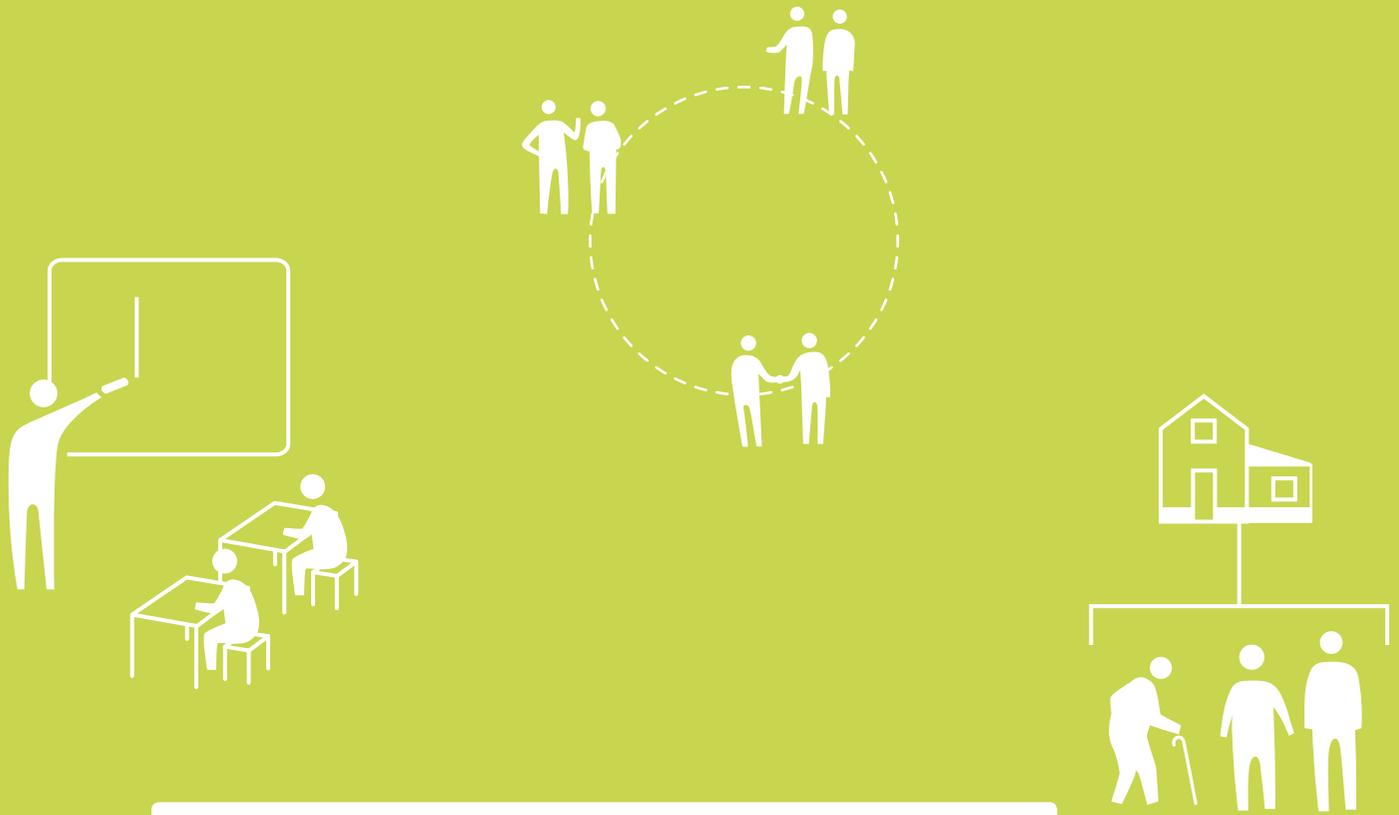
Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?

Avis du Conseil économique, social et environnemental, octobre 2015



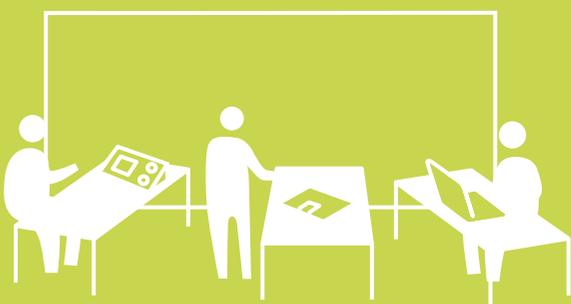
CINQ VISIONS

**Pour un développement
et un aménagement équilibrés
des territoires**



Cinq visions

#1	Un rural connecté	30
#2	Des bourgs vivants	46
#3	Une économie de proximité	64
#4	Des espaces accueillants	88
#5	Une identité préservée	104



VISION #1

UN RURAL CONNECTÉ

Être en lien avec les villes alentours, le monde, les autres

Dans cette vision, les territoires bénéficient d'une couverture internet et téléphonie optimale et d'un maillage routier performant. Leurs habitants sont ouverts, connectés avec les territoires alentours et en lien avec les habitants d'ici et d'ailleurs.

Quelques jours dans le rural connecté de 2025

Mael, 22 ans, fait des études de webmaster à Poitiers.

Aujourd'hui c'est vendredi, il rentre chez ses parents qui habitent dans le sud de la Vienne. Sans voiture, comme la majorité des jeunes de son âge, il n'a pas emprunté la nouvelle voie entre Poitiers Limoges. Non, il a d'abord pris le train - pour continuer à converser en ligne - puis fait du covoiturage à partir de la gare qui est relais du pôle mobilité.

Ce pôle de mobilité il le connaît bien pour y avoir fait son service civique (il a amélioré les outils Internet), cette année il le fréquente pour l'auto école.

Demain il travaillera sur son mémoire qui nécessite un bon accès internet. Il n'a pas suivi ça de près quand il était jeune, mais il se rappelle la joie que ça a été à la maison quand la desserte est arrivée, d'abord par wi-max puis récemment le THD.

Demain il ira au Tiers-lieux, à 30 minutes de chez lui, sûrement en vélo électrique. Il a bien envie d'y aller un peu avant le concert où il retrouvera tous les copains, histoire de voir ce qu'il y a de nouveau depuis la dernière fois. Ce sera peut-être l'occasion d'y croiser sa grand-mère qui est amenée toutes les semaines au club de papotage. Comme ça il pourra aussi prendre des renseignements pour le cours d'anglais dispensé par les voisins qui viennent d'arriver, ça peut aider pour les études et puis ils ont une fille de 21 ans...



TENDANCE 1.1

LA MOBILITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

TENDANCE 1.2

LA CONNEXION NUMÉRIQUE ET LES USAGES

TENDANCE 1.3

LES HABITANTS EN QUÊTE D'ÉCHANGES

LA MOBILITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

D'un point de vue général les besoins de mobilité sont en expansion. Les Français alternent les séjours dans les territoires ruraux attractifs et en ville (semaine en ville et week-ends réguliers à la campagne pour les citoyens actifs, ou été dans une résidence secondaire). Ces déplacements, de plus en plus nombreux, valorisent la multi-appartenance, au risque de perturber le caractère identitaire du lien à un territoire rural. Ce brouillage des territoires d'appartenance se retrouve au niveau mondial, puisque les migrations internationales s'accroissent et concernent tous les territoires.

Cette augmentation de la mobilité est également vraie sur le territoire local. La Vienne compte environ 15 000 entreprises. L'emploi se concentre sur l'axe Poitiers-Futuroscope-Châtellerault, qui regroupe près de 135 000 emplois. Ce maillage territorial implique des moyens de communication performants (routes, transports, réseaux, etc.) pour faciliter les échanges et le développement de chacun des bassins de vie, priorité à laquelle s'attache particulièrement le Département dans ses politiques d'aménagement du territoire.

Dans l'aire du SCOT Seuil du Poitou, les trois pôles d'attractivité (Grand-Poitiers, Châtellerault, Chasseneuil du Poitou et Jaunay-Clan) ont connu une augmentation des emplois hors commune, entraînant de fait un accroissement des déplacements. En Poitou-Charentes les distances domicile-travail ont augmenté entre 1999 et 2009 : 50,8% des actifs ayant un emploi travaillaient dans leur canton en 2009 contre 56,3% en 1999.

Sur le SCOT Sud Vienne, si l'on considère les trajets domicile-travail, plusieurs zones conservent un accès difficile aux équipements.

La voiture reste le mode de déplacement privilégié en milieu rural. En Poitou-Charentes, en 2009, les actifs ruraux ayant un emploi et ne travaillant pas à domicile se déplaçaient à 90,9% en voiture, camion ou fourgonnette, 13,2% en transports en commun, 4,5% à pied et 3% en deux-roues. Le recours aux transports en commun augmente lorsque le travail est en dehors de sa région de résidence.

Un déplacement régulier vers le travail en voiture à 20 km de chez soi coûte en moyenne 250 euros par mois (un quart d'un salaire au SMIC). Le coût du carburant devient un frein à la mobilité pour 15% des ménages de la Vienne, contre 12,2% en province. Favoriser la mobilité avec la recherche de modes déplacements alternatifs à la voiture individuelle est un enjeu. Des solutions nouvelles sont donc à trouver pour permettre au maximum d'habitants de se déplacer pour répondre à leurs besoins.

L'augmentation des prix des carburants, la congestion routière et les limitations de vitesse dissuadent les trajets automobiles. Les français sont amenés de fait à faire des choix de dépenses. On constate l'intérêt croissant pour les solutions de transport hybride : voiture hybride, voiture électrique, location à la demande, autopartage, covoiturage ...

Des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle voient donc le jour. La réduction des déplacements en voiture individuelle est envisageable, si les plans de déplacement des entreprises sont mis en œuvre et si le covoiturage est proposé en complément des dessertes de transport public efficaces. Les autorités organisatrices de transports routier et TER doivent aussi travailler ensemble à ce que que les titres de transport, soient utilisables dans toutes les combinaisons possibles de transports publics.

SCHÉMA ROUTIER

De nombreux travaux sont réalisés sur le réseau routier afin de sécuriser les déplacements et des études sont en cours afin de faciliter la desserte des territoires.



LIGNES EN VIENNE

Des services repensés pour évoluer vers une offre hiérarchisée:

- 3 lignes à haut niveau de service pour les dessertes à fort potentiel commercial, et à fort intérêt stratégique pour le territoire
- 3 lignes interpôles pour les liaisons interurbaines non assurées par le TER
- des lignes de maillage à vocation principalement scolaire
- des lignes touristiques pour les principaux sites (Les Dessertes Estivales)
- Transport à la demande pour le transport dans les zones rurales

Une offre tarifaire équitable

Fin de la tarification par zone territoriale et application d'une tarification uniformisée sur l'ensemble du département.



DES PÔLES MOBILITÉ

Des solutions alternatives existent pour faciliter le déplacement dans le cadre d'une formation, d'une recherche d'emploi pour les jeunes et les personnes bénéficiaires du RSA. 3 pôles mobilité proposent un panel complet de services:

- Le Pôle Mobilité Châtelleraudais porté par l'ADSEA
- Mobicité 86 porté par le Centre Socio-Culturel de la Blaiserie à Poitiers
- La plateforme mobilité de l'ADECL à Lussac-Les-Châteaux.



INSTALLATION DE BORNES ÉLECTRIQUES

(Groupe Energies Vienne)



RÉSEAU MOBILITÉ DANS LE MONTMORILLONNAIS

(Fédération des MJC)



TER

En 2015, création d'une halte TER en gare TGV du Futuroscope pour améliorer les déplacements des salariés de la Technopole sur la ligne Poitiers – Châtelleraut.

Mise en place de navettes de rabattement Lignes en Vienne vers les gares TER de Saint-Saviol et Lussac-les-Châteaux.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LA MOBILITÉ DANS TOUS SES ÉTATS



Revoir les dessertes ferroviaires des zones rurales en ouvrant des gares entre Poitiers et Limoges.



Créer des arrêts de bus aménagés pour faciliter l'attente des voyageurs quel que soit leur âge, et développer les fréquences de passage.



Mettre en place des pôles de mobilité multimodaux pour optimiser les flux dans les bourgs. On pourrait y trouver un service et un parking de covoiturage, une borne de recharge électrique, un départ de voies douces, un service d'autopartage (mise en location des voitures de particuliers), et un service de transport à domicile (TAD).



Organiser une offre spécifique de transport pour les personnes non mobiles (personnes âgées, personnes sans permis de conduire ou sans voiture) pour accéder aux services publics des bourgs à proximité. Les acteurs mobilisés pourraient être les auto écoles, des taxis, couplés avec un service en ligne d'offre de déplacements déjà réalisés.



Améliorer la communication des transports scolaires et réfléchir aux moyens d'ouvrir des lignes à d'autres publics.



Créer une plateforme internet qui développerait le covoiturage entre particuliers en faisant le lien en temps réel avec les transports en commun existants.



Développer les parkings de covoiturage.



Aménager les anciennes voies ferrées en voies vertes pour les cyclistes.



Mettre à disposition des taxis communaux à la demande.

Poursuivre les réflexions autour du transport, notamment pour les publics les plus fragiles. (Mutualité Sociale de la Vienne)



Déployer des bornes électriques. (Groupe Energie Vienne)



Réduire les charges du parc automobile des collectivités et des structures associées par des solutions de conseil en gestion et de partage de flotte. (La Poste)



Accompagner le développement des infrastructures qu'elles soient routières, ferroviaires, numériques ou aériennes. (CCIV)



Réfléchir aux moyens de transport par un pôle mobilité. (CDEH86)



Conclure des conventions avec des CCAS pour lutter contre l'isolement des personnes fragilisées physiquement ou socialement, qu'elles soient âgées, en situation de handicap, éloignées de l'emploi, pour développer le service d'aide à la mobilité par transport accompagné. (ADMR)



Coordonner le réseau de mobilité sur le sud Montmorillonnais, travailler sur un diagnostic partagé sur l'accès aux services, et réaliser des échanges européens sur le sujet. (MJC)



LA CONNEXION NUMÉRIQUE ET LES USAGES

En 2015, 83 % des Français avaient accès à Internet, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

64 % d'individus se connectent chaque jour à leur domicile.

Dans la Vienne, en 2014, 80 % de la population est couverte en 4G, et ce service est augmenté avec le sillon de la LGV, entièrement couvert. Toutes les solutions alternatives à la fibre, qui ne peut être déployée partout, ne sont pas forcément bien connues des communes. Parmi ces solutions, on notera le satellite, le wimax, le téléphone avec la 4G, la femtocell.

Les usages en croissance

Si la consultation et l'écriture des mails restent les principales activités des internautes, d'autres usages sont en forte progression. Parmi eux, la gestion des comptes bancaires, la recherche d'information sur la santé, l'achat de biens et services ou encore la vente aux enchères sont les plus importants.¹

Le commerce électronique est en plein essor : un milliard de colis par an sont gérés par La Poste dans toute l'Europe ; c'est deux fois plus en Allemagne et trois fois plus en Angleterre.

Les démarches administratives se réalisent de plus en plus en ligne. Dans le domaine médical la diffusion du Dossier Médical Numérique et la télémedecine sont des enjeux. Dans l'éducation, l'espace numérique de travail se met en place dès le primaire. Dans le tourisme, l'accès internet se généralise dans les campings, les réservations en ligne sont devenues usuelles et les applications de réalité augmentée se multiplient dans les sites touristiques.

Un besoin de formation

Tous les utilisateurs d'Internet ne peuvent pas être spécialistes. Cette masse d'informations, de contributions et d'échanges d'internautes non avertis peut générer des risques de dysfonctionnements voire des catastrophes d'ampleur

inédiite (exemple : la sécurité et la stabilité du secteur financier). Au niveau international, une réglementation autour des concepts de propriété intellectuelle, vie privée, sécurité, responsabilité et gouvernance doit être prochainement abordée. Au niveau plus local, le risque est que le recours massif à Internet pour l'accessibilité aux services sous-estime le nombre de personnes malhabiles avec les usages d'Internet.

La question commence à être traitée en ce qui concerne le public jeune, qui est le plus connecté : en France ce sont les 18-24 ans qui passent le plus de temps sur Internet (27 heures en moyenne par semaine en 2013). Les 15-24 ans passent chaque jour plus de 3 heures et demi devant un écran, et moins de 10 minutes avec un livre, écoutent beaucoup moins la radio, et délaissent la télévision². Aujourd'hui familiers de ces technologies, les jeunes risquent d'en être dépendants demain. Les TIC deviennent des espaces d'action, de transaction, de coproduction et de rencontre, au même titre et même parfois de façon plus importante que les territoires réels, comme le prouve le succès d'une application comme Pokemon GO. Il y a là un enjeu à former ces jeunes à leur utilisation, pour ne pas perdre le contact avec la réalité notamment. Pour que cette éducation puisse avoir lieu, elle doit trouver sa place au sein même de l'école.³

Au niveau du Département, le SDAN préconise que les décideurs du territoire puissent inscrire la question de la formation aux métiers du numérique dans une approche globale permettant un diagnostic des compétences disponibles sur le marché et la garantie du développement d'une filière de formation dédiée au numérique.

1. Politiques publiques numériques locales et attractivité territoriale, comment une politique numérique locale contribue-t-elle ?
l'attractivité des collectivités territoriales, ETerritoires

2. L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile
INSEE, juin 2013
<http://www.insee.fr/fr/jjc/ipweb/ip1452/ip1452.pdf>

3. Enquête menée par le CLEMI
Académie de Lyon en février-mars 2012

SDAN

Le déploiement direct en fibre optique pour les particuliers et les entreprises est un objectif prioritaire du Département pour les territoires ruraux :

- en raccordant chaque intercommunalité à un Point optique de Mutualisation;
- en assurant la montée en débit tant filaire qu'hertzienne.

Mise en service de 8000 lignes de FFTH (fibre jusqu'aux habitations) pour 10 communes de plus de 3 000 habitants en 2016. Près de 80% du territoire est éligible au Très Haut Débit.



SDAN : CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE POUR LES ENTREPRISES

Le guichet unique animé par le Département en partenariat avec les Chambres Consulaires, les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération doit pouvoir informer les entreprises sur la diversité et la complexité possible des offres et les accompagner au déploiement.



SDAN : INFORMER LES ÉLUS, SENSIBILISER SUR LES ENJEUX ET LES USAGES

Diffusion de documents pédagogiques pour chaque commune à l'usage des élus pour connaître toutes les solutions possibles sur leur territoire, leurs avantages et inconvénients, ainsi que le détail des possibilités pour chaque foyer de la commune.



LES VISIO-GUICHETS

Pour que les services numériques soient utilisés, il ne faut pas minimiser l'importance de l'accompagnement humain. L'exemple du visio-guichet est révélateur en ce domaine : 5 communes dans le Montmorillonais ont installé cet outil, qui permet l'accès aux services publics connectés et la transmission de documents à la CAF, la CARSAT, la CPAM. Si Les usagers, âgés de 17 à 78 ans, l'utilisent c'est parce qu'ils sont accueillis par une personne formée, qui les accompagne et sait leur donner confiance.



ACCOMPAGNER LES JEUNES À UTILISER ET FABRIQUER LE NUMÉRIQUE

Coding goûter pour apprendre le langage informatique pour les primaires. (SPN)



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LA CONNEXION NUMÉRIQUE ET LES USAGES



Développer un réseau téléphonique et Internet efficient.



Déployer la fibre optique en contractualisant avec les opérateurs Internet pour assurer la mutualisation des interventions d'installation et des coûts.



Diffuser des informations techniques sur les solutions et outils alternatifs existants en attendant que la fibre se développe (ex: les ondes radios).



Mettre en place des formations aux pratiques et usages numériques spécifiques pour des publics variés (entreprises, agriculteurs, artisans, jeunes, seniors etc.).



Créer des Tiers lieux proposant des services qualitatifs numériques comme des espaces de visioconférence ou des connexions très haut débit pour un public large.



Mettre à disposition des tablettes dans les collèges.



Créer des modules d'e-learning pour permettre l'enseignement des langues à distance.



Aider à l'achat ou au prêt de tablettes numériques dans les collèges et lycées. (PEEP)



L'aménagement numérique du territoire contribue largement à son attractivité. C'est un enjeu stratégique pour les collectivités territoriales. (SFR)



Identifier les territoires où il n'y a pas de manque de couverture Haut Débit et/ou mobiles. (Orange)

Simplifier la relation entre les collectivités et les citoyens en facilitant l'ensemble de la prise en charge, le suivi et le traitement des échanges quel que soit le canal utilisé, et en permettant aux administrés de réaliser leurs démarches à distance (La Poste)



Travailler à des solutions court terme et concrètes (femtocell, solution satellite) en les présentant en réunion publique par canton (Orange)



La fracture numérique est autant liée à l'accès qu'à l'usage d'Internet. 3 projets innovants ont pour objectif de travailler sur ce point avec les jeunes: « éduc pop 2.0 », « Riper café » et « le fab lab » dans le territoire du Montmorillonais. (MJC)



Promouvoir la formation de « médiateur numérique ». (Indigo Formation)



Faire en sorte que la 2 fois 2 voies de l'axe Bressuire – Limoges via Poitiers soit enfin réalisée dans le cadre du présent Contrat de Plan Etat – Région. Cet équipement est indispensable au développement économique, agricole, industriel, commercial et artisanal des territoires qui seront drainés par le fuseau de 10 km de part et d'autres. (Chambre d'Agriculture)



Développer des outils répondant aux nouveaux besoins des entreprises (géolocalisation des données, suivi de consommation énergétique, tablette, drones). Mener une expérimentation avec des agriculteurs. (SPN)



Créer des chemins de circulation agricole le long des grands axes routiers et élaborer une charte des usages partagés entre le monde agricole et la société civile pour permettre un partage intelligent de ces voies de circulation agricole avec tous les usagers des chemins de loisir. (Chambre d'Agriculture)



Les nouvelles technologies représentent une solution d'avenir pour tous les enjeux environnementaux, sociétaux et bien sûr économiques de l'agriculture. Pour permettre à toutes les exploitations d'accéder à ces nouvelles technologies, assurer une couverture géographique de l'ensemble du territoire de la Vienne avec un réseau haut-débit sans fil. (Chambre d'Agriculture)



La préservation des zones agricoles nécessite que les grands projets d'aménagement fassent l'objet d'un plan de compensation agricole avant les éventuelles mesures de compensation environnementales. Pour permettre cette politique, mettre en place un fonds de compensation agricole. (Chambre d'Agriculture)



Concevoir l'aménagement des centres bourgs en partenariat avec la profession agricole pour permettre leur traversée par les engins agricoles de plus en plus encombrants. Formaliser les bons usages à l'intention des collectivités à travers une charte départementale des aménagements de centre-bourg. (Chambre d'Agriculture)



TENDANCE 1.3

LES HABITANTS EN QUÊTE D'ÉCHANGES

La société occidentale a connu un processus historique de montée de l'individualisme, qui confère à chaque individu une plus grande autonomie apparente. Pour compenser la solitude croissante qui peut en découler, les clubs, associations cercles et autres lieux (dont les Tiers-lieux), connaissent un regain d'intérêt.

Dans le département la vie associative joue un rôle important. Avec 1,13 créations d'associations par an pour 1000 habitants, la Vienne est le premier département de Poitou-Charentes sur la décennie 1997-2007. Cela représente 4723 créations d'associations sur 10 ans, soit 27% des créations sur Poitou-Charentes.

Le besoin d'avoir de tels lieux est renforcé dans certaines situations, pour faciliter l'arrivée sur le territoire de nouveaux habitants ou rompre l'isolement des personnes âgées et des jeunes par exemple.

Le dynamisme associatif est largement concentré autour de Poitiers. Avec environ 178 créations d'associations par an, près de la moitié des associations sont créées dans la Communauté d'Agglomération de Poitiers, beaucoup plus active que les autres agglomérations régionales en la matière.

La Communauté d'Agglomération de Châtelleraut, tout comme les Pays des Six Vallées, du Montmorillonais et du Haut-Poitou et Clain se situent entre 30 et 50 créations d'associations par an. Les cinq autres Pays cumulés (Pays Civraisien, Pays Chauvinois, Pays de Vienne et Moulière, Pays Loudunais et Pays des Vals de Gartempe) ne représentent que 18% des créations.¹

Cette dynamique associative en Vienne est largement culturelle. 20,2% des créations d'associations sur la période 1997-2007 concernent le domaine culturel contre 19,7% en moyenne en Poitou-Charentes.¹

1. Futurs en Vienne

KPMG, 2009

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA VIENNE



Lire en Vienne, l'automne départemental de la lecture publique

Accueil du public pour des lectures et des rencontres auteurs en soirée.

Formation des bibliothécaires

Formation des salariés et des bénévoles des bibliothèques pour de nouvelles pratiques d'accueil et des activités orientées « bibliothèque 3e lieu »

LA DIFFUSION CULTURELLE



Aide à la programmation de spectacles en milieu rural, destinée aux communes des territoires ruraux (< 6 000 habitants) et aux structures accueillant des publics prioritaires (collège, EHPAD, EHPA, foyer pour personnes handicapées et structure d'insertion sociale). Evolution du dispositif (à partir de 2017) : des propositions davantage « jeune public », toujours pour une meilleure diffusion culturelle en milieu rural.

DISPOSITIF MONALISA

Lutte contre l'isolement des personnes âgées (Fédération des Centres Socio-Culturels)



EXPÉRIMENTATION D'UN RÉSEAU DE VOISINNEURS SUR LE GENÇÉEN

(Familles rurales)



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LES HABITANTS EN QUÊTE D'ÉCHANGES



Permettre le maintien de parcs, de cafés, de restaurants ou de théâtres en zone rurale, et créer des actions dans ces lieux pour faciliter les rencontres intergénérationnelles.



Créer des clubs de papotage animés par des réseaux de visiteurs bénévoles.



Mettre en place une école de langue pour les nombreux Anglais du territoire.



Créer un pôle de mixité intergénérationnelle qui comprendrait un habitat avec des salles communes, un système d'échanges de bons procédés, des aides pour permettre les déplacements sur le territoire et des actions pour réintégrer socialement des jeunes.



Développer des projets favorisant la mutualisation de compétences et de savoir-faire entre générations.



Mettre en place un système permanent de dialogue avec les habitants : informer des actions mises en place, récolter les doléances (cahier de doléances dans chaque mairie), leur donner une réponse publique, animer des débats sur des sujets de fond de la commune, organiser des réunions citoyennes pour trouver des solutions, proposer des travaux collectifs.



Mettre en place un comité de quartier rural réunissant les citoyens pour réfléchir et construire des projets communs pour le bourg, disposant d'un budget participatif pour monter les projets.



Organiser des rencontres entre les professionnels de la CAF et les travailleurs sociaux pour mieux se connaître et mener des politiques plus adaptées.



Faire de la bibliothèque et des établissements scolaires des lieux de service public, avec d'autres services proposés à la bibliothèque et d'autres activités que scolaire dans les établissements scolaires (ateliers vélos le samedi après-midi, événement...).



Ouvrir des lieux mariant vocation commerciale (café, restaurant, épicerie...) et intérêt général, générateur de rencontres (organisation de soirées, théâtre, spectacles, jeux...).



Construire un espace de jeux dans les bourgs pour les familles.



Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées par la vigie du facteur, avec les objets connectés, et par la délivrance de services à domicile (médicaments, portage de repas, produits culturels...). (La Poste)



Contribuer à l'optimisation de la gestion des intervenants à domicile, avec un boîtier connecté assurant la traçabilité et la facturation des actes. (La Poste)



Adapter la réponse opérationnelle du SDIS à l'isolement et au vieillissement de la population en milieu rural. (SDIS)



Contribuer au développement du réseau de lecture publique par des solutions de portage à domicile et de maîtrise des coûts de logistique. (La Poste)



Développer une offre d'enseignement des langues à distance. (CANOPE)



Participer à la structuration du secteur d'aide à domicile à la personne âgée. (SYNERPA)

An aerial photograph of a rural village. The foreground shows a cluster of buildings with dark roofs and a parking lot. A road winds through the village, leading to a pond. The background consists of vast, golden-brown agricultural fields under a clear blue sky.

ET SI DEMAIN,

NOUS INVENTIONS ENSEMBLE :

An aerial photograph of a rural village. The scene is dominated by large, golden-brown agricultural fields in the upper half, transitioning into a cluster of houses with red-tiled roofs in the middle. A river flows through the lower left portion of the image. The sky is clear and blue. Four white text boxes with blue accents are overlaid on the image, each containing a number and a French phrase.

1

**LES MOYENS D'AVOIR
UNE COUVERTURE
NUMÉRIQUE OPTIMALE**

2

**DES ESPACES DE TRAVAIL
PARTAGÉS EN RÉSEAU**

3

**DES PÔLES DE MOBILITÉ
POUR METTRE EN COMMUN
TOUS LES MODES DE
TRANSPORT MOBILISABLES**

4

**DES ESPACES DE RENCONTRE
INTERGÉNÉRATIONNELS**

VISION #2

DES BOURGS VIVANTS

Assurer une qualité de services et d'animations pour tous les âges

Dans cette vision les bourgs ruraux sont une maille importante de l'équipement en services, complémentaire des grandes villes, des antennes et des services ambulants. La volonté de chercher toujours à s'adapter aux usages des habitants, divers et changeants, permet d'innover et d'offrir un panel d'activités qui donne vie aux bourgs.

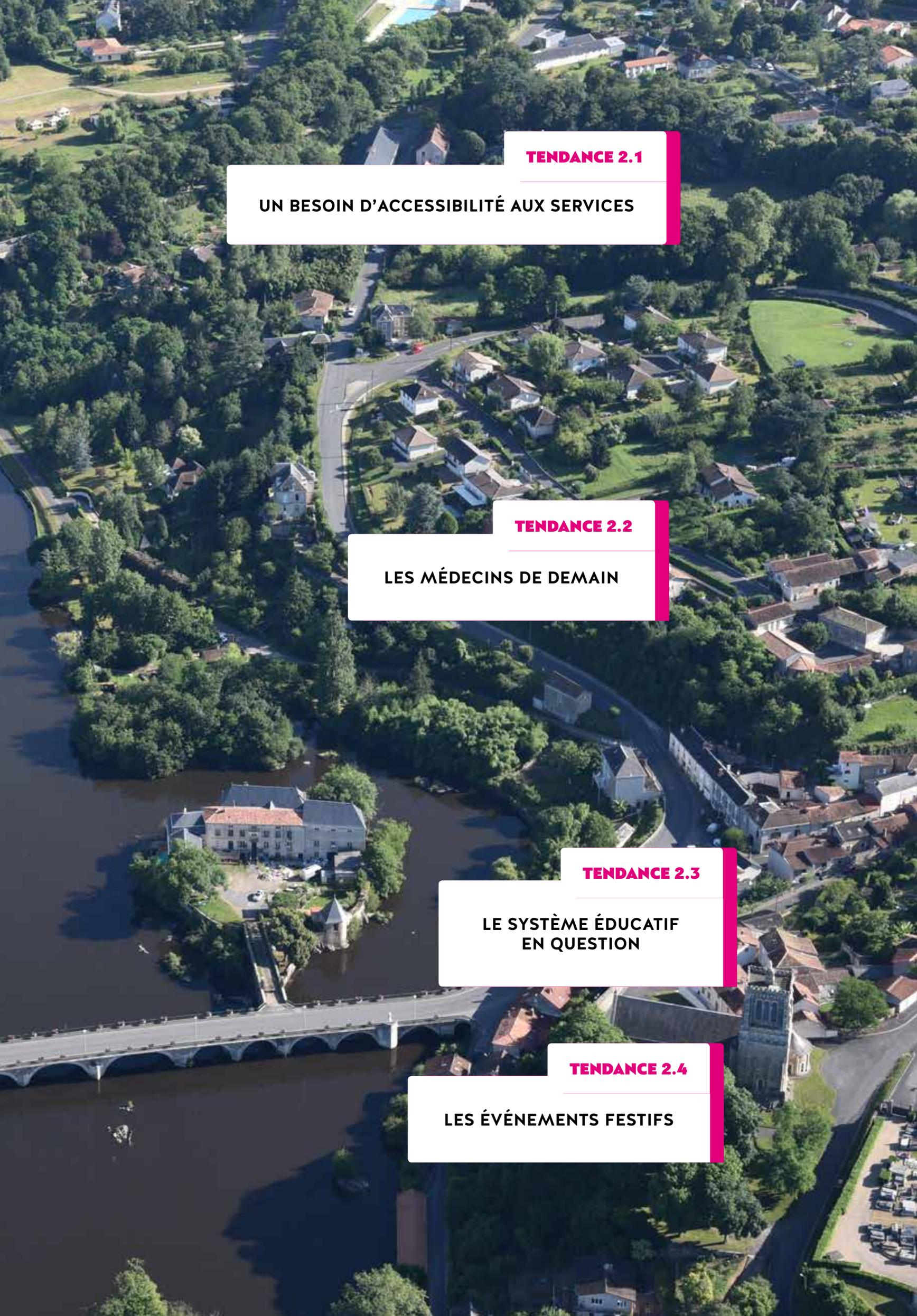
Quelques jours dans les bourgs vivants de 2025

Sylvie a 75 ans et habite dans le Loudunais depuis plus de 40 ans. Elle réside aujourd'hui dans une commune de 800 habitants et malgré les craintes qu'elle pouvait avoir il y a 10 ans, rien ne l'incite aujourd'hui à envisager un déménagement dans une zone plus urbaine.

En effet, à l'initiative des collectivités locales et des habitants, la maison **des services de proximité** du centre bourg permet à Sylvie, en un déplacement, d'aller chercher ses courses et son courrier mais aussi de suivre des cours d'informatique pour rester connectée à ses petits enfants. C'est aussi là qu'elle se rend de temps en temps pour visionner un film ou écouter une conférence rediffusée par visioconférence.

Sa santé, qui la préoccupe de plus en plus, elle en prend soin, grâce à des rendez vous qu'elle a tous les 3 mois au centre ambulatoire universitaire. Il s'agit d'une équipe mobile d'**internes en médecine généraliste** qui viennent régulièrement dans la commune. Ces médecins, **qui ne cherchent pas seulement à soigner mais plus largement à donner toutes les informations nécessaires pour être en bonne santé**, plaisent aux habitants comme Sylvie, qui font tout pour les faire s'installer en proximité à la fin de leurs études.

Faire vivre ce village, c'est très important pour Sylvie. Pour y contribuer à sa manière, elle partage son temps entre **l'école** où elle fait des lectures et le club jeunes qui porte un projet culturel sur la commune, grâce à une collecte de financement participatif. Cela crée de l'animation, c'est une manière sympathique de créer **des événements festifs où tout le monde peut se retrouver**.

An aerial photograph of a town, likely in France, featuring a prominent stone bridge with multiple arches crossing a wide river. The town is surrounded by lush green trees and includes residential houses, a large building complex, and a church with a tall spire. The image is overlaid with four white text boxes containing French text.

TENDANCE 2.1

UN BESOIN D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

TENDANCE 2.2

LES MÉDECINS DE DEMAIN

TENDANCE 2.3

**LE SYSTÈME ÉDUCATIF
EN QUESTION**

TENDANCE 2.4

LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS

UN BESOIN D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

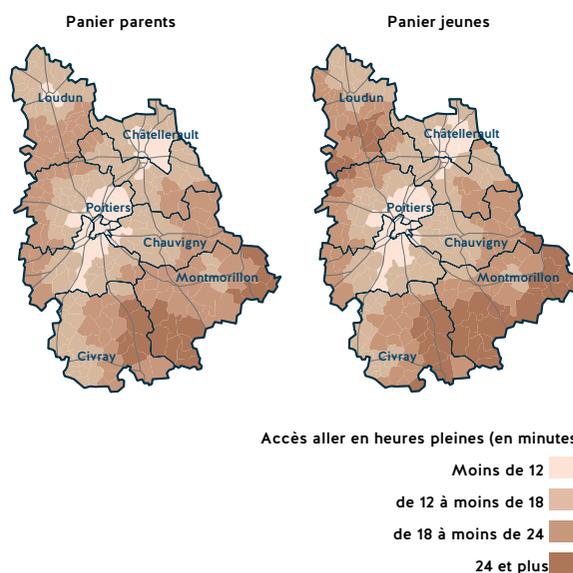
L'économie de la Vienne est aujourd'hui orientée majoritairement vers les services et vers les nouvelles technologies. Le secteur des services (72,3 % de l'emploi salarié contre 70,2 % en région Poitou-Charentes) est prépondérant dans le département.

En termes d'accessibilité, la situation de la Vienne est meilleure que dans d'autres départements ruraux. Ainsi, concernant les équipements intéressant les parents 1,4 % seulement de la population en est à plus de trente minutes et 84,6 % à moins de 10 minutes (en trajets heure pleine).

10 % de la population est à moins de 15 minutes des services et équipements pour les jeunes.

Accessibilité moyenne des équipements de la vie courante dans les communes de la Vienne en 2014

INSEE - 2015



Pour rendre certains services, notamment de santé, accessibles au plus grand nombre, différentes solutions évitant les déplacements sont de plus en plus développées. L'ordre des infirmiers de la Vienne note que les soins ambulatoires, à domicile, sont en augmentation. La télémédecine se révèle, quant à elle, tout à fait pertinente pour réaliser des examens et peut limiter les déplacements. Dans ce cas un professionnel doit être dans une relation continue avec le patient afin d'humaniser la technologie.

L'accessibilité aux services implique aussi de prendre en compte l'accès à l'information, les horaires, les délais d'attente, l'accueil...¹

La prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées évolue également. Si le département est aujourd'hui bien couvert en structures d'hébergement (69 EHPAD, 30 logements-foyers...), un risque de saturation existe pourtant. Le maintien à domicile, l'accueil familial... sont des solutions alternatives qui peuvent se développer pour peu que de nouveaux services répondent à leurs besoins (adaptation des logements, téléassistance, portage...) ou que se créent de nouvelles interactions (lieux et activités intergénérationnels). La bonne santé et l'autonomie de ces personnes est à encourager dès maintenant.

1. Territoires d'accueil et services à la population

Réseau rural Français, 2010-2011



AOSIS

(Aide Odontologique de Suivi Itinérant de Soins)

Accompagnement et prise en charge de la santé bucco-dentaire, ceci au profit de trois types de populations fragiles :

les personnes âgées en situation de dépendance en EHPAD

les personnes en situation de précarité au Relais Georges Charbonnier (RGC) de Poitiers

les personnes en situation de handicap au Centre hospitalier de Châtellerault

La mise en place de ces fauteuils médicalisés dans ces lieux relais résulte d'un travail en partenariat avec l'ordre des médecins, les associations, l'Agence Régionale de Santé, les villes.



UN ACCOMPAGNEMENT VIA LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

En un lieu unique, les usagers – particuliers ou professionnels – sont accompagnés par des animateurs dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales ou d'accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux... Dans la Vienne, un réseau d'une quinzaine de maisons de Services au Public est en cours de mise en place.



ÉLABORATION EN COURS PAR L'ÉTAT ET LE DÉPARTEMENT DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

UN BESOIN D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES



Créer une maison des associations qui soutiendrait le milieu associatif, culturel, sportif et la garde d'enfants.



Créer des maisons des services de proximité placées au cœur des bourgs et proposant des services adaptés aux besoins des territoires au sein desquels elles sont placées. Ainsi, à titre d'exemple, dans un village nous pourrions trouver de l'information culturelle, des formations aux services numériques en ligne, des offres de covoiturage et des formations en visioconférence. Ces maisons seraient ouvertes en soirée et les week-ends. Leur point commun serait une charte avec des objectifs qui sont : viser l'autonomisation des habitants, favoriser la mise en relation et l'entraide. Pour savoir quels services mettre en place au sein de la maison d'un territoire, un diagnostic partagé avec les habitants est fait avant l'ouverture.



Développer l'accès à des terrains de sport (stade, gymnase, espaces de jeux, parcours sportifs).



Accroître le nombre de services d'accueil pour la petite enfance en milieu rural (crèches, assistantes maternelles, garderies).



Soutenir le regroupement d'associations sportives issues de différentes communes (exemple : un club de foot pour trois communes).



Créer un centre socioculturel connecté s'adressant à un public intergénérationnel et ayant pour but d'être un lieu d'écoute, de centralisation des informations locales et nationales et d'accompagnement de projets à visée commerciale, mais aussi scolaire ou culturelle. Ce lieu aurait une très bonne connexion Internet et s'assurerait d'être accessible au plus grand nombre (via du covoiturage, des taxis scolaires, des transports à la demande ou en commun). Un bus pourrait être utilisé par le centre pour aller à la rencontre de personnes isolées ou à mobilité réduite et mener des actions délocalisées.



Proposer un espace partagé d'offres de services non quotidiens dans le bourg (avocat, notaire...)



Développer un service pour accroître le troc et les échanges de services entre personnes.

Etendre et adapter des services de la plateforme au secteur médico-social avec une phase d'expérimentation sur l'arrondissement de Montmorillon. (Plateforme des services et de l'aide à domicile)



Consolider et fédérer au maximum les «petits» projets pour atteindre des seuils de financement suffisants, permettant des coopérations et des mutualisations territoriales de taille critique. (Caisse des Dépôts et Consignation)



Permettre aux collectivités de créer un réseau de proximité pour offrir l'accès et la délivrance de services adaptés aux populations, sur l'ensemble du département et notamment dans les zones à faible densité de population, dans un cadre financier économe, en s'appuyant sur le réseau physique humain et numérique postal. (La Poste)



Délocaliser l'information au plus près de l'utilisateur en développant la visioconférence (ADIL).



Créer une agence mobile pour être présent en milieu rural. (ADIE)



Poursuivre le déploiement des Relais Assistants de Vie en engageant davantage les acteurs et les services de proximité. (Fepem)



Renforcer les liens avec le secteur à domicile pour trouver une articulation. (FHF)



La ruralité est l'avenir de la France, parce que de plus en plus de Français vont vivre dans des communes rurales, parce que ça fait partie de notre tradition, de notre identité. Le modèle de développement, qui consiste à faire grossir les villes et les banlieues, n'est pas un bon modèle. Les communes rurales représentent un vrai équilibre. Bruno Lemaire, ancien Ministre, Député de l'Eure.



LES MÉDECINS DE DEMAIN

Ces médecins qui finissent actuellement leurs études sont de plus en plus des femmes et de moins en moins tentés par un exercice en individuel isolé (10 % des étudiants seulement). Ils n'envient pas les médecins de jadis, dévoués à leur métier. Ils veulent avoir des loisirs, profiter de leur famille. C'est pourquoi ils apprécient les Maisons de santé pluridisciplinaires, qui leur permettent de travailler en équipe.

Ces maisons de santé regroupent des professionnels autour d'un projet de santé et créent une dynamique de groupe. C'est ce groupe-là, cette cohésion, qui fait tout l'attrait de ces structures : les MSP protègent du burn-out grâce à la délégation des tâches administratives, au soutien confraternel, et au temps de concertation. Elles reproduisent ainsi une pratique acquise en formation, qui est le diagnostic de groupe, adapté à l'exercice en hôpital. Pour ces raisons les maisons de santé se développent en rural : 20 % des médecins exercent en maison de santé.

Cette dynamique de groupe s'illustre aussi dans la Vienne par les cabinets du réseau ASALEE, qui permettent une délégation de tâches des médecins vers les infirmiers pour le suivi de patients au long cours (diabète, maladies cardio-vasculaires, etc.). Ceux-ci existent à Poitiers, Lençloître, Scorbé-Clairvaux, Smarves, Nouaillé-Maupertuis, Saint-Julien-l'Ars.

Les médecins d'aujourd'hui ne sont guère encouragés à venir exercer en rural : pression de la clientèle, peur de la solitude, peur de manquer d'équipements culturels, disparition des services publics, fausses représentations sur la médecine générale... Ces peurs jouent souvent en faveur d'un choix d'installation en ville¹.

Plus d'exercice en rural des étudiants, via un internat automatique par exemple, permettrait de

tisser des liens, de créer un réseau sur le territoire, qui joue sur les possibilités et envies de s'installer. Pour l'instant il est difficile pour la faculté de médecine de recruter des maîtres de stage (une responsabilité qui n'est ni suffisamment valorisée financièrement ni accompagnée en termes de formation) et de définir un cadre facilitant (qui paie, qui encadre les étudiants qui se déplacent?) dans un contexte où le budget pour la recherche est en baisse au niveau national.

La Vienne paraît pour l'instant plutôt privilégiée : avec en 2007 près de 310 médecins spécialistes libéraux (contre 261 en Charente, 455 en Charente-Maritime et 194 en Deux-Sèvres), elle semble moins concernée que les autres départements de Poitou-Charentes par la désertification médicale. Seul le nord du département (le Pays Loudunais) connaît un déficit de praticiens généralistes.

Cependant la couverture du département est de plus en plus tendue. 216 médecins sur 482 et 61 dentistes sur 171 quitteront leur activité dans les 10 ans, ayant plus de 55 ans.

De même, concernant les professions paramédicales d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, d'orthophoniste, et de pédicure podologue, la situation globale du département, en termes de densité de professionnels par habitant, est moins favorable que celle de la France métropolitaine et de la région Poitou-Charentes. Il importe donc de favoriser un consensus des acteurs, en vue d'accélérer la construction de réponses locales, qui permettront le bon déploiement du Pacte Territoire-Santé. L'enjeu pour les prochaines années est de créer un cadre d'activité professionnelle renouvelé, en phase avec les attentes des nouvelles générations.

1,2 . Frédéric Bizard

Extrait de la table ronde N°5, «la santé partout et pour tous»

DES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

Soutien de projets de Maison de Santé Pluridisciplinaire dans le cadre d'ACTIV (Volet 2, projets de territoire), labellisés par l'ARS. Les projets doivent répondre à des critères d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, d'accueil de stagiaires (studio) et d'espace pour l'organisation de permanences à vocation sanitaire et sociale.



UNE VALORISATION DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE

Dans la Vienne, 42 maîtres de stages encadrent d'ores et déjà des étudiants de troisième cycle, internes de médecine générale. Toutefois, la formation de nouveaux maîtres de stage dans le département est une nécessité pour réaliser l'objectif d'un stage en médecine générale pour 100 % des étudiants.



BOURSE AUX ÉTUDES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Bourse pour les étudiants en médecine, chirurgie dentaire et orthophonie pour les aider dans la réalisation de leurs études. Ceux-ci s'engagent à s'installer sur l'un des territoires déficitaires en termes d'offre médicale et paramédicale, et à exercer sous forme libérale pendant au moins 5 ou 7 ans selon leur spécialité.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LES MÉDECINS DE DEMAIN

Le vieillissement de la population posant la question du maintien à domicile et du suivi des personnes. Il est nécessaire de créer un lien entre les services à domicile, d'avoir un équipement dentaire professionnel dans les EHPAD afin d'effectuer des bilans bucco-dentaires de qualité. (Ordre des chirurgiens dentistes)



Le maillage du territoire par les établissements pour personnes âgées représente un atout social et économique important, durable, non délocalisable. Ces structures jouent un rôle primordial dans le cadre de la Silver économie. Dans l'hyper ruralité les établissements peuvent devenir des supports de services, relais de l'action du Département et de l'Etat. (FNADEPA)



Ouvrir pour soutenir la qualification de professionnels sur les territoires ruraux, tels que les soignants. (Mutualité Sociale de la Vienne)



Faire évoluer les modes de prise en charge des personnes dépendantes et les actions de prévention. (FNADEPA)



Garantir l'accès aux soins des plus vulnérables : il est nécessaire pour cela de travailler en relais et d'aller à la rencontre des différents territoires. La question de la mobilité est centrale pour permettre à tous de pouvoir accéder physiquement aux soins. (CPAM)



Développer les actions de prévention pour l'amélioration de l'état de santé bucco-dentaire des enfants, l'adhésion aux dépistages du cancer des populations vulnérables, la promotion de la vaccination. (CPAM)





Créer des maisons médicalisées dans les bourgs comprenant de l'habitat intergénérationnel, un espace spécifique pour les personnes âgées valides, des animations intergénérationnelles, et des bus pour se déplacer sur le territoire (marchés, lieux culturels....).



Développer une maison de santé rassemblant des spécialistes aux compétences complémentaires dans les bourgs structurants. Des permanences de professionnels médicaux spécialisés (médecins, ophtalmologistes, infirmières, cardiologues, dentistes...), de professionnels paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes...) et de professionnels de la PMI (médecins, puéricultrices, sages-femmes) y seraient tenues. La maison de santé opérant sur un bassin de vie de 5000 habitants serait liée aux centres hospitaliers de proximité.

Mettre en place un environnement médical pour le maintien à domicile en développant notamment l'ambulatoire. (CPAM)



Travailler avec les officines pour structurer un pôle santé. Il est nécessaire de réfléchir à la profession de pharmaciens avec les médecins pour penser l'avenir. (Ordre des Pharmaciens)



Pour avoir un véritable projet de santé, il faudrait pouvoir coordonner les différents ordres. Il est important de prendre en compte les habitudes de vie. Important de prendre en compte les bassins de vie. (Ordre des pharmaciens)



Se baser sur la cartographie des bassins de vie réalisée par l'ARS pour potentiellement constituer une base de réflexion pour les problèmes liés à la démographie médicale sur le département. (Ordre des médecins)



LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN QUESTION

La décennie à venir soumettra notre système éducatif à des défis considérables :

- Répondre aux exigences d'une économie mondialisée.
- Transmettre des savoirs et des compétences qui permettront à chacun de faire face aux évolutions du travail, notamment celles que vont induire la transition numérique, le développement de la robotique et de l'automatisation, et l'émergence de l'intelligence artificielle.
- Former des citoyens autonomes, partageant des valeurs communes leur permettant de vivre dans la même société, et les rendant aptes à comprendre le monde qui les entoure et à participer à sa transformation.

Pour relever ces défis c'est tout le système éducatif, de la maternelle à l'Université, qui est sollicité. Et en la matière, des inégalités sont observables : si la Vienne enregistre un taux de retard à l'entrée en 6ème équivalent à celui de la moyenne métropolitaine (11,2%), cette moyenne traduit des réalités diverses puisque ce taux est de moins de 9,5% sur les bassins de vie de Gencay, Chauvigny, Lençloître et Vivonne alors qu'il est de plus de 13,5% sur celui de Montmorillon.

On note également que les écoles, bien que couvrant encore tout le territoire, sont contraintes de fermer des classes ou de se regrouper.

En ce qui concerne l'Université, la Vienne jouit d'éléments encourageants pour relever ces défis. En effet, Poitiers compte près de 24 000 étudiants, ce qui fait d'elle la première ville étudiante de France par rapport à sa population. C'est également le principal pôle d'études et de recherche de la région, loin devant La Rochelle (environ 8 000 étudiants). Aujourd'hui à un tournant de son existence du fait de la loi sur l'autonomie des Universités, l'Université de Poitiers se donne les moyens de satisfaire aux nouvelles exigences qui pèsent sur l'enseignement supérieur. Le nouveau mode de financement de la recherche par projets pousse à des regroupements et favorise les pôles ayant atteint une taille critique, ce qui est plutôt favorable à Poitiers.



LE SERVICE CIVIQUE, UNE AIDE POUR CONSTRUIRE SON AVENIR

Le service civique permet l'acquisition de compétences et expériences utiles au jeune pour bâtir son projet professionnel. Il s'agit de missions de relations publiques. Le Département prévoit 12 missions à partir d'octobre 2016.



CRÉATION D'UN INSTITUT DE RECHERCHE

Pprime a été créé par le CNRS en 2010 en partenariat avec l'Université de Poitiers (Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées, Faculté des Sciences du Sport et École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers, ENSIP) et l'École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique, ISAE-ENSMA. Pprime s'appuie sur ce panel de compétences reconnues aux niveaux national et international pour favoriser les collaborations et les synergies entre les différentes disciplines, et ainsi apporter une réponse adaptée aux nouveaux besoins du secteur socio-économique.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN QUESTION



Permettre aux jeunes de 12-35 ans d'avoir accès à un pôle jeunesse assurant l'écoute, l'orientation et des activités de loisir.



Créer un réseau de lecteurs intervenant en accueil périscolaire.



Constituer un pôle culturel associant une médiathèque et une maison des jeunes et de la culture.



Développer des coding goûter pour apprendre le langage informatique et accompagner des jeunes à fabriquer et utiliser le numérique.



Une mutualisation de l'accueil de ces jeunes en contrat civique avec le conseil Départemental permettrait de leur faire découvrir les deux collectivités et de diversifier les missions confiées. (SDIS)



Diversifier les offres en direction de la jeunesse et des personnes en service civique. (SDIS)



Développer l'animation scolaire dans des cadres sécurisants. (Fédération Départementale de la pêche)



Créer des actions citoyennes et des formations aux valeurs de la République. Grâce à des formations de formateurs, ces démarches pourraient ensuite se démultiplier. (DRJCSC)



Développer l'accueil de sections de jeunes sapeurs-pompiers dans les collèges. (SDIS)

La MJC souhaite travailler sur la mixité sociale : les personnes qui arrivent de la ville et les ruraux ne se mélangent pas assez. Il est important de faire un audit pour repérer les difficultés. (Fédération des MJC)



Rechercher des sites permettant la création « d'écoles du socle » accueillant, sur un même lieu, les élèves du début du cycle 3 (CM1) à la fin du cycle 4 (classe de 3ème). Cette action permettrait d'enrichir et d'améliorer la qualité de l'enseignement en créant des équipes pédagogiques plus diversifiées et aux compétences plus élargies. (Rectorat)



Conduire des actions de « restructuration » dans les écoles rurales pour parvenir à constituer des unités plus viables afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. (Rectorat)



Promouvoir les métiers agricoles dans les collèges. (MFR)



Ouvrir les établissements en associant les communautés éducatives. (Canopé)



Communiquer sur les métiers du bâtiment et permettre une orientation choisie des jeunes vers nos métiers. (CAPEB)



Revoir le découpage de la carte scolaire – Penser en termes d'accès et non plus de frontières communales, intercommunales. (FCPE)



Développer des offres de co-design et des FabLab (Canopé)



Rentabiliser les locaux en dehors des périodes scolaires. (MFR)



Faire travailler les équipes éducatives en réseau. (Canopé)



LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS

Les fêtes ont un avenir. La force des manifestations festives est de pouvoir fédérer des individus qui pris isolément ne se rencontreraient pas. La fête est par essence le moment de rupture avec le quotidien, un lieu qui permet à chacun de puiser de l'énergie. Cela est d'autant plus vrai pour les bénévoles engagés dans l'organisation d'un événement. Des liens se tissent, la convivialité porte les individus qui font cohésion dans un groupe auquel ils adhèrent par choix et par affinité. Cette cohésion est créatrice de nouvelles énergies, de nouveaux «faire ensemble».

A l'heure du numérique, le nombre de festivals – véritable exception française – et leur fréquentation n'ont jamais été aussi importants. La fête a un avenir, et l'organisation d'un festival n'est pas l'apanage des grandes villes. Le spectacle, les loisirs, la musique... trouvent place dans des lieux loin des villes, où il révèle un patrimoine et un cadre de vie attractif.

DES FESTIVALS ANIMANT TOUT LE TERRITOIRE

Les Heures Vagabondes, sont un festival estival, qui a largement contribué à la promotion des territoires ruraux du département (15 communes rurales différentes chaque année) et au lien social de ses territoires (entre 1500 et 2000 bénévoles engagés chaque année au sein des comités d'organisation local). En 2016 le festival attire au-delà de ses frontières (108 000 spectateurs).

Les Soirées Lyriques de Sanxay proposent des opéras du grand répertoire depuis 2000 dans le théâtre gallo-romain de Sanxay. Les Soirées Lyriques de Sanxay se placent aujourd'hui parmi les principales manifestations d'art lyrique en France après le festival d'Aix-en-Provence et les Chorégies d'Orange.

Le Fil du Son, plus grand festival payant de la Vienne (plus de 17 000 spectateurs en 2015), avec une programmation éclectique et de qualité. Il est devenu incontournable dans la région ouest pour les jeunes.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS



Développer des lieux d'échanges entre générations autour de la culture (musique, théâtre) et des loisirs (accrobranche, sports...).



Développer les rencontres festives pour maintenir le lien social du territoire. Pour ce faire, des infrastructures seraient prêtées ou louées à très faible coût aux associations, et des spectacles itinérants seraient soutenus.



Mettre en place une scène culturelle de proximité pour promouvoir des actions culturelles dans des lieux que les habitants des zones rurales fréquentent quotidiennement (et sortir ainsi de l'effet « temple culturel » lié aux pôles trop centralisant). Ce lieu pourrait accueillir des artistes en résidence ayant pour mission d'investir les espaces publics (marchés, services publics, commerces, etc.) pour y réaliser des spectacles. Des partenariats avec des associations culturelles et des habitants bénévoles assureraient la mobilisation locale.



Créer un espace de vie intergénérationnel et socio-culturel dans le centre bourg qui serait un lieu de rencontres et d'activités pour jeunes et moins jeunes.



**ET SI DEMAIN,
NOUS INVENTIONS ENSEMBLE :**



1

**DES LIEUX PARTAGÉS
POUR REVITALISER
LES CENTRES BOURGS**

2

**DES MAISONS DE SERVICES
AU PUBLIC ADAPTÉES AUX
BESOINS DES HABITANTS**

3

**DES DÉMARCHES
DE RÉNOVATION DES
BÂTIMENTS INTÉGRANT
L'ENJEU DE COHABITATION
INTERGÉNÉRATIONNELLE**

4

**DES NOUVEAUX LIEUX
D'APPRENTISSAGE POUR LES
JEUNES AU PLUS PRÈS DES
BESOINS DES ENTREPRISES**

5

**LES MOYENS D'INCLURE DE
NOUVEAUX PROFESSIONNELS
DANS LES MAISONS
DE SANTÉ**

6

**DES SERVICES DE SOINS
SPÉCIALISÉS ITINÉRANTS
OU DE PROXIMITÉ**

7

**LES MOYENS
D'ACCOMPAGNER LA
FORMATION DES BÉNÉVOLES
ET LA PÉRENNISATION
DU TISSU ASSOCIATIF**

VISION #3

UNE ÉCO- NOMIE DE PROXIMITÉ

Ancrer les emplois

Dans cette vision les emplois locaux sont nombreux et stables, du fait d'une volonté partagée des collectivités, entreprises et habitants de renforcer l'économie de proximité. Les entreprises se connaissent et travaillent ensemble, les habitants s'approvisionnent localement et peuvent le faire grâce à une adaptation des commerces à leurs besoins (horaires et livraison à domicile), des jeunes s'installent en agriculture diversifiée. L'accent mis sur la formation (des salariés, des managers, des porteurs de projets...) permet un meilleur taux de reprise et création d'entreprises et une adaptation en continu.

Quelques jours dans les territoires de proximité de 2025

Après une longue période de chômage, Charles est devenu cuisinier de la cantine scolaire de l'intercommunalité. Depuis 8 ans, outre le fait de préparer des repas aux écoliers avec son équipe, c'est lui qui assure le lien avec l'ensemble des fournisseurs locaux, et ce n'est pas rien car ce sont aujourd'hui 60 % de ses produits qui proviennent de circuits courts. Une action qui a permis de redonner du sens à son métier en formant les enfants au goût.

Plusieurs initiatives locales ont permis cet essor de la filière selon lui. Tout d'abord l'aide à l'installation par les collectivités locales d'agriculteurs ayant pour projet la vente en direct. Puis la mise en fonction d'un laboratoire de transformation sur la communauté de communes pour agrandir la gamme de produits disponibles sur l'année, notamment l'été pour les touristes. Enfin pour compléter le panier avec des biens non produits à proximité, Charles passe maintenant par la nouvelle épicerie du centre bourg : il s'agit d'un magasin où sont livrés des produits que l'on peut commander via Internet, à prix avantageux.

De façon plus globale, Charles constate que depuis la mise en place de la monnaie locale complémentaire, c'est toute l'économie locale qui a été boostée : ces billets utilisables uniquement auprès des producteurs et commerçants locaux ont démultiplié le nombre d'échanges et ont véritablement permis aux acteurs du territoire d'imaginer vivre et travailler en restant sur leur territoire rural.



TENDANCE 3.1

COMBAT POUR L'EMPLOI

TENDANCE 3.2

**LES CIRCUITS COURTS,
UNE DÉMARCHE GAGNANTE**

TENDANCE 3.3

AGRICULTURE, UN SECTEUR EN MUTATION

TENDANCE 3.4

**L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE
BOOSTÉE PAR LE FUTUROSCOPE**

TENDANCE 3.5

**UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE
ANCRÉE EN RURAL**

TENDANCE 3.6

**LA DYNAMIQUE DE L'AXE
POITIERS-CHÂTELLERAULT**

COMBAT POUR L'EMPLOI

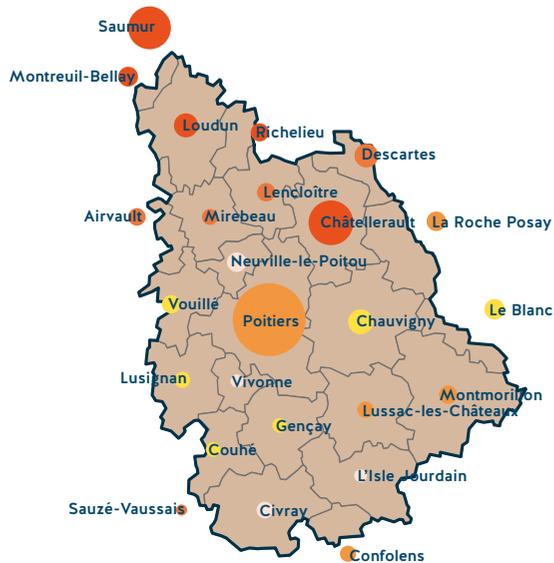
En France, toutes catégories confondues, le chômage augmente toujours. Il concerne plus de 6 millions de personnes (23% de la population) auxquelles il faut ajouter les travailleurs pauvres occasionnels, les personnes en situation de sous-emploi (principalement des femmes, les moins de 25 ans et les non-diplômés), et les personnes inactives souhaitant travailler. Parallèlement, on trouve des salariés de plus en plus nombreux en souffrance (perte de sens, burn-out...).

Dans la Vienne la situation est préoccupante pour les moins de 25 ans en zone rurale. La problématique des jeunes ni en emploi ni en formation est notamment exacerbée sur le bassin de vie de Châtelleraut où elle concerne 34% des 15-29 ans, contre 13% à Poitiers, en 2012.

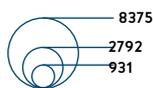
Des territoires sont particulièrement concernés par le taux des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), comme le nord du département.

Le département, qui n'avait jamais connu de crise économique et sociale profonde avant celle de 2008, a vu son secteur industriel gravement touché.

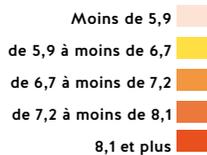
En 2012, on comptabilise 6,2% des ménages de la Vienne dont la personne de référence est au chômage, et 5% dont la personne de référence est en emploi précaire. Ces chiffres sont supérieurs aux départements similaires (6% et 4,3% pour les départements comparables en nombre d'habitants, espaces ruraux et économie, comme la Charente, les Deux-Sèvres ou le Loir-et-Cher).



Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A



Part des demandeurs d'emploi de catégorie A dans la population en âge de travailler



Source : Pôle emploi, DEFM au 31 décembre 2014



Part des demandeurs d'emploi de longue durée de catégorie ABC dans la population en âge de travailler

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A



Source : Pôle emploi, DEFM au 31 décembre 2014

VERS UNE GÉNÉRALISATION DES CLAUSES SOCIALES

Systématisation du recours aux clauses sociales dans les marchés publics du Département. Au préalable, afin d'assurer la réussite de marchés clausés ainsi que leur développement, il est nécessaire de bien préparer l'offre d'insertion proposée à l'entreprise attributaire.

Pour demain, paroles des acteurs des territoires

COMBAT POUR L'EMPLOI

Développer les marchés d'allotissements
(Fédération Départementale du bâtiment)



Réfléchir au développement de clauses
nouvelles dans les marchés publics pour pouvoir
promouvoir les stages et les apprentissages
(Fédération Départementale du bâtiment)



Créer un guichet unique pour les demandes
d'aides (Vivre et Entreprendre en Neuvilleois)



Un juriste de l'association pourrait participer
à un groupe de travail sur les marchés publics
(AMV)



Poursuivre l'action expérimentale d'aide aux
travailleurs indépendants bénéficiaires du
RSA pour développer leur activité sur le secteur
marchand et sortir du régime des aides (CMA).



Former sur les fondamentaux du code des
marchés publics (AMV)



Identifier les entreprises à revendre pour
que les repreneurs soient des acteurs locaux.
(Groupement d'entreprises du Chauvinois)



Travailler avec les collectivités pour que les
dossiers de consultation soient de meilleure
qualité (Syndicat Départemental des
Entrepreneurs de Travaux Publics de la Vienne)



Soutenir le tissu économique existant.
(Initiative et Economie en Mirebalais)



Communiquer sur les « success stories »
patrimoniales (CCI)



Créer une exposition itinérante « 86, Made in
Vienne » pour valoriser des savoir-faire des
entreprises de notre département. (JCE)



Permettre le développement des contrats
d'apprentissage en alternance.



Former les salariés à la posture de chefs
d'entreprise.



Travailler sur des nouvelles formes de gestion
des marchés publics (faire des allotissements,
mettre en place des clauses d'insertion ou
environnementales...)



Identifier des entreprises à revendre et favoriser
les reprises en local.



Contractualiser des subventions publiques par
des programmes pluriannuels pour permettre
de mieux gérer son développement d'activité.



LES CIRCUITS COURTS, UNE DÉMARCHE GAGNANTE

La Politique Agricole Commune a fortement évolué depuis sa première réforme de 1992, il y a bientôt 25 ans. Presque à la même époque, l'Organisation Mondiale du Commerce a fait entrer les produits agricoles dans le cadre des négociations internationales. Les producteurs agricoles européens, a fortiori français, sont donc confrontés à une concurrence très forte sur leurs marchés naturels nationaux et locaux.

Depuis trois ans, les cours des produits agricoles sont très faibles.

Pour lutter contre la baisse du revenu des producteurs, la reconquête des marchés locaux, via la vente directe ou la restauration, pourrait être une solution.

Les producteurs en vente directe sont en effet beaucoup moins fortement soumis aux aléas économiques conjoncturels. La diversité des producteurs est assez faible en Vienne, de sorte que le marché pourrait sans difficulté compter de nouveaux producteurs en vente directe : moins de 1 producteur sur 10 commercialise en circuits courts (vente directe ou vente indirecte avec un seul intermédiaire) dans la Vienne contre 1 sur 5 au niveau national.

Cette stratégie répond à une demande de la population pour le « consommer local ». Les particuliers veulent savoir d'où viennent les aliments qu'ils consomment, comment ils ont été produits et par qui, aussi bien à la ville qu'à la campagne. 50 % des Français déclarent acheter « très souvent » ou « souvent » des produits alimentaires locaux, et 70 % assurent consommer plus d'aliments locaux depuis 2012.

Cette volonté de « local » s'incarne dans l'engouement que connaissent les marchés, exigés pour chaque bassin de vie au minimum. De par son ambiance et les produits qu'il valorise, le marché plaît à la fois aux habitants en recherche de liens et aux consommateurs en recherche d'authenticité et de qualité.

Cette tendance représente la capacité d'un territoire rural à créer de la valeur ajoutée sur place, et non plus à produire une matière première valorisée ailleurs. Deux tendances de distribution : le marché et les services itinérants permettant l'hyper proximité.

BIENVENUE À LA FERME

A travers cette marque portée par les Chambres d'Agriculture, le consommateur est assuré d'acheter des produits issus d'une exploitation respectant un cahier des charges avec garantie de l'origine. Dans la Vienne, début 2016, 52 producteurs vendant les produits de leur exploitation sont labellisés Bienvenue à la Ferme. L'objectif de la Chambre est d'atteindre 100 labellisations sous 2 ans.



UNE STRATÉGIE POUR INTRODUIRE LES PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Le Département et la Chambre d'Agriculture se sont engagés dans la mise en place d'une plateforme virtuelle d'échange producteurs / acheteurs (« Agrilocal » créé et expérimenté par des départements voisins). L'animation des producteurs (par la Chambre d'Agriculture) comme celles des acheteurs des établissements publics (par le Département) est prévue. Après le virtuel une ou plusieurs plateformes physiques de stockage, première transformation et conditionnement des produits agricoles seront mises en place. D'abord envisagée pour les cantines scolaires, les restaurants d'entreprise, les maisons de retraite et les hôpitaux ou établissements de soins et de santé, l'action sera poursuivie avec les hôtels-restaurants si la logistique mise en place pour la première cible a donné satisfaction.



Développement du dépôt de produits locaux dans les bureaux de tabac. (Syndicat départemental des ruralistes)



Travail avec les centres commerciaux pour développer les circuits courts, intégrer la viande locale. (FNSEA)



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LES CIRCUITS COURTS, UNE DÉMARCHE GAGNANTE



Mettre en place un groupe de travail, constitué de restaurateurs, sur les circuits courts et les produits locaux.



Proposer des produits locaux en dépôt dans les bureaux de tabac.



Créer une plateforme regroupant les différentes compétences nécessaires à la vente en direct de produits locaux (producteurs, transformateurs, commerciaux, relation clients...)



Instaurer des distributeurs automatiques de produits locaux sur les parkings.



Distribuer des produits locaux dans les cantines.



Favoriser des contrats pluriannuels entre les cantines collectives et les producteurs locaux, ce qui faciliterait l'installation de jeunes en maraîchage notamment et le développement de réseaux de producteurs.



Réaliser un diagnostic des productions locales et construire une politique de soutien au développement des circuits courts.



Créer des cuisines centrales pour transformer localement des produits du terroir.



Aider à la mise en place de magasins de producteurs : réunis au sein du même bâtiment, la gestion serait partagée, et les amplitudes horaires seraient étendues pour toucher le maximum de consommateurs.

Développer les circuits courts en collaboration avec la Chambre d'Agriculture. (CCI)



Faciliter le déploiement des circuits courts en assurant une logistique de proximité responsable, y compris en températures contrôlées, pour contribuer au développement économique local et à l'approvisionnement des restaurations collectives. (La Poste)



Développer le dépôt de produits locaux. (Syndicat Départemental des Buralistes)



Favoriser la diversité et la transformation des produits locaux. (SAFER)



L'IRQUA a un agrément pour former les enseignants dans les lycées sur la qualité, les produits locaux, les circuits courts. (IRQUA)



Concernant les abattoirs de bovins de la Vienne, soutenir toutes les initiatives liées aux circuits courts pour que la viande consommée par la restauration collective soit produite et abattue dans la Vienne. Pour parvenir à cet objectif, il faut que les animaux soient élevés dans la Vienne. (Chambre d'Agriculture)



Concernant la filière ovine et en particulier l'abattoir de la SODEM, commanditer une étude sur l'avenir de la filière ovine et l'évolution (restructuration, partenariats, actionnariat) des structures qui la constituent (association et groupement d'éleveurs, abattoir) en lien avec les autres opérateurs de la filière. Un plan de développement de la filière ovine pourrait alors faire suite à cet audit. (Chambre d'Agriculture)



Encourager des producteurs agricoles en activité ou en projet d'installation à mettre en place un atelier de vente directe, avec l'objectif de 100 agriculteurs labellisés « Bienvenue à la Ferme » sous 2 ans, la marque des chambres garantissant l'origine des produits agricoles vendus par leurs producteurs. (Chambre d'Agriculture)



Expérimenter un partenariat original avec la Poste pour le développement des circuits courts. (Chambre d'Agriculture)



AGRICULTURE, UN SECTEUR EN MUTATION

Parmi les secteurs ancrés sur le territoire rural se trouve en bonne place l'agriculture qui totalise 13 000 emplois directs et indirects soit 7,3 % des emplois départementaux. Ce secteur qui faisait vivre autrefois une bonne part des habitants, connaît de nombreuses mutations. La mutation majeure de l'agriculture est la perte significative du nombre d'agriculteurs : dans la Vienne on compte moins de deux actifs permanents par exploitation. En 20 ans, le nombre d'exploitations agricoles de la Vienne a été divisé par deux. Aujourd'hui, on dénombre moins de 3 500 exploitations professionnelles.

Depuis l'année 2010, le nombre total d'installations (environ 67) est insuffisant pour assurer le renouvellement de la profession. Le recensement de l'agriculture de 2010 montre un fort vieillissement des chefs d'exploitation agricole. 11,5 % d'entre eux ont plus de 60 ans et 38 % ont entre 50 et 59 ans, alors qu'ils étaient respectivement 6,9 % et 26,3 % dans ces deux classes d'âge en 2000. De fait, 50 % des agriculteurs devront céder leur exploitation entre 2016 et 2025.

Parmi les facteurs explicatifs de cette baisse du nombre d'agriculteurs se trouve la désaffection de nombreux enfants d'agriculteurs pour le métier. On voit en effet se développer une agriculture très professionnelle fondée sur des formes sociétaires (GAEC et EARL).

Du côté des productions, le changement est réel : on demande aux agriculteurs de produire plus et mieux, d'être compétitifs tout en étant plus exigeants notamment sur le respect de l'environnement. Ces injonctions amènent les agriculteurs à modifier leurs pratiques et à imaginer de nouvelles façons de faire : plateformes et distributeurs automatiques pour la vente directe, investissement dans des matériels adaptés...



DES AIDES À L'INSTALLATION POUR LES JEUNES AGRICULTEURS

La Chambre d'Agriculture soutient les porteurs de projet à l'installation en proposant des aides financières (effet levier) et un accompagnement renforcé et durable. Elle favorise notamment les projets agro-écologiques créateurs d'emplois et les projets de transmission des exploitations au-delà du cadre familial.



DES OUTILS ET SOLUTIONS TECHNIQUES AGRICOLAS ADAPTÉS

En tant que fournisseur global de pièces détachées, KRAMP Poitiers est partenaire de l'Atelier paysan, qui développe avec des groupes de pratique agricole de nouvelles solutions techniques adaptées, et cherche à rendre accessibles ces connaissances par des documents didactiques papiers ou numériques et des formations à l'autoconstruction.



UN ACCOMPAGNEMENT FACE AUX DIFFICULTÉS OU POUR SE RECONVERTIR

Lancé en partenariat par la FNSEA et l'APCA, le site Agri'Collectif propose aux agriculteurs en difficultés – avérées ou pressenties – un autodiagnostic de leur exploitation pour déterminer, de manière discrète et anonyme, le degré de difficultés économiques rencontrées et, le cas échéant, de pouvoir réagir et bénéficier d'un accompagnement rapide et adapté par un conseiller spécialisé.



LES RINGS DE L'EMPLOI

Organisés par l'ADEFA Vienne à Loudun et Civray : coaching à l'emploi. 400 visiteurs en 2016.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

L'AGRICULTURE, UN SECTEUR EN MUTATION



Soutenir l'élevage diversifié (miel, escargots, moutons...) répondant à la demande locale.



Aider l'installation des jeunes agriculteurs.

Maintenir un nombre suffisant d'agriculteurs en privilégiant des projets à valeur ajoutée pour le territoire. (SAFER)



Mettre en place un groupement d'employeurs pour que les agriculteurs puissent employer à long terme. (Jeunes Agriculteurs)



Animer, faire vivre nos territoires. Regrouper les partenaires. Développer les marchés de proximité. Inventer des nouveaux systèmes de mutualisation. (IRQUA)





Mettre en place une politique départementale incitative à la transmission des exploitations agricoles en ayant un discours général favorable à la transmission plutôt qu'à l'agrandissement et avec des incitations financières à la transmission. (Chambre d'Agriculture)



Inciter les Communautés de Communes à mettre en place une politique d'accompagnement des transmissions et des installations agricoles. Le dispositif des ateliers relais pourrait être envisagé pour accompagner les installations diversifiant l'agriculture départementale. (Chambre d'Agriculture)



Conserver le potentiel d'activité agricole avec une politique de préservation des sols à destination agricole. Cette politique devrait passer par un maillage des zones d'activités économiques décidées par les Communautés de Communes pour éviter leur multiplication et assurer une proximité suffisante aux entreprises rurales (une zone par canton environ). (Chambre d'Agriculture)



Simplifier et uniformiser les démarches d'autorisation des constructions de logements autour des sièges d'exploitation. (Chambre d'Agriculture)



L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE BOOSTÉE PAR LE FUTUROSCOPE

Le tourisme représente 5 700 emplois et plus de 2 millions de nuitées marchandes en 2015, pour 200 millions d'euros de richesse. Une part importante de ces emplois résulte de la dynamique du Futuroscope, soit directement (les emplois du Parc) soit indirectement (les touristes venus pour le Futuroscope qui restent quelques jours de plus dans la Vienne).

Avec 7 230 emplois directs, le Parc du Futuroscope et sa Technopole totalisent 4,6 % de l'emploi salarié de la Vienne et 6,5 % de l'emploi hors secteur public.

En 1996 il n'y avait encore qu'une centaine d'entreprises pour 2 000 emplois, principalement dans l'éducation et l'hôtellerie. C'est l'image forte de l'enseignement et de la recherche associée à la modernité du thème du Parc qui lui a permis de poursuivre son développement. Depuis ce sont les entreprises privées qui ont pris le relais et ont permis de multiplier par trois le nombre d'emplois sur la zone d'activité.

95 % des emplois sont occupés par des personnes résidant dans la Vienne. L'INSEE estime que le Parc a un effet direct, indirect ou induit sur l'équivalent de 1 600 emplois.

L'ACTIVITÉ DU FUTUROSCOPE CONTRIBUE AU POUVOIR D'ACHAT DE PLUS DE 26 000 HABITANTS DE LA VIENNE

	Nombre d'entreprises (*)	Emplois directs	Emplois induits	Emplois total	Population impactée
Parc du Futuroscope ¹	3	1040	560	1600	4030
Hôtellerie Restauration	15	300	170	470	1170
Formation Recherche	7	1360	730	2090	5120
Centres d'appel	11	2840	1630	4470	10890
Services aux entreprises et autres services	147	1000	550	1550	3830
Administrations publiques	10	300	170	470	1150
TOTAL	193	6840	3810	10650	26190

Source : INSEE, Sirene 2011, DADS 2010 et estimations 2011.

1. Pour l'emploi direct : Parc du Futuroscope, Dikeos et emplois indirects des établissements fournisseurs de la Vienne.

* Certaines entreprises ont plusieurs établissements sur le site.



DES ATTRACTIONS PLUS LUDIQUES ET SENSORIELLES POUR LE FUTUROSCOPE

25 ans après, le concept du Futuroscope, alliant parc de loisirs et Technopole reste très attractif puisqu'il inspire des projets à l'étranger, comme au Canada ou en Chine. Miser sur le futur nécessite de se renouveler constamment. Ainsi le Parc qui a longtemps misé sur l'image (écrans géants, images 3D) délaisse ce domaine qui se banalise au profit de l'interactivité. Les attractions plus ludiques et sensorielles devraient rapprocher le profil des visiteurs de ceux des autres grands parcs d'attraction, notamment en attirant un public plus jeune et familial et en réduisant la période entre deux visites.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE BOOSTÉE PAR LE FUTUROSCOPE

Le Futuroscope doit rester le poumon principal de l'économie touristique du territoire pour permettre d'attirer de nouveaux projets structurants. (Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier Ministre, Sénateur de la Vienne)



Autour du Futuroscope l'enjeu de l'économie touristique c'est d'augmenter la durée de séjour des visiteurs sur tout le territoire départemental.



Il est fondamental de pouvoir, grâce aux technologies du numérique, augmenter les visites des sites touristiques sur le territoire et surtout leur mise en réseau.



UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE ANCRÉE EN RURAL

Quand on parle d'économie locale, l'INSEE distingue habituellement deux types d'économie : l'économie présenteielle et l'économie productive. L'économie présenteielle s'appuie sur la consommation locale des personnes présentes qu'elles soient résidentes ou touristes. L'économie productive dépend majoritairement d'une demande extérieure au territoire, soumise à la concurrence des activités économiques identiques présentes sur d'autres territoires (métiers liés à la production, transport de marchandises, industries...).

Dans la Vienne, 101 000 emplois, représentant 3,6 milliards d'euros annuels, sont directement liés aux personnes sur place, contre 43 000 emplois soit 2,7 milliards d'euros pour l'économie productive.

Cette économie productive est sensible aux revenus, moins sensible aux risques de délocalisation, qui touchent de plus en plus d'activités. Dans la Vienne, 52,6 % des emplois dépendent d'un centre de décision extérieur au département, dont 12,7 % de l'étranger. La délocalisation de ces emplois est un risque puisqu'ils peuvent être mis en regard avec ceux des marchés émergents, et ce quel que soit leur niveau de formation. En Asie on prévoit 40 fois plus de diplômés universitaires en 2025, qu'en 2010.

Parmi les emplois non délocalisables, on compte en rural une bonne partie de petits établissements (garages, boulangeries, pharmacies...). Sur le territoire du SCOT Sud Vienne, 94,6 % des établissements ont moins de 10 salariés contre 0,6 % de plus de 50 salariés. Il y a un enjeu pour ces activités autour de la reprise lorsque le chef d'entreprise arrive à la retraite. Cet enjeu est aussi celui des territoires ruraux pour la pérennité des savoir-faire des entreprises et de l'emploi.

Des enjeux liés aux évolutions du secteur apparaissent pour les commerces :

- le commerce électronique se développe
- les commerces imaginent de nouveaux services : plus de conseils et d'assistance, des pôles commerciaux spécialisés (loisirs, maison...), une mixité entre urbanisme commercial et non commercial
- le commerce de centre-ville connaît un regain de dynamisme du fait de la relocalisation des groupes de la grande distribution souhaitant aller à la rencontre de clientèles spécifiques et profitant d'une image valorisante d'un centre-ville patrimonial
- l'augmentation du coût de la mobilité induit une relocalisation des commerces en proximité des gares

TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Des actions sont menées sur la transmission des entreprises : enjeu du maintien de l'emploi. (CCIV)



Identifier les entreprises à reprendre et les proposer aux entrepreneurs locaux (Groupement d'entreprises du Chauvinois)



BOURSE RÉGIONALE DÉSIRS D'ENTREPRENDRE

Favoriser la création ou la reprise d'activité par des porteurs de projet qui souhaitent créer leur propre emploi.



PÔLE DE PROXIMITÉ

La CCI engage une réflexion sur des pôles de proximité des services marchands en liaison étroite avec La Poste en sa qualité d'acteur d'hyper proximité. Il est important de maintenir et développer l'approche « qualité » des lieux de vente et de l'accueil et de professionnaliser les commerçants aux enjeux de l'économie numérique.



DES BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES

À Loudun des commerces désaffectés sont loués de façon temporaire pour revitaliser les centres bourgs et lancer des activités économiques. Cela s'adresse à des artisans ou des autoentrepreneurs qui travaillaient jusque là chez eux ou de façon saisonnière et qui souhaitent tester un développement d'activité. La Mairie prend en charge la moitié des coûts du loyer pendant 6 mois. Elle loue et signe les contrats avec les commerçants. À l'issue des 6 mois, si ces derniers s'engagent, le bail leur est transféré.



UNE MISE EN RÉSEAU

Dans la Vienne le réseau « Entreprendre ensemble » fédère 45 associations dont 34 commerciales. Cette mise en réseau a permis la mutualisation des savoir-faire des événements des associations, un « Café du commerce » toutes les 6 semaines, le lundi matin, la réalisation d'une Carte des trésors en Vienne.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE ANCRÉE EN RURAL

Pour développer la ruralité, mettre en place une géographie d'exception : faire reconnaître la spécificité des TPE (fiscalité allégée, souplesse dans le recrutement...) (CGPME).



Développer les moyens d'actions des Chambres consulaires pour agir sur le terrain (diagnostics, identification des entreprises cessibles, repérage de repreneurs, accompagnement) (CMA).



Repenser le modèle économique de proximité en milieu rural (CCIV).



Faire connaître le métier d'agent d'assurances (Chambre Professionnelle des agents généraux de la Vienne).



Travailler sur l'image gastronomique du territoire de la Vienne. (IRQUA)





Créer des espaces de travail partagés pour permettre le développement du travail indépendant et du télétravail.



Construire des hôtels d'entreprises.



Proposer des équipements de visioconférence.



Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville en ouvrant un marché avec une partie couverte et des commerces aux horaires adaptés aux actifs (week-end, soirées). Cela favoriserait le maintien des commerces, de la vente directe et du lien social.



Construire une offre de commerces ambulants accessible aux bourgs ruraux et aux hameaux isolés.



Créer une maison des commerces regroupant de petits commerces ruraux qui mutualiseraient la gestion des locaux.



Assurer l'ouverture de commerces en soirée.



Mettre en place un drive communal intercommerces, c'est-à-dire un lieu commun porté par l'association des commerçants, où les commerçants déposeraient les commandes des clients passées sur Internet, et où les clients viendraient en horaires décalés (en soirée). La mutualisation du lieu permettrait une permanence tournante des commerçants.



Permettre la professionnalisation des commerçants par des formations.

LA DYNAMIQUE DE L'AXE POITIERS-CHÂTELLERAULT

L'économie de la Vienne est tirée par quelques secteurs que sont le commerce, les métiers liés à la construction automobile, l'aéronautique, l'enseignement, la santé, les activités de services administratifs et de soutien. Le dynamisme de ce dernier secteur, qui a la particularité d'être implanté aussi bien dans les grands pôles que les communes isolées, risque d'être freiné avec la réforme territoriale et son mouvement de centralisation de services et d'emplois à Bordeaux.

La Vienne est un département extrêmement polarisé. L'ensemble des infrastructures (autoroute Nord-Sud, TGV, aéroport) favorise la zone centrale du département. Les villes de Loudun et Montmorillon, bien que dynamiques, ne peuvent contrebalancer la domination des deux autres villes comme le font à différents degrés Bressuire, Parthenay ou Thouars face à Niort ou Saintes, et Rochefort face à La Rochelle. L'activité économique est doublement centralisée avec l'industrie à Châtellerault et les services et le Futuroscope dans l'aire urbaine de Poitiers.

Le Grand Poitiers accueille le CHU (environ 5 500 personnes), 5 200 entreprises et 27 zones d'activités économiques réparties en 6 pôles d'activités, ce qui représente 24 % de l'industrie et 38 % des services de la Vienne.

Face à la domination économique de l'axe Poitiers-Châtellerault, la création de Pôles d'Excellence Rurale est un moyen de développer le reste du département.

La création d'une monnaie locale complémentaire est également une possibilité d'ancrer l'économie des territoires ruraux. Dans le monde, ce sont actuellement plus de 2 500 systèmes de monnaie locale qui sont utilisés. Depuis quelques années, de nouvelles monnaies se développent aussi en France telles que l'Eusko au Pays basque, le Sol Violette à Toulouse, l'Abeille à Villeneuve-sur-Lot, le Galléco en Ille-et-Vilaine...

Ces nouvelles monnaies, diffusées sous la forme de billets, sont convertibles en euros et permettent aux citoyens d'une région de faire leurs achats ou leurs ventes dans une autre monnaie. Elles ne sont pas pour autant en concurrence avec l'euro.

LES PÔLES D'EXCELLENCE RURALE LABELLISÉS PAR L'ETAT

(source DATAR)

-Création d'un pôle mécanique axé sur la résistance des structures mécaniques pour la mise au point des nouveaux véhicules sur la Technopole du Vigeant.

-Restructuration de la base de loisirs de Montcontour à partir du téléski nautique et de la rénovation générale des hébergements

-Aménagement d'un parc d'activités économiques tourné vers l'environnement, selon les normes HQE à Mâble et Vienne (communauté de communes des Portes du Poitou)

-Création d'un pôle d'activité touristique autour de la pratique d'activités de pleine nature: la Base de Lathus (Pays Montmorillonnais)

-Création d'une pépinière d'entreprises rurales accompagnant des projets de valorisation des agro-ressources et la transformation agro-alimentaire de produits locaux (Pays Montmorillonnais)

-Formalisation d'une filière bois, de l'exploitation et de la gestion des massifs forestiers jusqu'à la construction d'éco-habitats, en passant par les chaufferies bois, dans le Pays civraisien.

- Aménagement dans chaque commune éligible au PER de Points d'Accès Public à Internet, le développement de l'action « visio-permanence » à l'ensemble du territoire éligible du Montmorillonnais.



CRÉATION DE VIENNOPÔLES

Les Viennopôles sont des zones d'activités attractives en milieu rural, en raison de la haute qualité des services proposés aux entreprises. Le label « Viennopôle » est accordé aux zones de qualité environnementale, architecturale, d'accueil et d'animation pour les entreprises, qui doit respecter certains principes :

- une implantation géographique à proximité immédiate de grands axes de transport routier
- une surface minimale de 20 à 30 hectares
- Une desserte très haut débit et des aménagements répondant à des critères architecturaux et paysager de qualité.



LES MONNAIES LOCALES

Acceptées uniquement par des acteurs économiques engagés, elles permettent de redynamiser l'activité des centres-villes et de favoriser le développement de circuits économiques courts entre producteurs d'une région et consommateurs locaux. Elles visent ainsi globalement à créer de l'emploi local.

Lancée en janvier 2013, l'Eusko est utilisé par 2 700 particuliers auprès de 500 entreprises, commerces et associations du territoire, qui ont décidé de convertir quelques milliers d'euros en Eusko.



Le Pois réel, une monnaie locale complémentaire pour Poitiers dont la sortie est prévue à la rentrée 2017.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LA DYNAMIQUE DE L'AXE POITIERS-CHÂTELLERAULT



Constituer un groupe de travail sur l'économie circulaire.



Mettre en place une monnaie locale pour développer les échanges locaux sur le territoire.



Mettre en place des groupements de commandes dans le secteur du bâtiment qui privilégient les entreprises locales.



Constituer un groupe de travail avec les entreprises locales sur les marchés publics pour soutenir le territoire et favoriser les négociations.

Soutenir les projets d'économie circulaire (EDF)



Créer des appartements ou pièces à vivre « témoins » pédagogiques, pour la professionnalisation des intervenants, pour renforcer l'attrait des métiers à domicile, et développer le lien social auprès des familles en difficultés (en lien avec d'autres associations, telles que les épiceries sociales par exemple ...). (ADMR)



Mettre des laboratoires de l'Université à disposition des PME (Université)



Développer l'information, la communication auprès des élus (CAPEB).



Attirer des entreprises de production. (Club des entrepreneurs du Chauvinois)



Les collectivités devraient identifier les sous-traitants de rang 1 pour les grands groupes – pour les accompagner à se diversifier. (ADIT).



Former les collectivités aux appels d'offre, et à l'élaboration des cahiers des charges (Fédération du bâtiment).



An aerial photograph showing a village with traditional European-style buildings, a church spire, and a roundabout. The village is surrounded by lush green fields, forests, and rolling hills under a clear sky. The text is overlaid on a blue and white banner in the center of the image.

**ET SI DEMAIN,
NOUS INVENTIONS ENSEMBLE :**

An aerial photograph of a rural village. The foreground shows a large parking lot with several cars and a row of trees. The middle ground is dominated by a dense cluster of houses with dark roofs, a church with a prominent steeple, and a large white industrial-style building. The background consists of rolling green and yellow fields under a clear sky.

1

**DES FAÇONS NOUVELLES
DE METTRE EN RELATION
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES
POUR CRÉER PLUS
DE SYNERGIE**

2

**DES DISPOSITIFS FISCAUX
FACILITANT L'INSTALLATION
ET LE MAINTIEN DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
EN MILIEU RURAL**

3

**DE NOUVELLES MODALITÉS
DE SOUTIEN AUX FILIÈRES
AGRICOLLES LOCALES**

4

**LE DÉVELOPPEMENT
DE SOLUTIONS
D'APPROVISIONNEMENT
EN PRODUITS LOCAUX**

5

**DES FORMATIONS ADAPTÉES
AUX BESOINS
DES ENTREPRISES**

VISION #4

DES ESPACES ACCUEILLANTS

Susciter la visite et faciliter l'installation

Dans cette vision les villages donnent envie de s'y promener, de s'y arrêter, et sont en mesure d'accueillir les nouveaux habitants.

Quelques jours dans les espaces attractifs de 2025

Amandine, Vincent et leurs 2 enfants ont emménagé il y a 1 an à l'est du département de la Vienne, dans une commune de 500 habitants. Ils ont été séduits par la **rénovation du centre bourg** qui avait été menée par la commune il y a 3 ans et notamment par cette maison « basse consommation » bénéficiant d'un jardin créé à la place d'un ancien bâtiment insalubre. En étant en cœur de village, ils bénéficient d'un cadre de vie très agréable. La maison a été conçue avec **un petit studio que le couple a décidé de louer** en saison à **des touristes venus découvrir le pays du Futuroscope et toutes les saveurs du Poitou.**

Le village a reçu le label « village accueillant » et il faut bien dire que c'est mérité ! Amandine et Vincent tout comme les enfants n'ont pas mis longtemps à s'intégrer à la dynamique du village. Un comité d'habitants, leur a permis de découvrir rapidement le territoire grâce à l'organisation de balades à vélo, de rencontres avec les commerçants et des associations du bourg ou encore par leur participation à des ateliers d'échanges de savoirs à destination de toutes les générations.

Aujourd'hui ils mettent leur pierre à l'édifice en actualisant le site internet de la Communauté de Communes avec les nouvelles animations prévues **à destination de futurs voisins.**

An aerial photograph of a rural landscape. The foreground and middle ground are dominated by large, rectangular agricultural fields in various shades of brown and green. A small village with white buildings and red roofs is nestled in the middle ground, surrounded by green trees. In the background, the landscape continues with more fields and a distant horizon under a clear blue sky.

TENDANCE 4.1

UN PARC DE LOGEMENTS À ADAPTER

TENDANCE 4.2

DE NOUVELLES FAÇONS D'HABITER

TENDANCE 4.3

**LE FUTUROSCOPE,
LOCOMOTIVE D'UNE
DYNAMIQUE TOURISTIQUE**

TENDANCE 4.4

**LES DIFFÉRENTES FACETTES DE
L'ATTRACTIVITÉ: FAIRE SAVOIR,
ALLER CHERCHER ET FAIRE RESTER**

UN PARC DE LOGEMENTS À ADAPTER

Tous les besoins ne sont pas aujourd'hui satisfaits par le parc de logements en milieu rural, qui présente un profil singulier : il est ancien (1 logement sur 2 date d'avant 1970), ce qui multiplie les travaux potentiels à entreprendre, et est encore largement inadapté : 1,3 million de ménages sont dans des logements inconfortables, 40% des résidences principales des espaces ruraux français ne sont pas dotées d'équipements indispensables, 1,2 million de ménages habitent des logements sur-occupés et 800 000 personnes peuvent être considérées comme très mal logées.

Dans la Vienne, les résidences principales constituent 85% des 230 585 logements du parc, les logements occasionnels moins de 1%, les logements vacants 9% et les résidences secondaires 5%.

En matière de statut d'occupation, les habitants se démarquent peu de la grande région. Ils sont 61% à être propriétaires et 36% à être locataires de leur résidence principale. Parmi les locataires, près d'un sur quatre vit dans un logement du parc locatif privé. Le parc locatif social public est de 24 232 logements, soit 56 logements sociaux pour 1 000 habitants. Par rapport à la Nouvelle Aquitaine, les habitants de la Vienne vivent davantage dans un logement HLM (11% contre 9% en Nouvelle Aquitaine).

Le parc privé potentiellement indigne est important (8,2% des résidences principales privées contre 6,8% en Poitou-Charentes ou 4,3% dans les Deux-Sèvres en 2010). Il est proportionnellement plus important dans les zones hors influence des villes.

En termes de publics concernés, sur le département 47,4% des habitants des logements potentiellement indignes sont des ménages âgés.

À un niveau infra-communal, ce sont surtout les logements des centres bourgs qui sont touchés par la vacance. Ces logements ne correspondent pas à la demande : 68% des logements vacants du SCOT Sud Vienne ont été construits avant 1915. Parmi eux 24,7% sont vacants depuis plus de 10 ans, signe d'un logement à rénover.

RÉHABILITATION DE BÂTI EN CENTRE BOURG

La Mairie de Samarçolles a lancé un programme de réhabilitation de son bâti après avoir acquis des bâtiments anciens dans le centre bourg, elle a financé des travaux d'aménagement de logements sociaux.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

UN PARC DE LOGEMENTS À ADAPTER



Rénover des bâtiments à destination locative, grâce, au préalable, à un travail d'inventaire (cadastre), de fédération des partenaires, puis de choix d'usage (destruction de logements inadaptés aux besoins pour laisser la place à des jardins ou à de nouvelles maisons, rénovation de logements indignes, d'isolation du parc...).

Mettre à niveau thermiquement le patrimoine existant pour améliorer le cadre de vie en milieu rural. (Habitat de la Vienne)



Fédérer les partenaires en organisant par exemple des voyages d'études pour aller voir des initiatives existant sur d'autres territoires, et aider les communes à valoriser leurs terrains et à gérer les problématiques administratives.

Maintenir une production de logements neufs en milieu rural. (Habitat de la Vienne)



Développer l'implantation de foyer logement d'aide à la personne.

Assurer une présence sur l'ensemble des communes du département. (Habitat de la Vienne)



Mettre à disposition des hébergements pour les travailleurs saisonniers.

Permettre aux territoires d'atteindre leurs objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de réduction de la précarité énergétique en intervenant sur l'ensemble de la chaîne de la transition énergétique (identification des cibles, sensibilisation, pré-qualification, outils de pilotage, certification, bilans). (La Poste)



Réaliser un diagnostic d'assainissement. (Eaux de la Vienne)



DE NOUVELLES FAÇONS D'HABITER

Au-delà de sa dimension matérielle, la maison regroupe plusieurs fonctions nécessaires à tout individu. Tout d'abord l'abri qui permet à la fois de garantir le confort, la salubrité et l'intimité. Mais c'est aussi le lieu d'activités, le théâtre de la famille et de la sociabilité. Enfin, le logement induit un ancrage dans un territoire. Ces fonctions se traduisent différemment pour chacun, et génèrent donc des demandes différentes. Tout d'abord, les jeunes qui souhaitent décohabiter, les familles monoparentales, les personnes âgées désirant s'installer à proximité du centre bourg et de ses services. La demande de nouvelles populations est, elle, souvent le fait de ménages avec enfants, quittant la ville pour une maison avec jardin, un cadre de vie plus agréable et tranquille. Il s'agit aussi, de plus en plus souvent, de ménages étrangers, notamment britanniques ou nord européens, retraités ou en quête d'une vie nouvelle. Ils viennent trouver dans les campagnes françaises des biens immobiliers meilleur marché et un cadre de vie préservé.

De manière générale, les couples mariés avec enfants représentent encore la majorité des ménages, mais d'autres formes se multiplient rapidement : jeunes, couples consensuels, divorcés, familles monoparentales, colocation... Loin d'une vague solution de dépannage, la colocation séduit en effet un public toujours plus large. Pas moins de 30 % des Français envisagent pouvoir y recourir (8 % l'ont déjà fait). A défaut d'une colocation, les seniors envisagent de plus en plus la possibilité de louer une chambre dans leur domicile à un étudiant. Ils sont 40 % à être intéressés par la formule, pour peu que le locataire respecte leurs règles de vie.

Vivre seul

D'un autre côté la taille des ménages diminue et les « occasions de vie solitaire » se multiplient suite aux ruptures conjugales, au vieillissement et au veuvage, au retard de la décohabitation des jeunes à cause de la précarité de l'emploi. C'est par exemple le cas sur le SCOT Sud Vienne, où 33 % des ménages ne comptent qu'une personne (2 points de plus qu'en 2006). Avec de moins en moins d'occupants dans chaque logement, ce sont désormais 85,8 % des résidences principales qui sont en situation de sous-occupation. Parmi celles-ci on notera le cas particulier des logements sur les exploitations agricoles : il est

fréquent que les agriculteurs, une fois arrivés à la retraite, souhaitent rester sur leur exploitation. Cela rend difficile l'installation d'un jeune repreneur, et mériterait la création de logements attractifs pour les seniors, qui leur permette de demeurer dans leur village au plus près des services indispensables à leur retraite.

Vivre seul peut aussi être un choix, que font de plus en plus d'individus de tous âges et de toutes conditions (+33 % en dix ans dans le monde). La propagation de ce mode de vie oriente la conception de l'espace (logements, transports, etc.) et le développement de l'économie des services à la personne (maintien à domicile, garde d'enfants, livraison de nourriture, etc.).

La location

Cette évolution se traduit aussi par un attachement de plus en plus faible aux lieux de vie et au travail. Les Français sont ainsi 56 % à envisager de s'expatrier plusieurs années avant de revenir en France et 52 % à pouvoir songer à un échange de logement pendant les vacances. Et dans les tendances appelées à se développer encore : 46 % des Français pourraient louer une chambre de leur logement pour en tirer un complément de revenus. Et ils sont déjà 32 % à se sentir capable de mettre en location leur logement sur Internet lorsqu'ils n'y sont pas (contre 43 % chez les moins de 35 ans). D'un autre côté la situation s'inverse pour les stagiaires et apprentis agriculteurs. Historiquement hébergés dans l'exploitation, cette pratique est de moins en moins admise, que ce soit pour le jeune en formation ou pour la famille de l'exploitant. Cette problématique, valable également pour les salariés occasionnels, pousse à se poser autrement la question de l'hébergement même dans des petits villages.

On observe également que la résidence secondaire ne remporte plus les suffrages des nouvelles générations, alors même que l'accès à la propriété reste central et demeure un enracinement qui rassure les jeunes générations. A l'heure des voyages bon marché et des locations faciles en ligne, la maison de campagne apparaît comme une charge financière. Si les acheteurs se détournent un peu de ce genre de biens, il y a par contre de nombreuses personnes qui choisissent de faire des travaux dans leur maison de campagne au moment de la retraite pour en faire leur résidence principale.



DES LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS



« Ensemble 2 Générations » est une association implantée à Poitiers qui veut promouvoir le rapprochement entre générations, en commençant par rompre l'isolement. Sa mission : favoriser le logement gratuit pour les étudiants et rompre la solitude des seniors en leur offrant l'opportunité de vivre ensemble autour de services mutuels.

Certaines personnes âgées disposant d'une chambre libre à leur domicile sont à la recherche d'une présence, de petits services, d'une compagnie bienveillante pour partager des moments privilégiés : promenades, sorties culturelles, initiation à l'informatique... D'autre part, des étudiants, d'un naturel ouvert et chaleureux, sont quant à eux à la recherche d'un logement chez une personne âgée qui pourra leur apporter écoute et témoignages de vie. Ensemble 2 Générations a pour vocation de réunir ces deux générations dans une relation harmonieuse.

Pour demain, paroles des acteurs des territoires

DE NOUVELLES FAÇONS D'HABITER



Mener une politique d'occupation foncière différente du lotissement tout individuel et mettre en place un programme fort et efficace de réhabilitation des centres bourgs au coeur du PLUI : des constructions plus groupées (simplification des réseaux et des raccordements), plus d'espaces collectifs (circulation, parking, airs de jeux et de pique nique), un espace partagé avec jardin potager...



Développer les offres d'habitats intergénérationnels.

LE FUTUROSCOPE, LOCOMOTIVE D'UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE

L'ouverture du Parc du Futuroscope en 1987 a renforcé l'attrait touristique de la Vienne et a favorisé l'éclosion d'activités touristiques complémentaires, comme la Vallée des Singes, DéfiPlanet' à Dienné, les Géants du Ciel, le village flottant...

Les activités du département, traditionnellement rural, représentent aujourd'hui l'adresse internationale de la Vienne. En 30 ans le parc aura attiré plus de 50 millions de visiteurs. La zone touristique du Futuroscope concentre à elle seule 62% des nuitées hôtelières de la Vienne et le département de la Vienne représente le tiers des nuitées hôtelières en Poitou-Charentes. Si depuis 2003, le nombre total de nuitées augmente moins vite que celui des visiteurs du parc (+6% contre +46%)¹, c'est bien le tourisme qui permet au secteur hôtelier de se maintenir puisque les nuitées touristiques progressent de 11% alors que les nuitées d'affaires restent stables.

L'émergence d'un nouveau projet touristique contribue au développement des prestataires touristiques existants. Rassemblés autour d'un projet, les acteurs coopèrent mieux et créent de nouveaux services pour accueillir les flux de touristes.

La diversité et la complémentarité ont joué dans les choix du repreneur du domaine de Roiffé, dont la localisation, à la fois dans le Pays du Futuroscope et à 10 minutes de Center Parcs, est attractive.

Cette dynamique de l'offre complémentaire s'incarne dans la mise en réseau : si une plate-forme départementale est nécessaire pour diffuser l'information d'intérêt départemental, elle peut-être complétée par des plate-formes plus locales encore pour faire connaître l'offre de proximité.

Un autre enjeu pour le tourisme est le développement d'une nouvelle offre : aujourd'hui embryonnaire, l'éco-tourisme (cabanes dans les arbres, cabanes sur l'eau, yourtes...) est souvent évoqué comme un facteur-clé pour l'avenir en Vienne. Il semble enfin que la richesse du patrimoine historique et culturel de la Vienne ne suscite pas encore l'affluence touristique que l'on pourrait escompter.

1. « Futuroscope : un Parc atypique »

Décimal n°329 (septembre 2013) INSEE PC

TOURISME : CHIFFRES CLÉS 2015

- 500 sites d'activités touristiques
- 50 sites touristiques de plus de 10 000 visiteurs
- 2 300 manifestations / an
- 7,8 millions de nuitées touristiques (dont 550 000 à Center Parcs)
- 820 millions d'euros de CA
- 1 700 entreprises liées au tourisme
- 4 600 000 visites dans les sites touristiques, musées...
- Futuroscope : 40 %
- Tourisme sportif : 33 %
- Tourisme culturel : 11 %
- Parcs animaliers : 9 %
- Tourisme thermal : 4 %
- Tourisme de terroir : 3 %

(Source : Agence Touristique de la Vienne)



DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS

La demande existe pour les circuits rando patrimoine, le cyclotourisme, et le vélo route. Un travail est engagé pour développer l'offre avec la valorisation du patrimoine, la qualification des hébergements et la mise en valeur des chemins de randonnée... (CD de rando pédestre, CD de cyclotourisme, UDOSI)



Implantation de bornes électriques sur les sites touristiques (Partenariat avec le Département et EDF)



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LE FUTUROSCOPE, LOCOMOTIVE D'UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE

Développer la pêche de loisirs (Fédération Départementale de la pêche).



L'artisanat est également un précieux auxiliaire du tourisme. Qu'il s'agisse de l'artisanat d'art, apprécié des touristes, mais aussi des artisans des métiers de bouche, grâce à leurs spécialités. De ce point de vue, une valorisation de leur production mérite d'être développée grâce à des outils comme « Saveurs Artisanés », marque déposée et dont la gestion est assurée par la CMA en liaison avec les organisations professionnelles représentatives. (CMA)



Développer le cyclotourisme touristique dans les campagnes. (CD du cyclotourisme de la Vienne)



Faire en sorte que les Offices de tourisme soient de véritables acteurs d'information centralisés des territoires en améliorant leurs services et en créant des antennes locales.



Mettre en place un site commun de réservation en ligne d'hébergements.



Construire une communication étoffée des offres touristiques autres que les grands sites (Futuroscope ...)



Réhabiliter un lieu en centre bourg pour accueillir les touristes (hébergements de groupes, logements temporaires).



Créer plus de pistes cyclables et de circuits.



Promouvoir des circuits de randonnée pour découvrir le patrimoine de la Vienne.



Mettre des outils aux services des habitants pour promouvoir leur patrimoine rural et participer à l'embellissement des centres bourgs et le respect de la qualité de l'environnement.



Créer un regroupement d'employeurs du tourisme vert et communiquer dessus.



Aider à la création et au maintien de bars restaurants proposant aussi de l'hébergement.



Soutenir les marchés locaux, axe de promotion touristique.



Installer des bornes électriques dans les sites touristiques et aux offices de tourisme.

LES DIFFÉRENTES FACETTES DE L'ATTRACTIVITÉ : FAIRE SAVOIR, ALLER CHERCHER ET FAIRE RESTER

En termes de tourisme comme de l'accueil des nouveaux habitants, la promotion du territoire est une première étape, qui joue sur le lien affectif.

Dans un contexte où la croissance démographique est captée par l'aire urbaine de Poitiers, les espaces ruraux de la Vienne ont intérêt à faire savoir qu'ils sont prêts à recevoir de nouveaux habitants. L'arrivée de nouvelles populations, qu'elle soit une réalité ou un objectif, nécessite d'être organisée.

Pour être efficace, l'accueil doit relever d'une réelle volonté politique, partagée par l'ensemble des élus et des acteurs du territoire (collectivités territoriales, administrations, réseaux consulaires, organismes économiques et sociaux, associations...). Cette volonté politique partagée implique la recherche de complémentarités et le développement de partenariats entre ces acteurs. Elle se traduit par l'organisation ou le développement d'un véritable « réseau d'acteurs » capable de faire partager cet objectif par les populations et de structurer l'offre globale du territoire (en matière économique, résidentielle et de services), afin de la rendre lisible et de la faire connaître. Cette mise en perspective de l'offre du territoire passe par un partage, par ses acteurs, d'informations qualifiées et localisées, dans le respect de leurs responsabilités et compétences respectives, mais aussi par la définition d'une porte d'entrée sur le territoire facilement identifiable par les candidats à l'installation. L'accompagnement du projet de vie et du projet d'activité des nouveaux arrivants en lien avec les spécificités du territoire est le dernier facteur de réussite. Cet accompagnement, qui s'inscrit dans la durée, avant et après leur installation, vise à renforcer les chances de réussite, éviter ou résoudre des tensions, faire en sorte que les nouveaux arrivants s'intègrent dans le territoire et participent à son développement.

En Alsace, la promotion du territoire passe par les ambassadeurs, qui peuvent être par exemple les étudiants arrivant du monde entier. Dans la Vienne, les ambassadeurs sont aussi les membres du club des investisseurs, qui peuvent avoir un lien affectif avec la Vienne. Ce lien permet de travailler des projets communs.

C'est sur cette fibre affective que se joue l'image du département. Le Futuroscope avec son image d'audace, de technologie et d'innovation, est le fer de lance de l'attractivité de la Vienne.

C'est dans ce cadre que se posent des questions de marque. Les intervenants à la table-ronde « Attractivité et tourisme : innover pour attirer » identifient le Futuroscope comme une marque élargie à « Pays du Futuroscope, Vallée du Futuroscope... ». Le Poitou est, lui une adresse, la possibilité d'être localisé à l'échelle nationale. Il évoque des savoir-faire et des produits locaux, aussi l'association avec les Deux-Sèvres est-elle un atout.

Le prolongement des séjours touristiques est un enjeu pour la Vienne. En effet, il est connu que « le lieu fait venir, mais le lien fait rester ».

Pour favoriser l'accueil des nouveaux habitants il est devenu incontournable de s'assurer une bonne visibilité sur Internet, maîtriser son e-réputation (comme le préconise eTerritoire) car il s'agit de faire connaître les entreprises locales, les activités culturelles, les écoles... La relation directe avec les candidats à l'installation intervient dans un second temps.

L'attractivité passe aussi par le démarchage direct auprès de ceux que l'on souhaite faire venir.

POIT'YEAH 2018

Accueil de 1 500 congressistes pour valoriser le département (Jeune Chambre Économique)



MARQUE POITOU

En juin 2016, les Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne lancent la marque Poitou pour révéler la richesse du patrimoine touristique du territoire, à travers l'excellence des produits et les savoir-faire des acteurs du territoire. La marque Poitou identifiera les produits, les services, les événements, les acteurs qui font vivre le territoire. Conçue comme un outil collectif, simple à utiliser, la marque sera gérée collectivement par les partenaires publics et privés regroupés dans un Groupement d'Intérêt Public.



INSTITUT ROBUCHON

En 2015, le chef étoilé Joël Robuchon choisit Montmorillon pour installer son école de gastronomie destinée à former l'élite des chefs du monde entier. Natif de la Vienne, Joël Robuchon a souhaité ce retour en Poitou, où il participera à la transmission d'un savoir-faire d'exception dans le monde entier. L'Institut International Joël Robuchon prendra place à la Maison-Dieu (monastère-hôpital du 11^e siècle), l'ancien séminaire classé Monument Historique et comprendra un campus accueillant 1 200 élèves, un hôtel (15 suites de luxe) et un restaurant d'application (60 couverts).



LA FACULTÉ DE MÉDECINE RECRUTE

Pour renforcer l'attractivité de l'Université et du CHU, la faculté de médecine parie sur la notoriété des meilleurs professeurs et médecins et mène des actions pour les repérer, leur montrer les atouts de la Vienne et les convaincre. Et, face au besoin de médecins notamment, elle communique sur les opportunités d'installation en milieu rural et fait découvrir aux jeunes professionnels le territoire.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LES DIFFÉRENTES FACETTES DE L'ATTRACTIVITÉ : FAIRE SAVOIR, ALLER CHERCHER ET FAIRE RESTER

Développer la pratique du vélo électrique pour permettre aux pratiquants vieillissants de poursuivre leurs activités. (CD du cyclotourisme de la Vienne)



Il est nécessaire de travailler de façon mutualisée entre structures. En milieu rural, des actions pédagogiques devraient être menées en direction des bénévoles. Il faudra avoir des actions de regroupement de structures pour continuer à avoir des financements et des emplois, puis monter des projets communs. Les groupements d'employeurs mixtes entre les communes et les associations sont mal exploités. La DRJCSC pourrait passer des conventions d'objectifs et de moyens avec le groupement d'employeurs. (DRJCSC)



Poursuivre et développer le soutien à la vie associative comme élément essentiel du lien social - Mailler le territoire de lieux de soutien à la vie associative. (Ligue de l'Enseignement)



Continuer à accompagner les associations du département (Ligue de l'Enseignement)





Proposer aux jeunes étudiants et ménages des habitats et résidences en centre bourg.



Créer un label « village accueillant ».



Donner comme mission à un habitant d'analyser comment se passe l'accueil des nouveaux venus et être à leur écoute sur leurs besoins.



Aider le tissu associatif à renforcer le lien entre les ruraux et les nouveaux habitants.



Maintenir le lien avec les jeunes du territoire pour leur permettre de revenir s'installer sur place une fois leurs études effectuées par des lettres d'information, des envois d'offre d'emplois ou d'opportunités.



Créer des sites Internet mutualisés entre communes ou intercommunalités pour assurer une meilleure lisibilité des territoires.



Créer une marque Poitou.



Construire et promouvoir des offres de pratiques sportives en journée en direction des citoyens.

An aerial photograph of a village. In the foreground, there is a dense cluster of houses with red-tiled roofs. A large, light-colored stone church with a tall spire is visible on the right side. A river flows through the middle of the village, surrounded by lush green trees. In the background, more houses and a winding road are visible, along with a large, open field.

ET SI DEMAIN,

NOUS INVENTIONS ENSEMBLE :

An aerial photograph of a town with a river in the background. The town features a mix of traditional and modern buildings, with a central street and a parking area. The river is surrounded by lush green trees. Four white text boxes with blue accents are overlaid on the image, each containing a number and a title in bold black text.

1

**DES NOUVEAUX SYSTÈMES
D'INGÉNIERIE TERRITORIALE
COORDONNÉS ET AU SERVICE
DES PORTEURS DE PROJET**

2

**UN RÉSEAU
D'AMBASSADEURS DE
L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE**

3

**DES MODES
DE RÉHABILITATION
ET DE RÉUTILISATION
DU BÂTI ANCIEN EN
CENTRE BOURG**

4

**DES MOYENS DE PROMOTION
DES PATRIMOINES BÂTI
ET NATUREL DE NOTRE
TERRITOIRE**

VISION #5

UNE IDENTITÉ PRÉSERVÉE

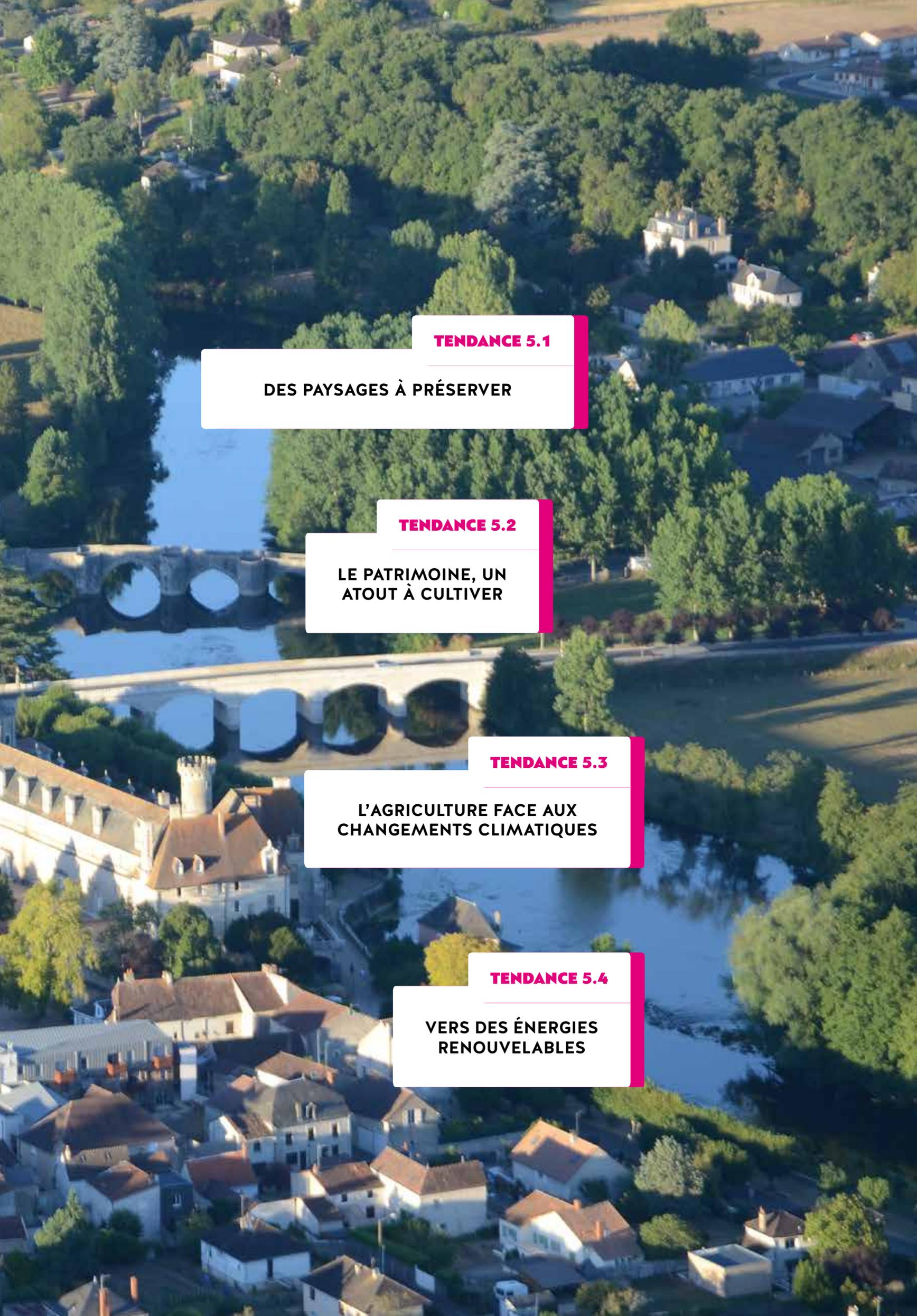
Conserver et valoriser son cadre de vie (environnement, patrimoine, paysages)

Dans cette vision les habitants et acteurs locaux sont fiers de leur identité, qu'ils préservent au maximum. Des efforts particuliers sont conduits pour faire aller dans le même sens différentes politiques (eau et agriculture, paysage et urbanisme...), pour faire comprendre et valoriser la richesse du cadre de vie (animations éducatives sur l'agriculture ou la nature, communication touristique) et élaborer collectivement des stratégies visant le long terme.

Quelques jours dans les territoires préservés de 2025

Arthur a 40 ans et il est agriculteur. Ses deux parents travaillant en ville dans le secteur des services, c'est par passion qu'Arthur a choisi ce métier dont il est aujourd'hui fier. Installé près de Montmorillon, il travaille comme salarié dans une ferme avec d'autres collègues. Cette exploitation de 150 ha produit des céréales, des légumineuses, des légumes, et des moutons en pâture.

Outre l'activité proprement agricole, la ferme est depuis 5 ans un **lieu d'accueil** pour sensibiliser petits et grands aux enjeux agricoles et touristiques. Une animatrice spécialisée accueille ainsi les habitants voisins mais aussi des groupes pour échanger sur les **questions d'eau, de production, d'avenir et de pratiques agricoles**, des terres et des paysages. Arthur les aide d'autant plus volontiers qu'il a eu des difficultés à trouver cette terre, qui devait être une zone industrielle. Pour diminuer leurs coûts et se diversifier, Arthur et ses collègues ont décidé d'installer l'année dernière une petite **unité de méthanisation** qui alimente aujourd'hui l'ensemble des bâtiments, mais aussi un laboratoire de transformation directe.

An aerial photograph of a village in France, featuring a river, a stone bridge with multiple arches, and traditional houses with tiled roofs. The image is used as a background for a report on trends in the region.

TENDANCE 5.1

DES PAYSAGES À PRÉSERVER

TENDANCE 5.2

**LE PATRIMOINE, UN
ATOUP À CULTIVER**

TENDANCE 5.3

**L'AGRICULTURE FACE AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

TENDANCE 5.4

**VERS DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

DES PAYSAGES À PRÉSERVER

Dans un contexte d'augmentation de la population mondiale (1 milliard d'individus en 1880, 3 en 1960, 6 en 2000, et entre 9 et 14 en 2100 d'après l'ONU) et de rareté des ressources foncières les terres sont précieuses. Dans la Vienne, elles sont à la fois nombreuses et riches, puisque les deux tiers du territoire sont exploités (contre moins de 50 % en France) et 93 % des terres sont arables.¹ Les territoires ruraux représentent environ 475 000 ha de surface agricole utile (SAU) sur une surface départementale totale de 704 000 ha.

Cette situation, favorable à la production de céréales et d'oléagineux, a conduit à l'agrandissement des exploitations, qui font aujourd'hui 92 ha en moyenne (contre 55 ha en France). Une importante partie des productions agricoles du département est exportée.

Or la concurrence est féroce tant avec l'urbanisation (l'agriculture est concurrencée par le développement urbain) qu'avec les spéculateurs. Régulièrement, l'artificialisation des terres pour l'urbanisation, la création de zones industrielles ou commerciales ou le développement des infrastructures de transport comme les Lignes à Grande Vitesse ou les autoroutes, retirent des terres de la production agricole.

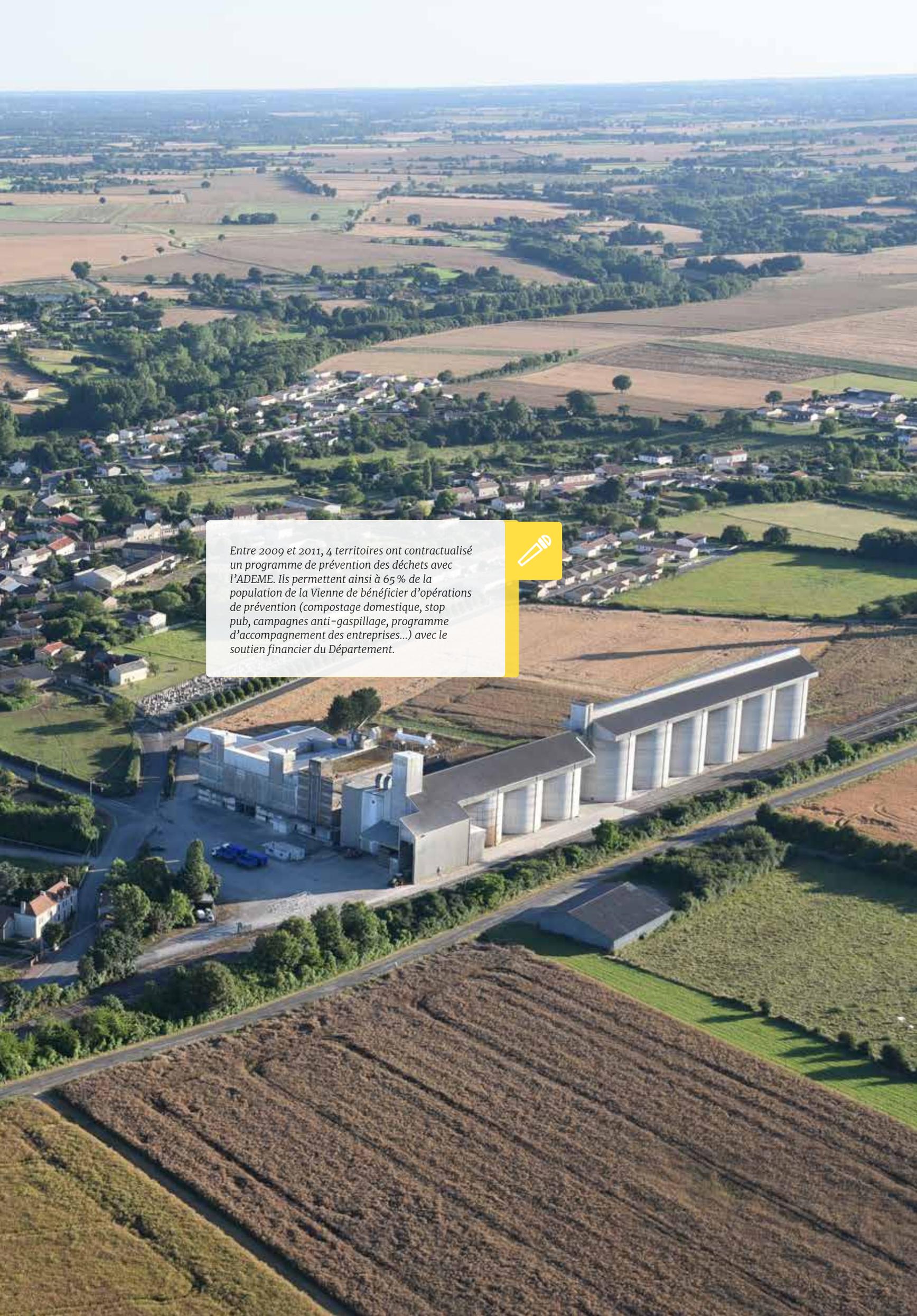
Des territoires ruraux européens,² nourrissent une réflexion commune autour de la définition de règles d'urbanisme et de fiscalité locale en fonction des services (sociaux, économiques, culturels...) que rendent les espaces. Ils s'inspirent en cela de l'exemple de la fiscalité danoise, qui taxe lourdement la transformation des terres agricoles en terrains à bâtir.

Ces enjeux de l'agriculture amènent la profession agricole à avoir des relations de plus en plus fortes avec le territoire, lui demandant d'être plus en interaction avec les différents acteurs : contrôle du foncier, contribution à la valorisation des patrimoines paysager, culturel et productif des territoires, maîtrise des enjeux économiques environnementaux et sanitaires....

1. Chambre d'Agriculture de la Vienne

2. Territoires 2040, Facteurs de changement

1/ Agriculture, alimentation et territoire

An aerial photograph showing a rural landscape. In the foreground, there are large, dark brown fields, possibly harvested crops. A road runs through the middle ground. In the background, a town with many houses is visible, surrounded by green fields and trees. A large industrial facility with several tall, cylindrical silos and a long building is situated in the lower right quadrant. The sky is clear and blue.

Entre 2009 et 2011, 4 territoires ont contractualisé un programme de prévention des déchets avec l'ADEME. Ils permettent ainsi à 65% de la population de la Vienne de bénéficier d'opérations de prévention (compostage domestique, stop pub, campagnes anti-gaspillage, programme d'accompagnement des entreprises...) avec le soutien financier du Département.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

DES PAYSAGES À PRÉSERVER



Proposer des conseils gratuits pour la réhabilitation des habitations individuelles pour permettre la valorisation du patrimoine bâti.



Éviter la spéculation et favoriser la reprise du foncier agricole.



Renforcer la représentativité locale, pour défendre les territoires ruraux et faire entendre leurs particularités.



Enterrer les lignes électriques.



Préserver les haies.



Préserver la qualité des sols et lutter contre leur artificialisation.



Mieux impliquer l'ensemble des parties prenantes lors de la réalisation des PLUI.



Poursuivre les programmes de gestion et de valorisation des déchets.

CRÉATION D'UN CLUSTER « CONNEXION »

(Entreprendre en Sud Vienne)

Ce nouveau modèle économique, est le gage d'un développement économique et durable en milieu rural.

En phase préparatoire, ce modèle est basé sur :

- La connaissance approfondie de l'écosystème du Sud Vienne.
- Les échanges entre décideurs publics et privés par l'identification et la mise en commun des énergies, des ressources et savoir-faire.
- Un processus de développement durable, de recherche et d'innovation coopératifs.





Développer des concours d'architectes pour des opérations innovantes dans les centres bourgs (Etablissement Public Foncier)



Développer une stratégie pour l'avenir de la forêt. (Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale)



Développer des actions favorables à l'habitat de la petite faune. Sélectionner des souches naturelles de gibier avec l'aide du lycée agricole de Venours. Développer des animations scolaires à destination des collégiés. (Fédération Départementale des chasseurs)



Développer des moyens de gérer et valoriser des déchets en instaurant des filières courtes. (Club des Entrepreneurs du Sud-Vienne)



Cartographier, dans le cadre d'une démarche concertée, les zones humides pour : assurer la préservation et la restauration de ces dernières ; permettre la restauration et/ou la création de réseaux de drainage sur les terres hydromorphes en vue de développer la valeur ajoutée agricole sur ces territoires. Suite à cette cartographie, la « Charte relative à l'insertion environnementale du drainage dans le Montmorillonnais » pourrait être actualisée et réactivée afin de permettre la réalisation de ces aménagements et des travaux connexes dans l'objectif d'allier l'activité économique agricole et la préservation de l'environnement. La complémentarité de l'irrigation et du drainage serait encouragée par cette charte. (Chambre de l'Agriculture)



Avoir une réflexion commune sur des opérations d'aménagement. (Logiparc)



Mettre en place plus de concertation dans le cadre des politiques foncières. (Fédération Départementale des chasseurs)



Développer une politique foncière pour permettre de répondre rapidement aux besoins (Etablissement Public Foncier)



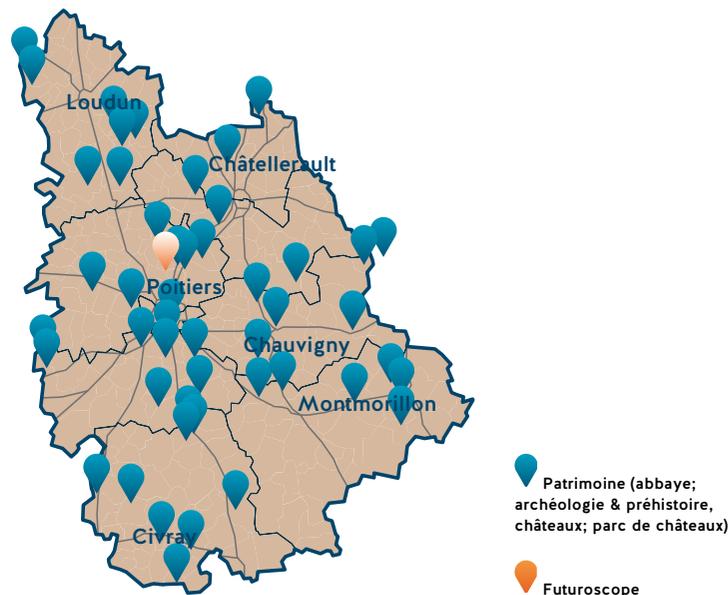
LE PATRIMOINE, UN ATOUT À CULTIVER

Le patrimoine naturel est un des enjeux à préserver. Il est constitué notamment d'espèces protégées ou remarquables (outarde canepetière, triton crêté, fritilaire pintade, baudet du Poitou, fauvette Pitchou...) et de 20 000 hectares d'espaces naturels sensibles. Parmi eux, 40 espaces ont été identifiés comme très remarquables, ce qui représente 1200 hectares. Pour les préserver, des actions de protection du patrimoine naturel, de développement de sentiers de randonnée ou encore de sensibilisation du public aux enjeux de préservation de la biodiversité sont nécessaires.

La richesse du patrimoine de la Vienne se lit également dans son patrimoine culturel et historique bien conservé. La Vienne compte :

- Des sites préhistoriques (Roc aux Sorciers à Angles-sur-l'Anglin ou Grottes du Chaffaud à Savigné)
- Des sites antiques (site Gallo-Romain de Sanxay ou des Mirandes à Vendevre-du-Poitou)
- Un patrimoine religieux d'architecture romane remarquable (Abbaye de Saint-Savin, Notre Dame la Grande à Poitiers, Abbaye de Saint-Sauveur à Charroux...)
- De nombreux châteaux et de constructions du Moyen-Âge (Cité médiévale de Chauvigny) et de nombreuses traces et vestiges de son passé médiéval

La diversité de ce patrimoine a vocation à se conjuguer avec l'émergence de pôles structurants et attractifs.





DES PLANTATIONS ADAPTÉES

Le Conservatoire régional des espaces naturels (CREN) préserve plus d'une centaine de sites d'intérêt écologique et paysager majeur sur la région Poitou-Charentes. Il conduit des opérations de plantations sur ses sites, en sus de l'appui technique à d'autres porteurs de projets. C'est à la qualité globale des aménagements que le CREN s'attache plus particulièrement afin de pleinement inscrire ces réalisations dans le temps : veille à la fonctionnalité écologique et à l'insertion paysagère des plantations, orientations techniques privilégiant les contextes locaux (compétences, savoir-faire, matériaux, végétaux d'origine locale).



L'HISTORIAL DU POITOU

Imaginé localement en 2012, l'Historial du Poitou est aujourd'hui un projet d'intérêt départemental destiné à faire rayonner le patrimoine et redécouvrir l'histoire du Poitou. Ce nouvel équipement culturel affiche son ambition : être le 6e Historial en France, offrant ainsi à la Vienne un nouveau site touristique majeur à vocation pédagogique. L'ouverture du site est prévue au printemps 2019.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

LE PATRIMOINE, UN ATOUT À CULTIVER



Développer la visite de fermes par le milieu scolaire.



Permettre aux habitants, touristes et acteurs locaux (collectivités, entreprises) de découvrir et protéger l'environnement et le patrimoine en proposant des lieux visibles et clairement identifiés : les maisons de la nature, des lieux fédérant plusieurs acteurs gravitant autour de ces thématiques. Il s'agit d'outiller et d'augmenter la portée des structures existantes en mutualisant des animations, fédérer le réseau, mettant en place une communication et des équipements communs, faisant mieux connaître des labels existants. Des actions fédératrices pourront être proposées par les maisons de la nature : parcours d'interprétation croisant patrimoine et nature, inventaire de la faune et la flore partagé, signalétiques valorisant le patrimoine naturel, accueil des écoles et collèges, valorisation des richesses patrimoniales du territoire.



Valoriser l'agriculture du département en reconnaissant ses bienfaits pour les territoires (Coordination rurale).



Travailler sur la mise en place de circuits touristiques. Susciter une journée des artisans dans des vieilles demeures. Organiser des expositions (Vieilles Maisons Françaises-Demeures Historiques)



Poursuivre les plans de gestion mis en place sur la perdrix grise et le faisane commun. Maintenir des programmes de plantations de haies et d'implantation des couverts pour la faune sauvage. Continuer les animations scolaires, les expertises environnementales, le partenariat pour la création de sentiers pédagogiques et la valorisation des sites dans l'ensemble du département. (Fédération Départemental des chasseurs)



Les zones naturelles, dont le nombre et la surface sont en forte augmentation dans les nouveaux documents d'urbanisme, devraient être définies en fonction de la valeur agronomique des sols, connues grâce à la carte des sols. D'autre part, les zones naturelles devraient conserver un potentiel économique. Faire en sorte que les SCOT prévoient un plan de développement de valeur ajoutée durable systématiquement lié au classement en zone naturelle. (Chambre d'Agriculture)



L'AGRICULTURE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le scénario français pour le changement climatique indique un degré supplémentaire en 2035 par rapport à 2015. Si ce degré n'apparaît pas important, il est à noter que cette augmentation est surtout marquée par des ruptures et des paliers, sans stabilisation du climat. Cela implique donc d'être capable de s'adapter en continu, ce qui est une gymnastique nouvelle et difficile pour tous les acteurs.

Le changement climatique impacte déjà l'agriculture, dans les faits, mais aussi via la réglementation qu'il entraîne : les cahiers des charges sont de plus en plus contraignants (introduction d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre à la PAC, analyse à venir du cycle de vie pour comparer les bilans carbone de différentes filières et systèmes techniques...). Il incite donc à la reconfiguration des systèmes agricoles, dans la mécanisation, la gestion des sols, la fertilisation, la transformation et le transport.

De par leur forte consommation d'énergie, qui a augmenté ces dernières décennies et qui devient de plus en plus chère, les cultures sous serres et l'élevage hors sol s'avèrent particulièrement vulnérables.

L'agriculture peut être un acteur majeur de la transition énergétique, qui, si elle atteint son ambition, permettra le développement de la croissance verte dans les territoires ruraux. Quoiqu'il en soit, l'agriculture étant souvent désignée comme un des plus forts contributeurs en matière de gaz à effets de serre, outre le fait de soutenir des projets de production d'énergie renouvelable, la Chambre d'agriculture de la Vienne proposera aux territoires qui le souhaitent d'être partenaires de leur projet de territoire à énergie positive rendu possible par la loi relative à la « transition énergétique pour la croissance verte » du 18 août 2015. Cette loi vise d'une part un objectif d'économies d'énergie (les matériels agricoles, ainsi que les apports de fertilisants peuvent être concernés) et d'autre part le développement des énergies renouvelables, parmi lesquelles on retiendra plus particulièrement la biomasse, la méthanisation et le photovoltaïque.

La ressource en eau

Plus généralement c'est la ressource en eau qui est fragilisée par le changement climatique, ce qui peut entraîner la dégradation des rendements agricoles et par conséquent l'enchérissement du prix des denrées alimentaires.

Dans la Vienne, l'irrigation concerne, toutes productions confondues, 1 exploitation sur 5, mais 1 exploitation d'élevage sur 6 et 1 exploitation laitière sur 3. Lorsqu'un éleveur en a la possibilité, il utilise l'irrigation pour sécuriser la ressource alimentaire et renforcer l'autonomie alimentaire de son exploitation. Cette sécurité lui permet plus facilement d'envisager de développer la valeur ajoutée de son élevage.

Les enjeux du stockage de l'eau d'irrigation dans le département de la Vienne sont donc importants. Ils représentent donc 160 M€ aujourd'hui, auxquels il faut ajouter les impacts en termes de développement économique rendus possibles par la sécurisation de la ressource en eau.

Au-delà du secteur agricole, les conséquences du changement climatique sur l'eau ont un effet sur son prix qui a été multiplié par trois depuis 1990, alors même que le secteur de la gestion de l'eau doit intégrer la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau dans un contexte de rareté de plus en plus fréquente.

CRÉATION DE 41 RÉSERVES DE SUBSTITUTION

Le Contrat Territorial de Gestion Quantitative de l'Eau sur le Bassin du Clain, porté conjointement par la Chambre d'Agriculture de la Vienne et Rés'Eau Clain et financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, prévoit notamment de créer 41 réserves de substitution pour stocker 11,2 Millions de m³. Ce programme permettra de sécuriser l'équivalent de 29 Mm³ d'eau destinée à l'irrigation des cultures (11,2 Mm³ stockés + 17,5 Mm³ prélevés dans le milieu en période estivale) et ainsi de développer de nouvelles productions à valeur ajoutée, génératrices d'activités économiques et d'emplois induits dans les territoires ruraux.



UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL POUR L'EAU

Pour assurer une politique de l'eau efficiente à l'échelle de la Vienne, le Département et l'Etat copilotent l'élaboration du Schéma Départemental de l'Eau, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'objectif du schéma est d'apporter des réponses aux enjeux de l'eau dans la Vienne, à l'horizon des 10 prochaines années.

Le schéma envisage l'ensemble du cycle de l'eau (petit et grand cycle), en identifiant 5 champs d'investigation principaux: l'eau potable, les milieux aquatiques, l'assainissement, les usages et les politiques publiques de l'eau. Ainsi ce schéma directeur sera composé de 3 schémas spécifiques sur l'assainissement, les milieux aquatiques et l'eau potable, domaine jugé prioritaire.



Pour demain, paroles des acteurs des territoires

L'AGRICULTURE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Limiter les pollutions de l'eau, développer des zones vertes même dans les bourgs, développer le maraîchage bio de proximité et en circuit court.

STOCKAGE DE L'EAU

Dans le domaine du stockage de l'eau d'irrigation, soutenir le développement d'activités agricoles à haute valeur ajoutée ainsi que les emplois induits, participer au financement du Contrat Territorial de Gestion Quantitative du Bassin du Clain qui prévoit de stocker 11,2 Mm³. (Chambre d'Agriculture)



VERS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les préoccupations des territoires en matière de climat et d'énergie, sous l'impulsion de la loi ou de diverses incitations financières, vont s'intensifier. La tentation est grande pour les collectivités de soutenir prioritairement des politiques de préservation qui peuvent déboucher sur de nouvelles contraintes pour la production agricole. La Chambre d'Agriculture de la Vienne proposera donc aux collectivités d'être partenaire des programmes « énergie-territoire », quels qu'ils soient, dans l'espoir d'inscrire dans ces programmes une dimension créatrice de valeur à l'instar des projets de type « mise en place de filière » du Pays Vouglaisien ou « projet biomasse » du Pays Chatelleraudais.

Dans la Vienne, les projets de méthanisation agricole peuvent représenter une vraie opportunité pour les agriculteurs,² les éleveurs en particulier, grâce à la valorisation des effluents d'élevage qui après avoir produit de l'énergie retournent sous forme d'amendements et fertilisants sur les terres cultivées. Ces projets sont également une opportunité pour les collectivités territoriales qui utilisent la chaleur induite par la cogénération pour des installations de chauffage collectif.

Le potentiel de substrats méthanisables dans la Vienne est de l'ordre de 900 000 tonnes, ce qui représente un potentiel énergétique de 375 000 MWh. Actuellement la seule unité en fonctionnement, Métha Bel Air produit 580 Kwh.

Le photovoltaïque est également une opportunité. Dans la Vienne des sociétés de photovoltaïque détenues par des exploitants agricoles se sont créées pour développer la production d'énergie solaire.

D'autres initiatives existent comme un projet de centrale de cogénération alimentée en paille de colza et bois à Châtellerault (production d'énergie et chaleur) ainsi qu'un projet de déshydratation de luzerne (production de protéines pour animaux). Ces deux projets illustrent des pistes de valorisation des déchets agricoles, de diversification de la production et l'organisation d'une nouvelle filière.

1. Territoires 2040, Facteurs de changement

1/ Énergies, bio-ressources et territoires, Alain Ayong Le Kama

2. Chambre d'Agriculture de la Vienne.



MISE EN PLACE D'UNE FILIERE BOIS-ÉNERGIE

La mise en place d'une filière bois-énergie fait partie des actions du programme ClimAgri® intégré dans le Territoire à Energie Positive Communauté de Communes du Vouglaisien engagé par le Pays des 6 Vallées en 2012 et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne.



DES UNITÉS DE MÉTHANISATION

Vienne Agri-Métha travaille activement à l'émergence de projets de méthanisation liés aux différents territoires de la Vienne. De nombreuses formations ont été organisées pour les agriculteurs intéressés devenant adhérents de Vienne Agri-Métha. Après l'ouverture de Métha Bel Air, inaugurée à Linazay au printemps 2011, la deuxième unité de méthanisation agricole du département, à Sèvres-Anxaumont, sera inaugurée en octobre 2016. D'autres projets sont actuellement à l'étude, dont Métha-Center, destiné à alimenter en gaz le Center Parcs « Domaine du Bois aux Daims » dans le nord de la Vienne, qui devrait entrer en fonction en 2018.





Pour demain, paroles des acteurs des territoires

VERS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Mettre en place un programme de promotion des énergies renouvelables.



Créer un parc d'énergies renouvelables géré par les habitants.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mettre en place des projets de production d'énergie renouvelable portés collectivement par les agriculteurs de la Vienne et les collectivités locales. Inciter les collectivités intercommunales à s'engager dans des programmes de type « Plan climat air énergie territorial » (PCAET) en y inscrivant des projets créateurs de valeur tels que la production d'énergie renouvelable. (Chambre d'Agriculture)



Soutenir le développement de la production d'énergie électrique renouvelable en intervenant politiquement pour lever les contraintes administratives et en participant techniquement et/ou financièrement aux travaux de raccordement. (Chambre d'Agriculture)

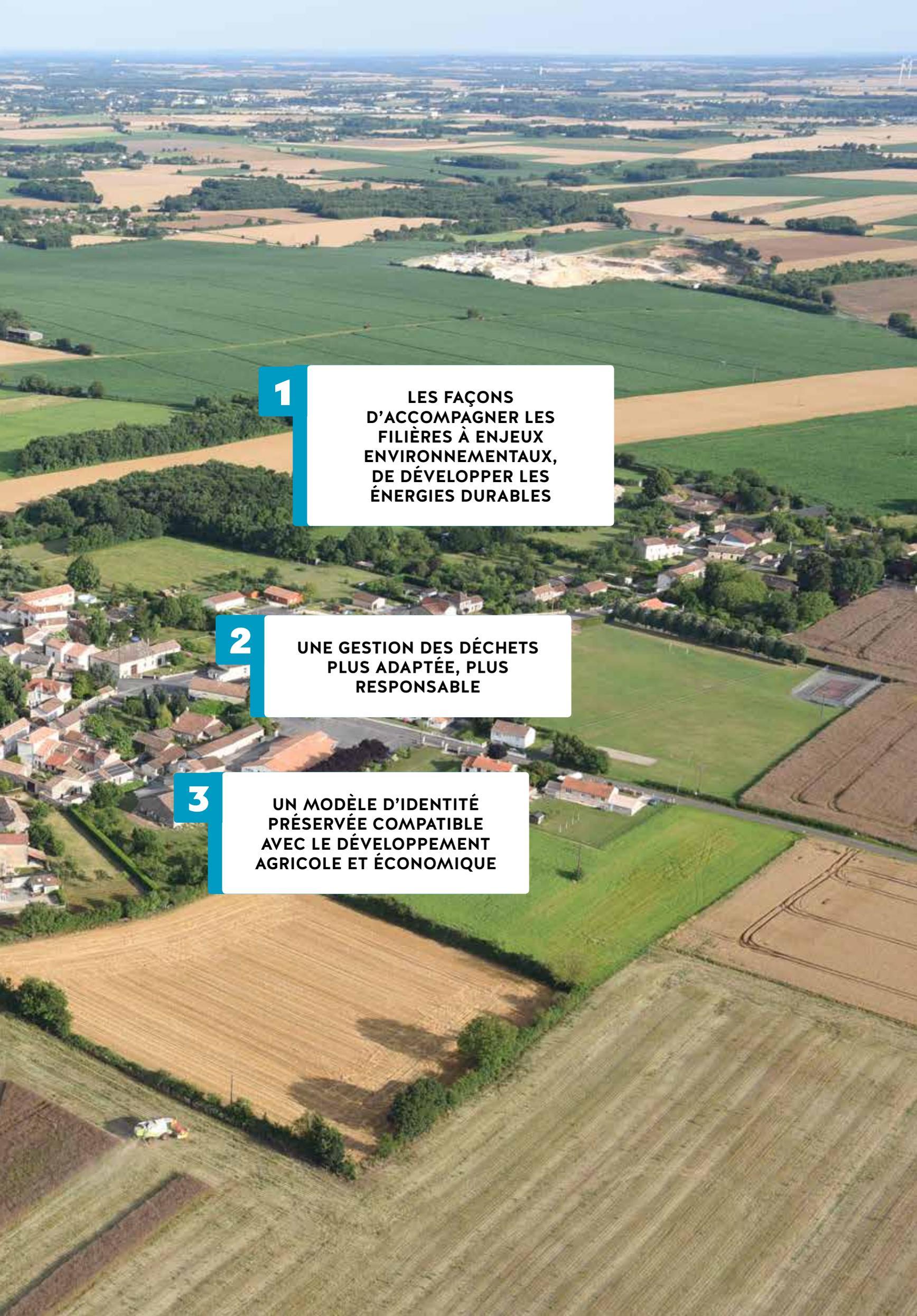


Porter un programme pluriannuel de développement de la méthanisation agricole dans la Vienne, avec des objectifs en termes de nombre d'unités, d'énergie produite et d'accompagnement politique et financier. Ce programme pourrait être élaboré en vue de sa présentation officielle dans le cadre de la ferme s'Invite 2017. (Chambre d'Agriculture)



An aerial photograph of a rural landscape. The foreground shows a large field with distinct tire tracks, a road, and a small cluster of buildings. The middle ground is dominated by a dense forest. Beyond the forest, there are rolling hills with a patchwork of green and golden-brown fields, interspersed with small villages and more trees. The background shows a vast, flat expanse of land stretching towards a clear horizon under a bright sky.

**ET SI DEMAIN,
NOUS INVENTIONS ENSEMBLE :**



1

**LES FAÇONS
D'ACCOMPAGNER LES
FILIÈRES À ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX,
DE DÉVELOPPER LES
ÉNERGIES DURABLES**

2

**UNE GESTION DES DÉCHETS
PLUS ADAPTÉE, PLUS
RESPONSABLE**

3

**UN MODÈLE D'IDENTITÉ
PRÉSERVÉE COMPATIBLE
AVEC LE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE**

**ET MAINTENANT,
QUE FAIT-ON ?**

Le temps n'est plus à la parole, mais à l'action. Chacun à son niveau - Collectivités, partenaires, Chambres Consulaires, organisations professionnelles, monde associatif, institutions publiques, doit s'atteler à la tâche, et redoubler d'ardeur.

La Vienne a besoin de son espace rural. Son équilibre, sa vitalité, sa santé sont suspendus à sa respiration comme à son rayonnement culturel qui ne cesse de prendre sa source dans la beauté et la diversité de son patrimoine presque caché.

La Vienne, c'est sa qualité de vie, ce charme discret qui séduit. Elle est habitée d'hommes et de femmes qui entretiennent, développent, attirent et dynamisent leur territoire.

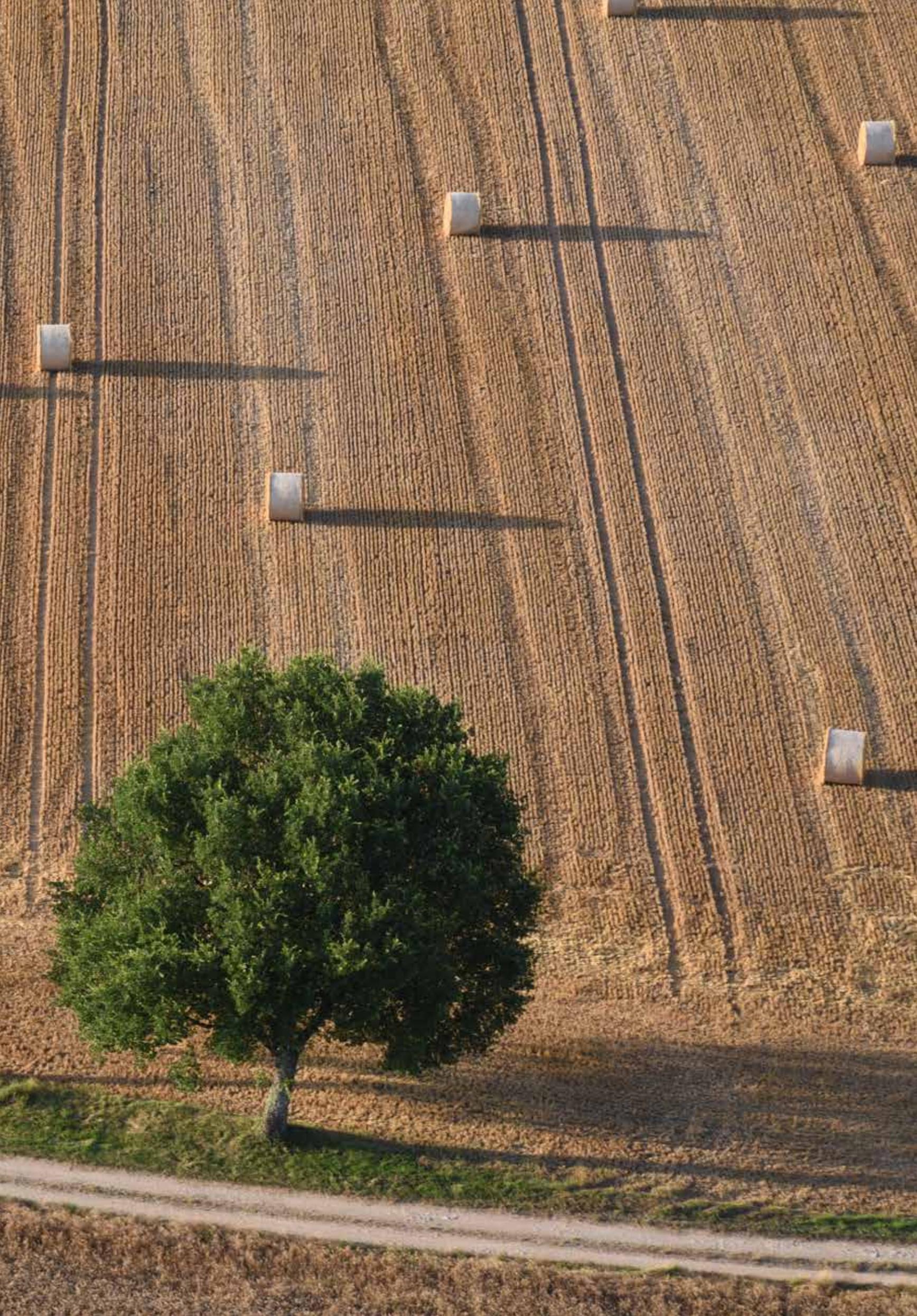
Ils font preuve d'une volonté sans faille, d'une imagination aux multiples ressources et d'un esprit d'entreprise ambitieux qui donnent à la Vienne ce côté atypique qui a forgé sa réussite.

La Vienne se doit d'honorer celles et ceux qui, par leur politique visionnaire, par leur ambition, ont contribué ou contribuent aujourd'hui au développement des atouts maîtres de son territoire. Elle doit poursuivre une politique d'aménagement du territoire volontariste.

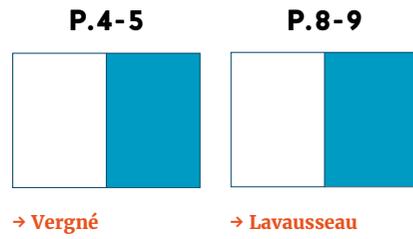
Le Département ne peut agir seul. Il doit endosser son rôle de catalyseur, de fédérateur, de facilitateur. Les 13 schémas qu'il a engagés en 2015 sont d'ores et déjà un début de réponse concrète apportée aux habitants des territoires ruraux.

Dans les prochaines semaines, nous allons construire et partager avec vous et tous nos partenaires un nouveau plan d'actions afin de répondre aux attentes exprimées par les territoires ruraux, et des acteurs qui les animent.

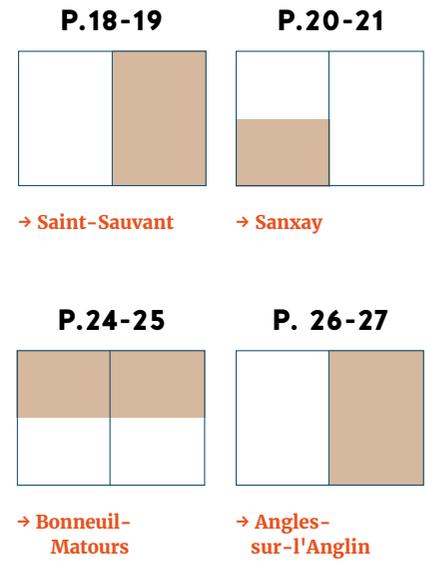
ANNEXES



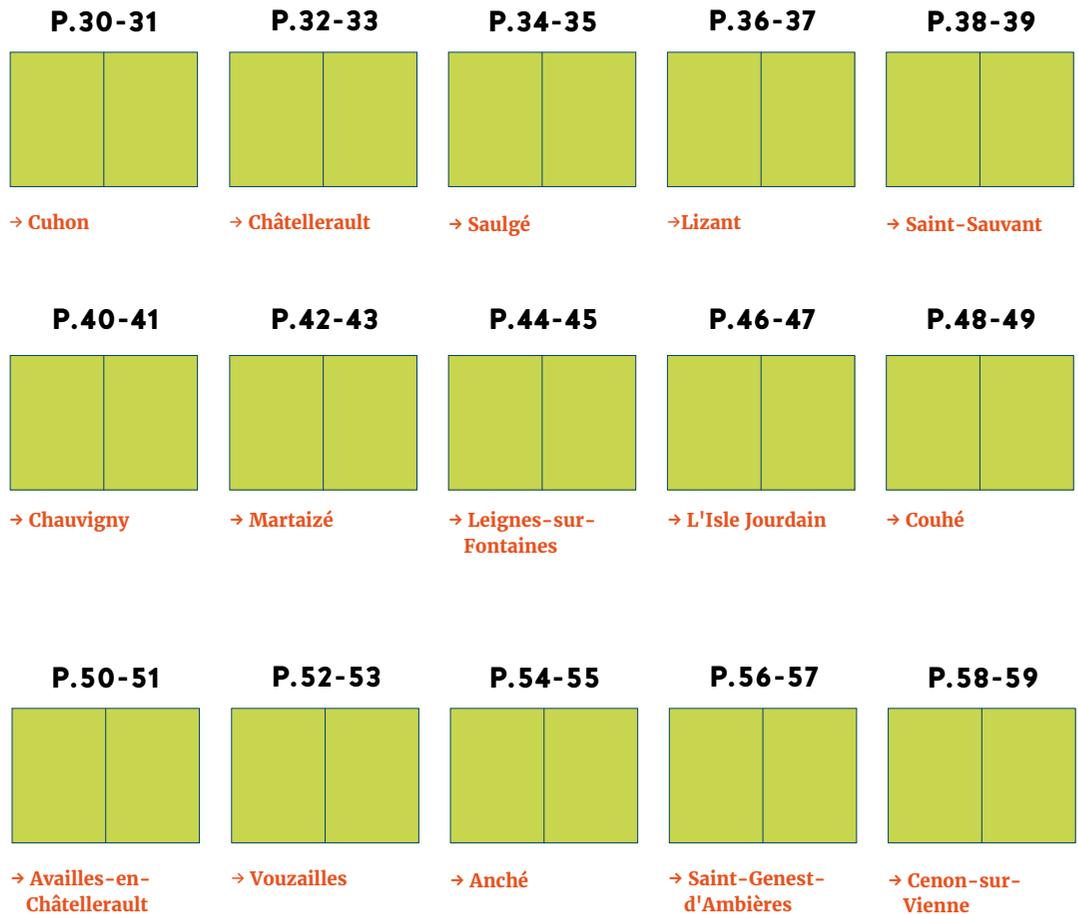
LES COMMUNES



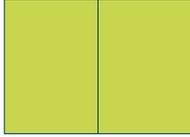
Qu'est-ce que le rural ?



Cinq Visions

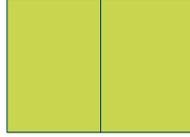


P. 60-61



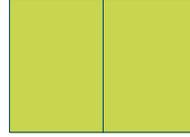
→ **Thurageau**

P. 62-63



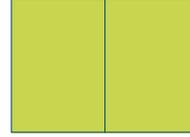
→ **Loudun**

P. 64-65



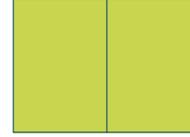
→ **Lusignan**

P. 66-67



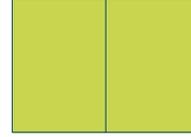
→ **Saint-Gervais-les-Trois-Clochers**

P. 68-69



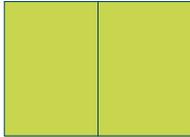
→ **Monthoiron**

P. 70-71



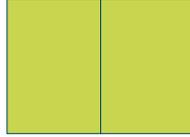
→ **Maillé**

P. 72-73



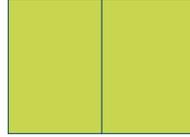
→ **Scorbé-Clairvaux**

P. 74-75



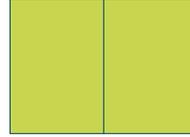
→ **Payzé-le-Sec**

P. 76-77



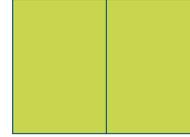
→ **Les Trois Moutiers**

P. 78-79



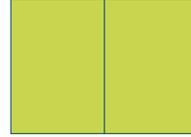
→ **Asnois**

P. 80-81



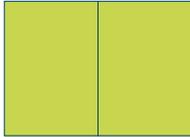
→ **Saint-Pierre-d'Exideuil**

P. 82-83



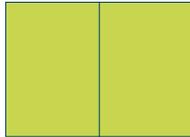
→ **Châtellerault**

P. 84-85



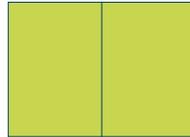
→ **Colombiers**

P. 86-87



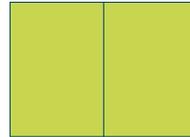
→ **Lençloître**

P. 88-89



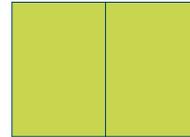
→ **Maisonneuve**

P. 90-91



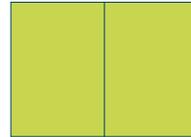
→ **Sammarçolles**

P. 92-93



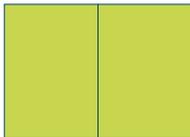
→ **Civray**

P. 94-95



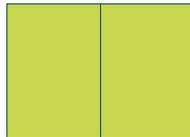
→ **Parc du Futuroscope**

P. 96-97



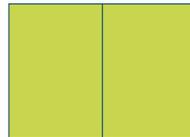
→ **Plaisance**

P. 98-99



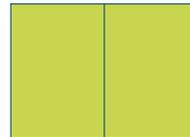
→ **Montmorillon**

P. 100-101



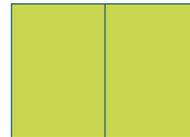
→ **Charroux**

P. 102-103



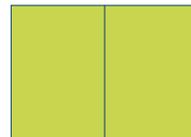
→ **Lussac-les-Châteaux**

P. 104-105



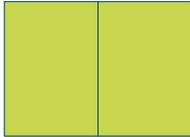
→ **Saint-Savin**

P. 106-107



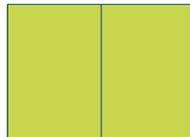
→ **Ayron**

P. 108-109



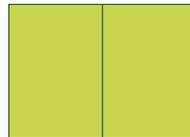
→ **Saint-Jean-de-Sauves**

P. 110-111



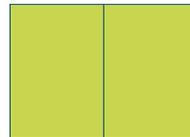
→ **Monts-sur-Guesnes**

P. 112-113



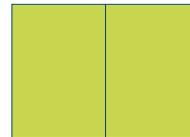
→ **Fontenay-sur-Dive**

P. 114-115



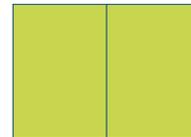
→ **Jazeneuil**

P. 116-117



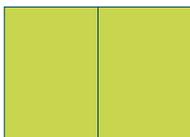
→ **Adriers**

P. 118-119



→ **Chauvigny**

P. 120-121



→ **Blanzay**

Annexes

P.124-125



→ **Savigné**

LES PARTENAIRES

100 partenaires du Département ont été rencontrés individuellement entre septembre 2015 et janvier 2016 pour analyser le contexte de leur secteur d'intervention et la situation des territoires ruraux de la Vienne. Grâce à ces échanges, des constats ont pu être dégagés et des propositions d'actions émises pour l'avenir.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	Club des entreprises du Pays Loudunais	Fédération des Maisons Familiales Rurales
Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique Poitou-Charentes (ADIT)	Comité d'Entente Départemental Handicap de la Vienne	Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)
Agence Régionale de Santé	Comité départemental de cyclotourisme de la Vienne	Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPPEM)
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	Comité départemental de randonnée pédestre	Fédération du bâtiment de la Vienne
Association départementale Emploi Formation en Agriculture	Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)	Fédération Hospitalière de France (FHF)
Association Départementale Hébergement de Plein Air	Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)	Fédération Nationale des associations de directeurs d'établissement et services pour personnes âgées (FNADEPA)
Association des commerçants non sédentaires	Coordination Rurale	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)
Association des Maires de la Vienne	Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH 86)	Fédération régionale des MJC
Association des Transports Sanitaires Urgents (ATSU)	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour les diplômés Sanitaires et Sociaux (DRJCS)	Free Mobile – Iliad
Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)	Direction territoriale Pôle Emploi	Génération Mouvement les Aînés Ruraux de la Vienne
Bienvenue à la ferme	EDF	Gîtes de France
Bouygues Telecom	Enseignement catholique	Groupe ÉNERGIES VIENNE
Caisse Allocations Familiales	Ensemble 2 Générations	Groupement d'entreprises du Chauvinois
Caisse des Dépôts et Consignations	Établissement Public Foncier Poitou-Charentes	Groupement de Gendarmerie de la Vienne
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Familles Rurales	Groupement des associations sociales et solidaires indépendantes
Chambre d'Agriculture de la Vienne (CCIV)	Fédération Bancaire Française	Habitat de la Vienne
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne	Fédération départementale de la chasse	Indigo Formation
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vienne (CMA)	Fédération départementale de la pêche	Initiative et Économie en Mirebalais
Chambre des Notaires de la Vienne	Fédération des centres sociaux de la Vienne	Institut Régional de la Qualité Alimentaire (IRQUA)
Chambre professionnelle des agents généraux d'assurances de la Vienne	Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)	Jeune Chambre Économique (JCE)
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRES)	Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP)	Jeunes Agriculteurs 86
Club des Entrepreneurs du Sud Vienne		La Poste
		Le Rectorat

Ligue de l'enseignement	Syndicat départemental des entrepreneurs de travaux publics
Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)	Syndicat Départemental des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale (SNPDEN)
Logiparc	
Logis de la Vienne	Syndicat des Eaux de la Vienne
Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)	Syndicat des enseignants UNSA
Mutualité Française de la Vienne (SSAM)	Syndicat Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP)
Mutualité Sociale Agricole (MSA)	Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Âgées (SYNERPA)
Orange	
Ordre des chirurgiens - dentistes	Union Départementale des Offices de Tourisme & Syndicats d'Initiative (UDOTSI)
Ordre des infirmiers	
Ordre des médecins	Union Professionnelle Artisanale de la Vienne
Ordre des pharmaciens	Université de Poitiers
Organisation Professionnelle des Artisans du Bâtiment (CAPEB)	Vivre et entreprendre en Neuvilleois
Plateforme des services et de l'aide à domicile	
Présence Verte Services	
Réseau CANOPÉ	
SAR - HLM	
SCOT Sud Vienne	
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 86)	
Seuil du Poitou Numérique (SPN)	
SFR	
Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural de la Vienne (SAFER Vienne)	
Syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Vienne	
Syndicat départemental des buralistes	

LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

	LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES	QUI ?
VISION#1 Un rural connecté	Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique de la Vienne	Séverine Saint-Pé, Vice-Présidente chargée de l'aménagement numérique François Bock, Rapporteur de la commission
	Schéma départemental des transports interurbains	Henri Colin, Vice-Président chargé de l'éducation, des collèges, des bâtiments, des transports et des relations avec l'Université Joëlle Peltier, Rapporteur de la commission
	Schéma routier	Gilbert Beaujaneau, Conseiller départemental chargé du schéma routier

LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES		QUI ?
VISION#2 Des bourgs vivants	Plan santé	Anne-Florence Bourat, Conseillère départementale déléguée auprès du Président chargée des politiques de santé
	Plan Jeunesse	Pascale Guittet, Vice-Présidente chargée de la jeunesse et des sports Claudie Faucher, Rapporteur de la commission
	Pratiques Sportives	Pascale Guittet, Vice-Présidente chargée de la jeunesse et des sports Claudie Faucher, Rapporteur de la commission
	Culture et Événementiel	Alain Fouché, Conseiller Départemental délégué auprès du Président chargé de la culture et de l'événementiel Rose-Marie Bertaud, Rapporteur de la commission
	Développement de la Lecture Publique	Alain Fouché, Conseiller Départemental délégué auprès du Président chargé de la culture et de l'événementiel Rose-Marie Bertaud, Rapporteur de la commission
	Plan Collèges	Henri Colin, Vice-Président chargé de l'éducation, des collèges, des bâtiments, des transports et des relations avec l'Université Joëlle Peltier, Rapporteur de la commission
	Schéma de l'action sociale	Rose-Marie Bertaud, Vice-Présidente chargée de l'action sociale, de l'enfance et de la famille Sybil Pécriaux, Rapporteur de la commission
	Schéma de l'autonomie	Valérie Dauge, Première Vice-Présidente chargée des personnes âgées, des personnes handicapées Benoît Coquelet, Rapporteur de la commission

	LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES	QUI ?
VISION#3 Une économie de proximité	Politique Agricole	Jean-Olivier Geoffroy, Vice-Président chargé de l'agriculture et de la ruralité Benoît Prinçay, Rapporteur de la commission
	Retour à l'emploi des Bénéficiaires du RSA	Benoît Coquelet, Vice-Président chargé de l'emploi, de l'insertion, et des pôles économiques Jean-Louis Ledoux, Rapporteur de la commission
VISION#4 Des espaces accueillants	ACTIV	Pascale Moreau, Vice-Présidente chargée de l'aménagement du territoire et de l'aéroport Lydie Noirault, Rapporteur de la commission
	Plan Départemental de l'Habitat	Alain Pichon, Vice-Président chargé du logement et de l'environnement Marie-Jeanne Bellamy, Rapporteur de la commission
	Plan de développement touristique	Dominique Clément, Vice-Président chargé du tourisme et de l'attractivité Isabelle Barreau, Rapporteur de la commission
	Schéma Enfance Famille	Rose-Marie Bertaud, Vice-Présidente chargée de l'action sociale, de l'enfance et de la famille Sybil Pécriaux, Rapporteur de la commission

VISION#5 Une identité préservée	LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES	QUI ?
	Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles	Alain Pichon, Vice-Président chargé du logement et de l'environnement Marie-Jeanne Bellamy, Rapporteur de la commission
	Schéma Départemental de l'Eau	Alain Pichon, Vice-Président chargé du logement et de l'environnement Marie-Jeanne Bellamy, Rapporteur de la commission
	Schéma Enfance Famille	Rose-Marie Bertaud, Vice-Présidente chargée de l'action sociale, de l'enfance et de la famille Sybil Pécriaux, Rapporteur de la commission



Directeur de la publication:
Bruno Belin, Président du Département

Maquette, montage et rédaction:
Plausible Possible, Oxalis

Crédit Photos:
Direction de la Communication,
Département de la Vienne

Imprimerie:
La Rochelaise - La Rochelle

Document imprimé
à 2 000 exemplaires.

Ce document a été réalisé dans le cadre
de la démarche des États Généraux de la
Ruralité, sous la responsabilité de Jean-
Olivier Geoffroy, Vice-président chargé
de l'agriculture et de la ruralité

Contact:
Emmanuelle Guillard, chef de projet
Tél: 05 49 55 66 74
eguillard@departement86.fr



États
de la généraux
RURALITÉ

la Vienne
20
25